BnF Gallica

Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1683/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(96)

2400
M

Uu 4829

MERCVRE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

DECEMBRE 1683.

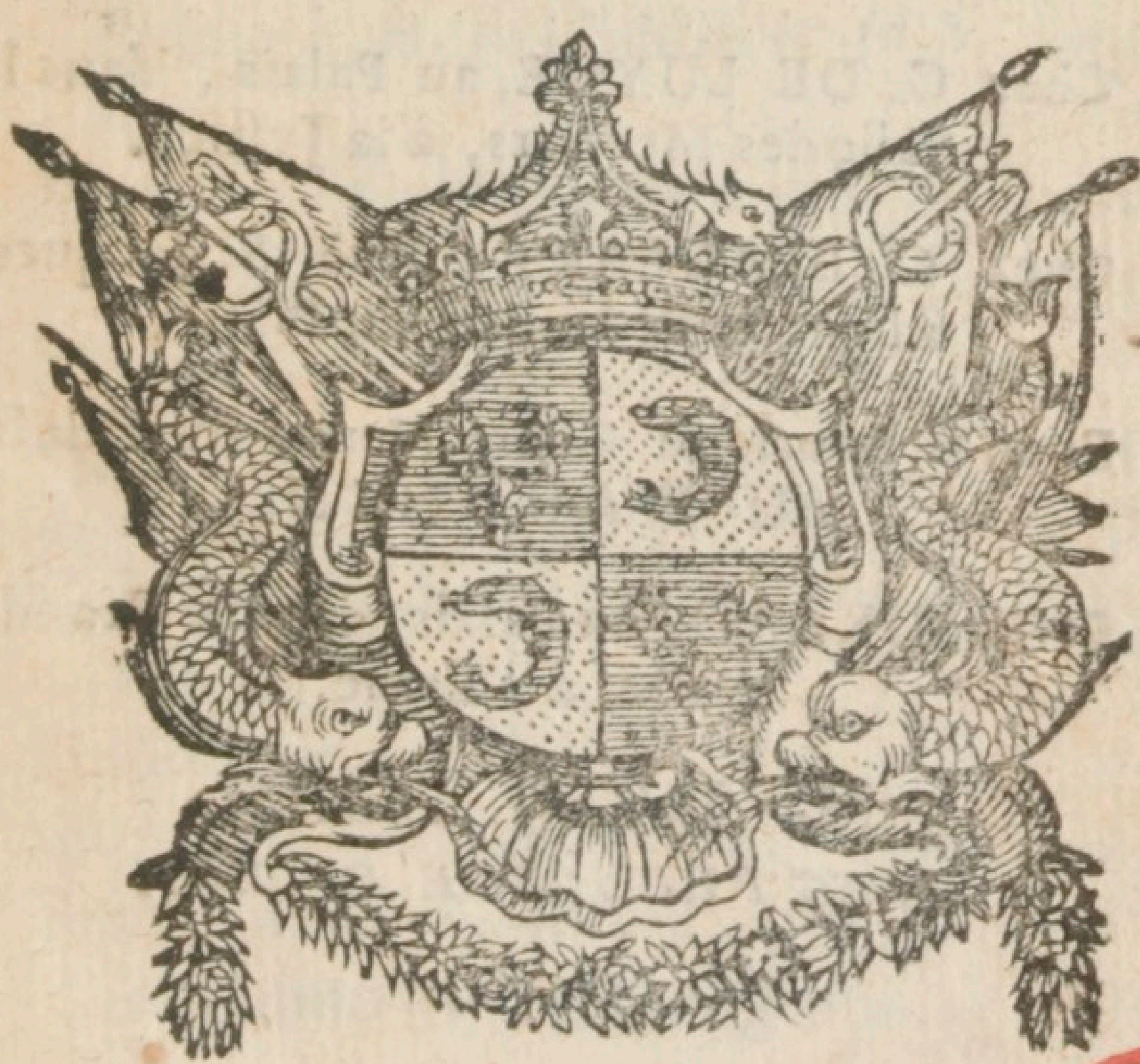

A PARIS,
AV PALAIS.

G. 1563.
115.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, aussi-bien que l'Extraordinaire, Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre,

Et en sa Boutique Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

PRélude, 1
Sonnet pour le Roy, 3
Madrigal sur la Prise de Courtray, & de Dixmude, 5
Autres sur la mort de M. l'Amiral, 7
Lieutenance au Gouvernement genéral des Isles Françoises de l'Amérique, donnée à M. le Chevalier de S. Laurens, 9
Extrait du Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales, 12
Sonnets sur diverses Matieres, 36
Histoire, 41
L'Avanture du Fauconnier, 73
Clémence du Roy à l'égard des Religionnaires, 80
Galanterie, 116
Entrée du Gouverneur de Nemours, 124
Lettre à M. Crochart, sur ce qu'il a écrit contre les Astrologues, 131

Etats de la Province de Foix, tenus par M. le Marquis de Mirepoix, 141
Caprice, 155
Attaque d'un Fort, par la jeune Noblesse de l'Académie de Bernardy, 160
Réception de M. Daucour à l'Académie Françoise, 173
Description de tout ce qui s'est passé à la Pompe Funébre de M. le Comte de Vermandois, 190
M. de Louvoys est reçû Protecteur de l'Académie de Peinture & de Sculpture, 214
Remarques sur les Avantages que ces deux Arts ont eus de tout temps dans les Etats les plus florissans, & les mieux policez, 243
Serment de la Charge de Sur-Intendant des Bâtimens, prété par M. de Louvoys à la Chambre des Comptes, 261
Charge d'Intendant des Bâtimens, donnée par le Roy, 262
Réponse à la Critique de la Relation du Siége de Vienne, 269
M. du Quesne-Monros est nommé Capi-

ie de Vaisseau, 305
ccouchement extraordinaire, 306
Enigme, 310
Autre Enigme, 312
Service fait pour la Reyne aux Carmélites de la Ruë du Bouloir, 314
lort de Madame d'Urfé, 315
ardon accordé au Duc de Monmouth par le Roy d'Angleterre, 319
npression de la Comédie d'Arlequin Procureur, 321
lort de M. le Comte de Tavanes, 326
lort de Madame Tubeuf, 327
ort de M. Boileau, 328
a Pucelle d'Orleans, 329
out ce qui s'est passé à la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou, 333
ijoüissances faites pour la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou, 351
'adrigaux sur cette Naissance, 353
éception faite par l'Empereur à M. l'Electeur de Baviére, 355
'ffaires de la Guerre, 359

AVIS ET CATALOGVE des Livres qui se vendent chez le Sieur Blageart.

RecHerches curieuses d'Antiquité, contenuës en plusieurs Dissertations, sur des Médailles, Bas-reliefs, Statuës, Mosaïques, & Inscriptions antiques, enrichies d'un grand nombre de Figures en taille-douce. *In 4.* 7 l.

Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile. *In douze.* 30 s.

Lettres diverses de M. le Chevalier d'Her. *In douze.* 30 s.

Nouveaux Dialogues des Morts. Premiere Partie. *In douze.* 30 s.

Seconde partie des Dialogues des Morts. *In douze.* 30 s.

La Duchesse d'Estramene. *Deux Volumes indouze.* 40 s.

Le Napolitain, Nouv. *Indouze.* 20 s.

L'Académie Galante. 30 s.

Reflexions nouvelles ſur l'Acide & ſur l'Alcali. *Indouze.* 30 ſ.

La Devinereſſe, Comedie. 15 ſ.

L'Artaxerce, avec ſa Critique. 15 ſ.

La Comete, Comedie. 10 ſ.

Converſions de M. Gilly & Courdil. 20 ſ.

Arlequin Procureur, Comedie, 20 ſ. en veau, & 15. en parchemin.

Cent dix Volumes du Mercure, avec les Relations & les Extraordinaires. Il y a huit Relations qui contiennent

Ce qui s'eſt paſſé à la Ceremonie du Mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne.

Le Mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois.

Le Mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Anne-Chreſtienne-Victoire de Baviere.

Le Voyage du Roy en Flandre en 1680.

La Négotiation du Mariage de M. le Duc de Savoye avec l'Inf. de Portugal.

Deux Relations des Réjoüiſſances qui ſe ſont faites pour la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Une Description entiere du Siege de Vienne, depuis le commencement jusqu'à la levée du Siege en 1683.

Il y a vingt-trois Extraordinaires, qui outre les Questions galantes, & d'érudition, & les Ouvrages de Vers, contiennent plusieurs Discours, Traitez, & Origines, sçavoir.

Des Indices qu'on peut tirer sur la maniere dont chacun forme son Ecriture. Des Devises, Emblêmes, & Revers de Médailles. De la Peinture, & de la Sculpture. Du Parchemin, & du Papier. Du Verre. Des Veritez qui sont contenuës dans les Fables, & de l'excellence de la Peinture. De la Contestation. Des Armes, Armoiries, & de leur progrés. De l'Imprimerie. Des Rangs & Cerémonies. Des Talismans. De la Poudre à Canon. De la Pierre Philosophale. Des Feux dont les Anciens se servoient dans leurs Guerres, & de leur composition. De la simpathie, & de l'anthipatie des Corps. De la Dance, de ceux qui l'ont inventée, & de ses

diférentes eſpeces. De ce qui contribuë le plus des cinq ſens de Nature à la ſatisfaction de l'Homme. De l'uſage de la Glace. De la nature des Eſprits folets, s'ils ſont de tous Païs, & ce qu'ils ont fait. De l'Harmonie, de ceux qui l'ont inventée, & de ſes effets. Du fréquent uſage de la Saignée. De la Nobleſſe. Du bien & du mal que la fréquente Saignée peut faire. Des effets de l'Eau minérale. De la Superſtition, & des Erreurs populaires. De la Chaſſe. Des Metéores, & de la Comete apparuë en 1680. Des Armes de quelques Familles de France. Du Secret d'une Ecriture d'une nouvelle invention, tres-propre à eſtre renduë univerſelle, avec celuy d'une Langue qui en réſulte, l'un & l'autre d'un uſage facile pour la communication des Nations. De l'air du Monde, de la veritable Politeſſe, & en quoy il conſiſte. De la Medecine. Des progrés & de l'état préſent de la Medecine. Des Peintres anciens, & de leurs manieres. De l'Eloquence ancienne &

moderne. Du Vin. De l'Honnefteté, & de la veritable Sagefle. De la Pourpre & de l'Ecarlate, de leur diférence, & de leur ufage. De la marque la plus effentielle de la veritable amitié. L'Abregé du Dictionnaire Univerfel. Du mépris de la Mort. De l'origine des Couronnes, & de leurs efpeces. Des Machines anciennes & modernes pour élever les Eaux. Des Lunetes. Du Secret. De la Converfation. De la Vie heureufe. Des Cloches, & de leur antiquité.

On fera une bonne compofition à ceux qui prendront les cent dix Volumes, ou la plus grande partie. Quant aux nouveaux qui fe debitent chaque mois, le prix fera toûjours de trente fols en veau, & de vingt-cinq en parchemin.

Outre les Livres contenus auffi dans ce Catalogue, on vend auffi chez le Sieur Blageart toutes fortes de Livres nouveaux, & autres. On ne marque icy que ceux qu'il a imprimez, à la referve

des Recherches d'antiquité, dont on trouve chez tres-peu d'autres Libraires.

Il ajoûtera à ce Catalogue les Livres nouveaux qu'il donnera de temps en temps au Public.

On ne prend aucun argent pour les Memoires qu'on employe dans le Mercure.

On mettra tous ceux qui ne desobligeront personne, & ne blesseront point la modestie des Dames.

Il faut affranchir les Lettres qu'on adressera chez le Sr Blageart, Imprimeur-Libraire, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plastre.

Il fera toûjours les Paquets *gratis* pour les Particuliers & pour les Libraires de Provinces. Ils n'auront le soin que d'en acquiter le port sur les Lieux.

Ceux qui envoyent des Memoires, doivent écrire les noms propres en caracteres bien formez.

On ne met point les Pieces trop difficiles à lire.

On met tous les bons Ouvrages à leur tour, & les Autheurs ne se doivent point impatienter.

Il est inutile d'envoyer des Enigmes sur des Mots qui ont déja servy de sujet à d'autres.

On prie ceux qui auront plusieurs Memoires, ou plusieurs Ouvrages à envoyer en mesme temps, de les écrire sur des papiers separez.

On avertit que les Mercures qui s'impriment en Hollande, & en quelques Villes d'Allemagne, sont fort peu corrects, & tronquez en beaucoup d'endroits.

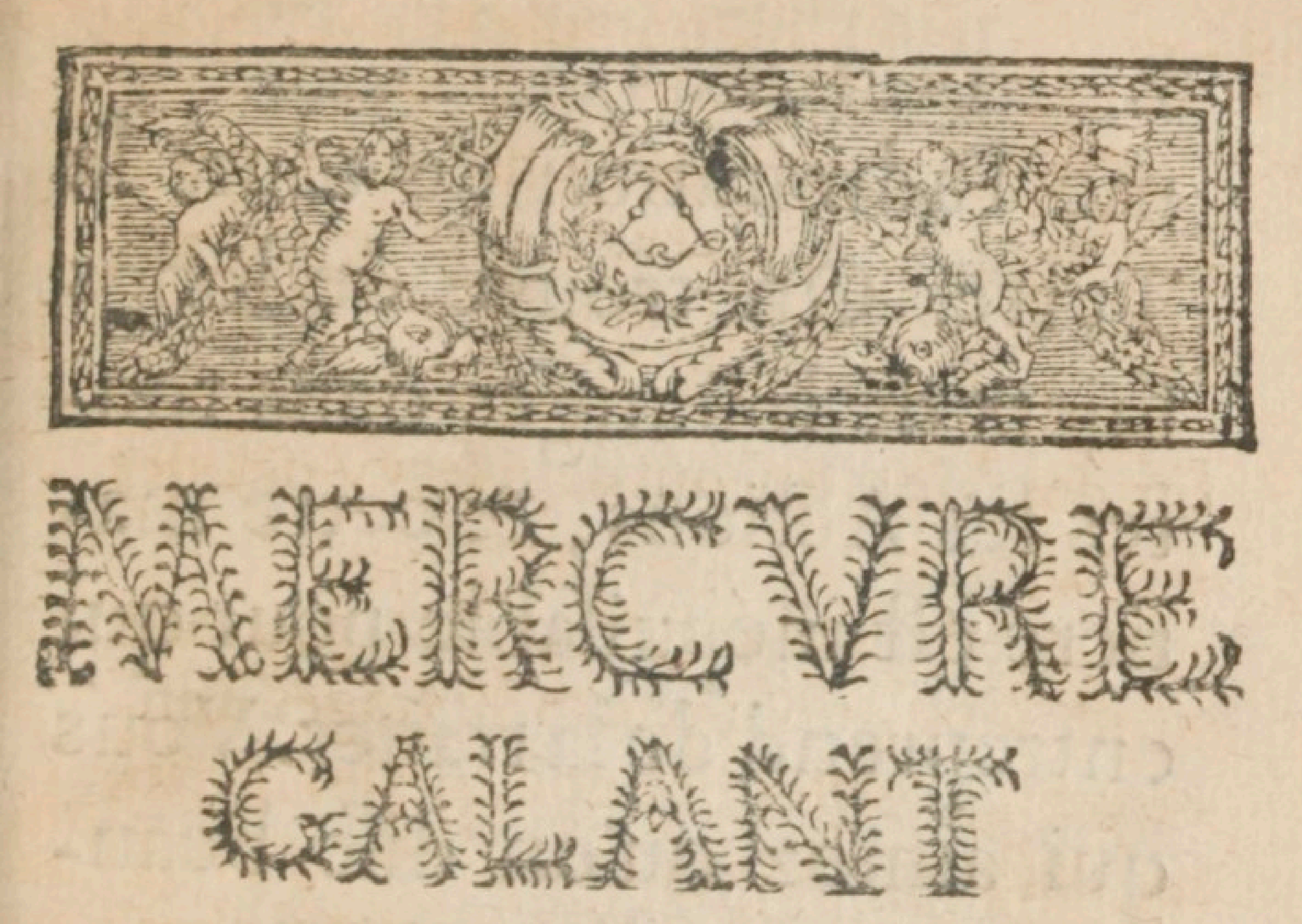

DECEMBRE 1683.

IE croy, Madame, qu'il eſt peu de Lieux où l'on n'ait ſouvent des converſations pareilles à celle dont vous me parlez. Dans le haut degré de gloire où le Roy eſt parvenu, il eſt difficile qu'il ne faſſe l'entretien, com-

me l'admiration de toute la Terre. On trouve de longs ſujets de loüanges dans toutes ſes Actions, & cette matiere eſt inépuiſable pour qui entreprend de la traiter. Vous qui aimez qu'on diſe beaucoup en peu de paroles, vous approuverez ſans-doute le Sonnet par où je commence cette Lettre. Il peint aſſez bien ce grand Monarque, ſi pourtant il eſt poſſible de repréſenter des traits qui paſſent tout ce que l'imagination la plus vive eſt capable de concevoir.

POUR LE ROY.

SONNET.

Soûtenir sans orgueil l'éclat du Diadéme,
Voir couler dans son Sang l'auguste Sang des Dieux,
Unir à la Valeur une sagesse extréme,
Vaincre ses passions, surpasser ses Ayeux;

Rendre soûmise aux Loix la Dignité supréme,
Protéger les Autels, attendre tout des Cieux,
Mépriser les Flateurs, se connoistre soy mesme,
Fixer par sa vertu le sort capricieux;

Ménager les Vaincus, retenir sa victoire,
Renoncer à ses droits, donner tout à la gloire,
Et s'immortaliser par des Faits inoüis;

Quel Modele avons-nous d'une si belle vie?
Demandez à l'Europe, à l'Afrique, à l'Asie;
L'Univers étonné, répondra, c'est LOVIS.

Ce Sonnet est de Mr le Baron des Coustures; & les Vers qui suivent sont de Mr Diéreville du Pontlevesque.

SUR LA PRISE DE COURTRAY, ET DE DIXMUDE.

Vous gagnez bien, fiers Ennemis,
A résister au Grand LOVIS.
Pour des Chasteaux, il prend des Villes.
Dans le mestier de Mars vous n'estes plus habiles.
Vous devez, pour joüir d'un paisible repos,
Accorder tout à ce Héros.
Contre un si grand Vainqueur on tâche à se défendre,
Mais à la fin il faut se rendre.
Je vous ay bien dit que son Bras
Vous feroit encor du fracas,

Quand son coup impréveu nous
attira des larmes.
Croyez-moy, mettez bas les armes,
Ou bien craignez tout aujourd'huy
D'un Roy qui voit Thémis & Bellone
pour luy.

Voicy d'autres Vers du mesme Autheur, sur la mort de Mr le Comte de Vermandois. Le Madrigal qui les suit, est de Mr Pellerin de Breto.

AUX NEREYDES,

Sur la mort de Monſieur le Grand Admiral.

PLeurez, pleurez, Nymphes des Eaux,
Une trop grande ardeur de vivre ſur la Terre
Vous a ravy voſtre Héros.
Vous ne le verrez point triompher ſur les Flots;
Ce Héros deſtiné pour y faire la guerre,
En attendant qu'il puſt y porter ſon Tonnerre,
N'a jamais pû vivre en repos.
Pour s'eſſayer dans ſon jeune âge,
Il eſt allé chercher autre-part les hazards;

Contre l'Ibere altier exerçant son courage,
On l'a veu de Courtray renverser les Ramparts.
Ce noble coup d'essay l'a tout couvert de gloire;
Mais helas! apres sa victoire,
Pour avoir trop couru sur les pas des Césars,
Il est mort au sortir des fatigues de Mars.

SUR LE MESME SUJET.

MADRIGAL.

NE peignez plus la Mort pâle, lugubre, noire,
La traîtresse a chez elle un éclat sans pareil.

Depuis huit jours, helas! pourrez-vous bien le croire,
Elle nous a ravy le cher Fils du Soleil.

Sa Majesté accorda il y a un mois, ou deux, à Mr le Chevalier de S. Laurens, la Charge de Lieutenant pour le Roy au Gouvernement Genéral des Isles Françoises de l'Amérique. Ce Chevalier a le Gouvernement de l'Isle de S.Christophle depuis l'année 1666. qu'il batit les Ennemis de Sa Majesté, & les chassa de cette Isle, dont ils occupoient la moitié. Il les

repoussa encore, & les batit dans l'Attaque qu'ils entreprirent en 1667. contre les François en la mesme Isle, avec quatre mille Hommes, les empescha d'y descendre, leur tua neuf cens Hommes, & fit six cens Prisonniers. Mr le Comte de Blénac, Grand Senéchal de Xaintonge, Gouverneur en chef, & Lieutenant General pour le Roy de toutes les Isles, ayant eu son congé pour faire un voyage en France, Mr le Chevalier de S. Laurens obtint une Commission en date

du premier de May 1632. pour commander en ſon abſance dans toutes les Iſles de l'Amérique; & comme Mr le Comte de Blénac retourne en ſon Gouvernement, Sa Majeſté voulant marquer à Mr de S. Laurens combien Elle eſt ſatisfaite de ſes ſervices, luy a accordé la Lieutenance de Roy au Gouvernement des Iſles de l'Amérique, & luy conſerve toûjours le Gouvernement de S. Chriſtophle. Il eſt Chevalier de Malte, de la Maiſon de Roux, l'une des plus an-

ciennes de Provence. Il s'est distingué en plusieurs Emplois, ayant servy vingt années en France dans l'Infanterie, Capitaine au Régiment de Turenne, & auparavant Officier de Cavalerie. Il y a vingt autres années qu'il sert en Amérique, où il a esté Colonel d'Infanterie, & Maréchal de Bataille des Armées du Roy.

J'ay leû le Journal d'un Voyage fait aux Indes l'année derniere, sur le Navire *l'Heureuse*, appartenant à la Compagnie des Indes Orien-

tales de France. Je ne vous parleray point des divers périls que ceux qui s'y estoient embarquez ont couru de faire naufrage, en traversant de si vastes Mers, & d'estre pris par les Corsaires Malabares, qui les attaquerent vers le Cap S. Jean, qui est entre Bassain & Daman. Je vous diray seulement qu'estant partis du Port-Loüis le 26. Mars 1682. ils arriverent le premier de Septembre devant l'Isle d'Omjoüan, où ils se rafraîchirent dix ou douze jours. Cette Isle, à ce qu'ils

raportent, eſt fort pleine de Montagnes, mais la terre y paroiſt tres-bonne. Elle eſt cultivée par des Noirs, qui y plantent des Arbres de Coco, & des Cannes de Sucre, qui y croiſſent d'une beauté qui ſurpaſſe toutes celles que l'on voit ailleurs. Ils y ſement quelque peu de Ris, du Mil, de petits Pois qu'on appelle des petits Pois de ſept ans en terre, d'autres Légumes, & y élevent quantité de Vaches, Bœufs, Cabrits & Poules. On y voit un grand nombre d'Orangers, Citron-

niers, Bamaniers, Anances, & Pruniers, dont le fruit eſt gros, & à peu pres de la couleur de nos Prunes de Damas violet. Ce Fruit eſt remply de petits pépins, comme du Mil. Il y a un prix fait pour les Bœufs, Cabrits & Poules, quand on les paye en argent, ſçavoir, les grands Bœufs, à deux Patagues ou deux Ecus; les petits, une Patague; les Cabrits, la moitié d'une Patague, auquel prix on donne auſſi dix ou douze Poules; mais quand on les achete en troc de

Marchandiſes, comme Corail, Cornalines, Agates, & Toiles, on a bien meilleur marché. Cette Iſle eſt poſſedée par des Arabes, qui y vivent ſous l'autorité d'un d'entr'eux qu'ils traitent de Roy, & qui demeure à un grand Bourg peuplé de quatre ou cinq cens Familles de meſme Nation, à quatre ou cinq cens lieuës de la Rade dans les Terres. Aſſez pres de cette Rade, il y a un Village habité par des Arabes, & des Noirs, parmy leſquels eſt un Gouverneur de la Con-

trée aussi Arabe. On tient qu'il n'y a pas plus de sept ou huit cens Familles en toute l'Isle ; mais les Noirs y sont en bien plus grand nombre, quoy que Sujets des Arabes. Ces Arabes ont quelques Barques mal bâties, avec lesquelles ils navigent le long de la Coste de l'Oüest de Madagascar, où est leur principal commerce de Noirs, qu'ils achetent pour les mener vendre à Pata, à Moca, & autres lieux de la Mer Rouge. On demanda à l'un d'eux, qui

estoit comme l'Agent du Gouverneur, s'il y avoit de beaux Ports à cette Coste de l'Oüest de Madagascar. Il répondit qu'oüy, & faisoit beaucoup d'état entr'autres, de la Baye de Mazelages. Il dit qu'il y avoit là aupres une tres-grande quantité de fort beau Bois, le plus droit qu'on puisse voir, tres-propre à faire des Masts, & à bastir des Navires, & qu'on ne pouvoit trouver un meilleur Païs pour l'abondance de toutes choses, Ris, Légumes, Bœufs, Cabrits, Mou-

tons, Volailles, & Fruits de toutes especes.

Apres qu'on eut pris les Rafraîchissemens necessaires dans cette Isle, on continua la route de Surate, où l'on moüilla à une lieuë de la grande Rade le dernier d'Octobre. Voicy ce qu'on y apprit. Un Marchand, Chef du Comptoir, que la Compagnie avoit à Bantam en l'Isle de Java, arriva à Surate le 14. Novembre, sur un Vaisseau nommé *le Retourne*, appartenant à la Compagnie d'Angleterre, sur lequel il

s'estoit embarqué à Batavia dés le 2. de Septembre. Il confirma la nouvelle qui estoit déja venuë de la prise de Bantam par les Hollandois, que le jeune Prince de Bantam, soûlevé contre son Pere, avoit appellez à son secours, ne croyant pas son Party assez fort pour luy résister. Comme depuis fort longtemps ils avoient envie de s'assurer le grand Commerce, qui se fait de toutes parts en ce Port-là, particulierement de Poivre, dont se fournissoient abondamment, non seulement les

Compagnies Françoiſe, & Angloiſe, mais auſſi pluſieurs autres Nations tant de l'Europe que des Indes, ils ne laiſſerent pas échaper cette occaſion de venir à bout de leurs deſſeins. Ainſi ils envoyerent au jeune Prince quatre ou 500 Hómes, commandez par le Sr S. Martin François, qui ſe ſaiſirent de la Ville, & de la Forteresſe, dans laquelle s'enferma ce Prince, avec les principaux de ceux qui avoient pris ſon party, & quelques Troupes Javanes, ce qui montoit à

plus de quinze cens Personnes, en comptant les Femmes du Prince, & de tous ses Gens. On sceut que le Roy qui tenoit la Campagne, avec huit ou dix mille Hommes, causoit de grandes incommoditez dans la Place, où il ne pouvoit entrer aucuns vivres, non pas mesme de l'eau à boire, que ce qui leur pouvoit estre apporté de Batavia par Mer; & qu'aussitost que les Hollandois avoient esté maistres de Bantam, ils avoient obligé tous les Officiers des Compagnies

Françoiſe, Angloiſe, & Danoiſe, de ſe retirer à Batavia, en attendant des commoditez de paſſer ailleurs. Ce Marchand ajoûta qu'en la traverſe de Batavia à Surate, il avoit rencontré un Vaiſſeau Hollandois party en May d'Europe, pour Batavia; que ſur ce Vaiſſeau eſtoit une bonne partie de l'Equipage d'un Navire Anglois, qui avoit péry entre le Cap de Bonne-Eſpérance, & la Baye de Saldeigne, que le Navire & tous les Effets eſtoient demeurez; qu'il y avoit entre autres

vingt-huit Caiſſons, dans chacun deſquels étoient quatre mille Ecus, deſtinez pour Madrapatan à la Coſte de Coromandel, & qu'il avoit eu nouvelle que les Anglois, qui s'eſtoient établis en une petite Iſle de la Chine appellée Amoüy, en avoient eſté chaſſez, avec perte de tous leurs Effets, par les Tartares, qui depuis quelque temps ſe ſont rendus maiſtres de ce grand & puiſſant Royaume, apres avoir forcé cette fameuſe Muraille qui fait la ſéparation entre la Tartarie &

la

la Chine ; que les Anglois avoient aussi esté chassez d'un Comptoir qu'ils avoient à Jamby en l'Isle de Sumatra, avec une pareille perte de tous leurs Effets ; qu'un petit Navire appellé *l'Eléphant*, que des Particuliers Anglois de Surate avoient fretté pour envoyer à Bantam pour leur compte, estant arrivé en cette Place-là, dans le temps que les Hollandois s'en estoient saisis, n'avoient pû obtenir la permission d'y faire aucunes affaires, & qu'enfin ils avoient esté contraints d'en

ſortir pour aller à Batavia; que Mr l'Eveſque d'Argoly Cordelier, & quatre Religieux du meſme Ordre, habillez en Marchands, s'eſtoient embarquez ſur ce Vaiſſeau pour Bantam, où ils eſpéroient trouver un Paſſage pour la Chine, qui eſt le lieu où ils vont en Miſſion; que le Vaiſſeau s'eſtoit perdu au retour ſur une petite Iſle, entre Bantam & Batavia, où ce Prélat, les quatre Religieux, & tout l'Equipage, s'eſtoient retirez, apres s'eſtre ſauvez du naufrage, & que le General leur

avoit promis de les faire paſſer de là à Macao, ſur un des Navires de la Compagnie de Hollande. On apprit encore par la meſme voye, que les Hollandois faiſoient courir le bruit à Batavia, qu'ils y attendoient ſeize Navires d'Europe, avec trois ou quatre mille Hommes de guerre, pour renforcer les Garniſons de leurs Places, & l'Armée qu'ils ont ſur pied contre le Roy de Bantam, qui continuë toûjours à faire la guerre, pour tâcher de recouvrer cette Place. Un autre petit

Navire, party de Batavia deux mois apres celuy ſur lequel avoit paſſé le Marchand dont je viens de vous parler, raporta au commencement de Janvier 1683. que les Hollandois eſtoient fort incommodez dans Bantam, que le Roy leur Ennemy qui tenoit la Campagne, tenoit auſſi la Mer avec pluſieurs Barques en guerre, qui en avoient pris dix ou douze que les Hollandois avoient armées à Bantam, pour faciliter le paſſage de leurs Vivres en cette Place, & tué tous ceux qu'ils

y avoient rencontrez, en ſorte qu'il n'y pouvoit plus rien entrer que ce que les Hollandois y apportoient ſur leurs Navires de haut bord; qu'ainſi ils ſoufroient beaucoup de miſeres; que le Roy s'eſtoit fortifié entre Bantam & Batavia, en un Poſte avantageux, par le moyen duquel il empeſchoit le paſſage aux Troupes que les Hollandois pourroient envoyer à Bantam, & qu'il y avoir peu d'apparence qu'ils puſſent longtemps garder cette Place-là.

Le troiſiéme Fils du Mo-

gol s'estant aussi soûlevé contre son Pere, s'est retiré aupres d'un Prince, nommé Samagy, Fils & Successeur de ce fameux Sivagy, qui a tant fait de Conquestes dans l'Indoustan. Cette révolte a obligé le Mogol de lever de puissantes Armées, tant par Mer que par Terre, pour faire la guerre à Samagy. L'Armée Navale consiste en cinq ou six Navires de haut bord, & environ cent Galliotes, sur lesquelles on tient qu'il y a douze à quatorze mille Hommes de guerre,

ſans y comprendre les Gens de Mer, & la Chiourne ; & celle de Terre, en trente ou trente-cinq mille Chevaux. Vers le 15. de Decembre dernier, il y avoit déja trois ſemaines que ces Galliotes eſtoient parties, ſans qu'on en euſt eu aucunes nouvelles. Le Mogol eſtoit à Aurengabate, Ville du Royaume de Guburate, tirant vers les Etats de Samagy, avec ſon Armée de Terre, qui n'avoit encore rien entrepris. On eſtoit perſuadé que tout ce grand appareil ſe réduiroit à

brûler quelques Villages, & à desoler les lieux qui devoient servir de passage aux Troupes. Samagy y avoit déja fait brûler tous les Fourrages. Le bruit s'estoit répandu que le Mogol avoit fait mourir ce Prince par Art magique, ainsi que la meilleure partie des Grands de sa propre Cour, qu'il soupçonnoit d'avoir des intelligences avec son Fils, mais il n'a point esté confirmé. On prétendoit qu'il s'estoit servy en cela de ses Moulas, ou Prestres de sa Loy, qu'il

tient ordinairement aupres de luy au nombre de 160. ou 180. qui font leur Magie en brûlant du Poivre. On eut nouvelle à Surate le 4. Janvier, que la guerre du Mogol avec Samagy, continuant à causer de grands desordres, ils pilloient entierement les lieux par où ils passoient; que Samagy ayant rencontré une Caravane de sept cens Bœufs, chargez de diverses Marchandises pour Surate, l'avoit enlevée, ce qui interrompoit fort le commerce; que les Armées Navales de ces Prin-

ces s'estant rencontrées une fois, le Mogol avoit perdu six ou sept Galliores, ou prises ou coulées à fond; que l'Armée de ce dernier ayant moüillé devant l'Isle de Bombay, & plusieurs de cette Armée, & entr'autres les deux Generaux estant descendus à terre, il estoit survenu du bruit entre eux; que chacun prenant le party de son General, il y avoit eu beaucoup de monde tué de part & d'autre; & que les Anglois craignant que ce fust quelque stratagéme des deux

Genéraux pour se saisir de leur Forteresse, les obligerent par quelques coups de Canon, à rentrer dans leurs Vaisseaux. Voila, Madame, toutes les Nouvelles que j'ay pû tirer du Journal de ce Voyage.

Il m'estoit resté quelques Sonnets, sur les Mots qui ont esté proposez dans quelques-unes de mes Lettres. Je vous les envoye. Les deux premiers sont de Mr Magnin, Conseiller au Présidial de Mâcon. Apres les pensées que tous ces Mots ont fait

naiſtre, on voudroit ſçavoir ce qu'on pourroit dire ſur la Nuit.

SUR L'ARC EN CIEL.

Foibles Spéculateurs des Cauſes naturelles,
Philoſophes oiſifs, raiſonnez jour & nuit
Pour ſçavoir ſi l'Iris a des couleurs réelles,
Ou ſi l'illuſion de nos ſens, nous ſeduit.

Je ne veux point entrer dans ces vaines querelles,
Ma paiſible retraite en aime peu le bruit;
Mais en vous contemplant, couleurs, vives, & belles,

Je vois dans mon Héros, l'Astre qui vous produit.

Le Soleil, dis-je alors, en roulant sur nos testes,
Tantost forme l'Iris, & tantost des Tempestes;
C'est luy qui fait le trouble, & le repos des Airs.

Arbitre de la Paix, Arbitre de la Guerre,
Ainsi le grand LOVIS, par mille soins divers,
Met le trouble ou le calme, à son gré, sur la Terre.

SUR LE PAON.

QVand l'Oiseau de Junon, fier de son beau plumage,
En étale au Soleil les ornemens divers,

Qu'il semble avecque luy, par cent
Miroirs ouverts,
Disputer au brillant la gloire & l'a-
vantage;

SS

Je dis en le voyant, dans ce grave
équipage,
Tel est du vain orgueïl, le sentiment
pervers,
Ce qu'on a de meilleur, on le met de
travers,
On en fait rarement un raisonnable
usage.

SS

Les moindres Souverains, d'un vain
titre ébloüis,
Voudroient se mesurer avec le grand
LOVIS;
Mais qu'ils sont éloignez de ce degré
suprême!

SS

Car enfin s'entester d'un sentiment pareil,
N'est-ce pas comparer, par une audace extréme,
Le plumage du Paon, aux rayons du Soleil?

SUR LE SOLEIL.

REpandre l'abondance, & la fertilité,
Visiter avec soin l'un & l'autre Hémisphére;
Dans le cours glorieux d'une belle Carriere
Produire des trésors à nostre pauvreté;

SS

Soulager les Mortels dans leur necessité,

Estre de ses Sujets & le Prince, & le Pere,
N'est-ce pas imiter l'Astre qui nous éclaire?
N'est-ce pas approcher de la Divinité?

SS

C'est ainsi que LOVIS par sa douce influence,
Cimente incessamment le bonheur de la France,
Et du bruit de son nom, remplit tout l'Vnivers.

SS

Qu'il vive, ce grand Roy, dans une Paix profonde,
Et que donnant des Loix à cent Peuples divers,
Son Regne fortuné dure autant que le Monde.

I. D. G. D. N.

L'amour n'eſt point à couvert de la deſtinée, & les changemens qui arrivent tous les jours dans les liaiſons les mieux établies, font aſſez connoiſtre que les mouvemens de noſtre cœur ne ſont pas fixez par le premier choix que nous faiſons. Un certain je-ne-ſçay-quoy qui nous entraîne en dépit de nous, nous détermine à eſtre inconſtans; & quand mille exemples ne ſerviroient pas à juſtifier ce que je dis, l'Avanture dont je vay vous faire part en ſeroit la preuve. Une

Demoiselle fort bien faite, estimable par sa beauté, & plus encore par son esprit, qu'elle avoit vif & tres-penétrant, estant venuë depuis peu de mois prendre soin de quelques affaires, dans une petite Ville peu éloignée de Paris, y fut connuë en fort peu de temps de tout ce qu'elle y trouva de Personnes de naissance. Son Pere & sa Mere qui estoient de qualité, mais qui avoient peu de Bien, luy connoissant du talent pour venir à bout de mille chicanes qui leur

estoient faites, & par lesquelles on tâchoit de renverser leurs prétentions, quoy que justement fondées, s'estoient reposez sur elle de la conservation de leurs intérests, & elle s'appliquoit à les maintenir avec tant d'exactitude & de conduite, qu'elle eut bien-tost démesslé les difficultez qui empeschoient qu'on ne luy rendist justice. Son habileté fit bruit, & tout le monde marquant de l'empressement pour la servir aupres de ses Juges, un jeune Gentilhomme, maître

de ſon Bien, & des plus riches de tout le Païs, n'épargna ny ſon crédit, ny ſes ſoins, pour luy faire voir combien il prenoit de part à ſes avantages. La Belle reçeut agreablement le ſecours qu'il luy donna ; & comme dans le beſoin qu'elle avoit de luy, les viſites aſſiduës luy eſtoient permiſes, inſenſiblement le Cavalier prit pour elle un attachement plus fort qu'il ne l'avoit crû. Il connut bien que ce qu'on luy donneroit en la mariant, n'approcheroit pas de ce qu'il pouvoit

prétendre ; mais l'amour commençant à l'ébloüir, il considéra que les grands Biens qu'il avoit, luy attireroient beaucoup d'affaires, & dans cette veuë, il crut qu'il luy seroit plus avantageux d'avoir une Femme qui y mettroit ordre, que d'épouser une Fille, qui luy apportant une dote considérable, ne se mesleroit de rien, & n'auroit l'esprit porté qu'à faire de la dépense. La Belle qui s'apperçeut de la conqueste que son mérite luy avoit fait faire, la ménagea

si adroitement, que le Cavalier fut enfin contraint de luy déclarer sa passion. Vous pouvez croire qu'il fut écouté avec plaisir. Elle luy marqua une estime pleine de reconnoissance, & en l'assurant que ses Parens ne luy seroient point contraires, elle eut pour luy des égards d'honnesteté & de complaisance, qui luy firent voir qu'il estoit aimé. Comme elle avoit de l'ambition, elle voulut s'assurer un rang, & se servit du pouvoir que sa passion luy donnoit sur son esprit, pour

ſuy marquer qu'il y alloit de ſa gloire de prendre une Charge avant que de l'épouſer. Le Cavalier avoit ce deſſein depuis quelque temps, & ainſi en luy promettant de la ſatisfaire, il ne faiſoit que ce qu'il avoit déja réſolu. Les affaires de la Belle s'eſtant terminées, de la maniere la plus avantageuſe qu'elle euſt pû le ſouhaiter, elle retourna à Paris, où ſon Amant la ſuivit deux jours apres. Son Pere & ſa Mere, qu'elle avoit inſtruit de l'état des choſes, luy firent un accuëil tres-

obligeant, & pour estre moins en péril de le laisser échaper, ils luy offrirent un Apartement chez eux. L'offre estoit trop favorable à l'amour du Cavalier, pour n'estre pas acceptée. Il logea chez le Pere de la Belle, & ne songeant qu'à avancer les affaires, il prit son avis sur la Charge dont il avoit à traiter. Tandis qu'on travailloit à lever des difficultez assez legeres, qui empeschoient de conclure le Marché de cette Charge, l'amour fit paroître sa bizarrerie, par les senti-

mens

mens qu'il inſpira au Cava-
lier pour une Sœur de la Belle.
Cette Cadete avoit dans les
yeux un fort grand défaut,
dont beaucoup de Gens ne
ſe ſeroient pas accommodez,
& ce défaut, tout grand qu'il
eſtoit, ne put détourner le
Cavalier du deſſein qu'il prit
de ne vivre que pour elle. Il
eſt vray qu'à cela prés, il n'y
avoit rien de ſi aimable.
C'eſtoit un teint qui ébloüiſ-
ſoit, des traits réguliers dans
tout ſon viſage, des mains &
des bras d'une beauté à char-
mer, une taille aiſée & fine;

& ce qui estoit encore bien plus engageant, une humeur si douce & si agreable, que par cette seule qualité, elle eust esté digne du plus fort amour. Plus le Cavalier la vit, plus il la trouva charmante. Il luy contoit cent folies; & l'enjoüement avec lequel elle y répondoit, estoit tout plein de feu & d'esprit. Rien ne devenoit suspect dans leurs conversations, parce qu'elles se faisoient sans aucun mistere, & que l'occasion qu'ils avoient de se parler à toute heure, les ren-

dant fort familiers, ne laiſ-
ſoit rien voir qui fuſt recher-
ché. En effet, il n'y avoit que
des ſentimens d'honneſteté
du coſté de cette aimable Ca-
dete, qui ne doutant point
que le Cavalier n'épouſaſt ſa
Sœur, eſtoit incapable d'aller
pour luy plus loin que l'eſti-
me. Il n'en eſtoit pas ainſi
du Cavalier. Le panchant
qui l'entraînoit vers la Belle,
eut tant de force, qu'apres
luy avoir dit pluſieurs fois en
badinant qu'il eſtoit charmé
de ſes manieres, il s'expliqua
enfin ſérieuſement ſur l'ar-

dent amour qu'elle luy avoit donné. La Belle tournant la chose en plaisanterie, luy dit qu'il perdoit l'esprit; & toutes les déclarations qu'il luy fit ensuite, luy attirant la mesme réponse, il luy demanda un jour, quel desagrément ou dans son humeur, ou dans sa personne, luy faisoit croire qu'il ne méritoit que ses mépris. La Belle que ce reproche surprit, se crut obligée de luy répondre d'un ton un peu sérieux, qu'il se faisoit tort aussibien qu'à elle, quand il l'accusoit de le mé

priſer, & que s'il luy euſt marqué de l'eſtime avant que de s'engager avec ſa Sœur, peut-eſtre ne luy euſt-elle pas donné ſujet de ſe plaindre du peu de reconnoiſſance qu'elle auroit eu de ſes ſentimens; mais qu'en l'état où eſtoient les choſes, elle ne devoit agir qu'avec les réſerves qu'il trouvoit injuſtes. Cette réponſe anima ſa paſſion. Ce fut aſſez qu'il crut ne déplaire pas, pour l'engager à aimer avec plus de violence. Il abandonna ſon cœur à tout ſon panchant, & ne ſongea plus

qu'à perſuader la Belle de ſon veritable attachement. Comme elle eſtoit ſage, elle voulut le guérir, en luy donnant moins d'occaſions de l'entretenir de ſon amour; mais plus elle avoit ſoin de les éviter, plus il les cherchoit. Cet empreſſement fut remarqué, & il ſe trahit bien-toſt, & par ſon inquiétude, lors que pour le fuïr cette Cadette s'enfermoit exprés dans ſa Chambre des apreſdînées entieres, & par les regards tout pleins d'amour qu'il jettoit ſur elle, quand il la voyoit

devant des témoins. L'Aînée qui trouva quelque refroidissement dans les manieres du Cavalier, en soupçonna aussitost la cause. Elle prit garde qu'il n'avoit plus auprés de sa Sœur ces airs enjoüez & libres, qu'il avoit pris tant de fois. Elle les voyoit embarassez si tost que leurs yeux se rencontroient, & la contrainte qu'ils s'imposoient l'un & l'autre selon les diverses veuës, qui les obligeoient de s'observer, luy fut enfin une indice de la trahison qui luy estoit faite.

Comme elle estoit extrémement fiere, elle s'en seroit volontiers vangée en la prévenant par son changement, mais elle avoit de l'ambition, & fort peu de Bien; & en renonçant au Cavalier, il n'estoit pas seûr qu'elle eust aisément trouvé un autre Party qui l'eust consolée des avantages qu'elle auroit perdus. Ainsi elle résolut de dissimuler, & se contenta de soulager ses chagrins par quelques plaintes, qui déconcerterent le Cavalier. Le trouble qu'il fit paroistre, fut un aveu de

ſon crime, & elle en tira des conſéquences, qui luy firent examiner de plus pres tous les ſujets qu'elle avoit de ſe défier de ſon amour. Leur Mariage ne devant ſe faire qu'apres les difficultez levées, touchant la Charge qu'il vouloit avoir, elle découvrit qu'il ne tenoit qu'à luy de les voir finies, & que les obſtacles qu'il y faiſoit naiſtre, ne pouvoient avoir aucun autre fondement que le deſſein de gagner du temps. Remplie de tous ces ſoupçons, & voulant eſtre éclaircie de ce

qu'elle appréhendoit, elle pria ſon Pere & ſa Mere de vouloir preſſer les choſes, leur faiſant connoiſtre ſans leur parler de ſa Sœur, ce qu'il y avoit à craindre du retardement. L'obſtination du Cavalier ſur les prétenduës difficultez de la Charge, avoit déja commencé à leur devenir ſuſpecte. Ils l'entretinrent en particulier, & luy dirent que comme ils l'avoient logé chez eux, on murmuroit dans tout le Quartier, de voir ſi longtemps diférer le Mariage dont on eſtoit

convenu; que pour empeſcher les facheux diſcours, il falloit ſonger à terminer cette affaire, & qu'il n'eſtoit point beſoin pour cela d'attendre qu'il euſt conclu ſon autre Traité. Le Cavalier ne balança point ſur le party qu'il avoit à prendre. Il leur répondit qu'il ſe ſouvenoit de la parole qu'il avoit donnée, qu'il la tiendroit avec joye en tel temps qu'il leur plairoit; qu'il avoit promis d'eſtre leur Gendre, & qu'il ſe feroit un tres-grand bonheur de le devenir; mais que ce ſeroit en

épouſant leur Cadete, pour qui il ſentoit la plus violente paſſion, qu'il trouvoit en elle tout ce qui pouvoit le ſatisfaire; que l'humeur de ſon Aînée eſtoit ſi peu compatible avec la ſienne, qu'elle ne pourroit que le rendre malheureux, & que s'ils luy refuſoient ce qu'il demandoit avec les plus inſtantes prieres, il ſeroit contraint de ſe retirer. Il leur fit cette réponſe avec tant de fermeté, & tout ce qu'ils purent dire pour le détourner de ce deſſein eut ſi peu d'effet, que

ne voulant pas risquer une si bonne fortune, ils se virent obligez de consentir à ce qu'il voulut. La seule condition qu'ils exigerent, fut que la chose se fist au plûtost & en secret, afin que l'Aînée fist moins éclater son ressentiment, quand elle apprendroit une injustice qui n'auroit plus de remede. Le transport qui l'obligea de se jetter à leurs pieds, pour leur rendre grace de ce qu'ils faisoient pour luy, leur fut une preuve de la violence avec laquelle il aimoit. Ils dirent

à leur Aînée, que quelques raiſons qu'ils euſſent pû apporter, le Cavalier s'eſtoit ſi bien mis en teſte de ne ſe point marier qu'il n'euſt traité de la Charge, qu'il leur avoit eſté impoſſible d'en rien obtenir. Elle comprit ce que vouloit dire un refus ſi obſtiné, & il vous eſt aiſé de juger qu'elle en fut piquée au dernier point. Cependant tout ſe concertoit ſecretement pour le Mariage du Cavalier, & de la Cadete, & il ne manquoit pour l'achever qu'une oc-

casion d'en faire la cerémonie, sans que l'Aînée en pust rien sçavoir. Elle s'offrit favorable peu de jours apres. Une Dame dont elle estoit tendrement aimée, la pria de luy faire compagnie dans une partie de Promenade, qui l'engageoit à aller passer quelques jours à la Campagne. La Belle y alla, & eut assez de force d'esprit pour se mettre au dessus de ses chagrins, & y paroistre d'une humeur toute charmante. On luy dit qu'on voyoit bien que la joye d'un Mariage

tout prest à se faire, donnoit aux Belles de grands sujets d'enjouëment; & pour affoiblir la honte où elle craignoit d'estre exposée, elle répondit qu'on jugeoit mal d'elle; qu'il falloit pour la toucher de certaines complaisances, & des tours d'esprit, qu'elle n'avoit point trouvé dans le Cavalier; & que les choses n'avoient jusque-là traîné en longueur, que parce qu'elle vouloit l'engager à épouser sa Cadete. Un vieux Garçon, extrémement riche, & re-

vétu d'une Charge encore plus considérable que celle dont le Cavalier traitoit, luy dit en riant, que quoy qu'il eust toûjours fuy le mariage, il voudroit avoir ces tours d'esprit qui luy plaisoient tant, afin de luy offrir ses services, & que pour les complaisances, il luy seroit aisé d'en répondre. La Belle luy repartit de mesme en riant, qu'elle avoit crû découvrir en luy ce qui estoit si fort de son goust, & qu'à tout prendre, ils seroient assez le fait l'un de l'autre. Sur ce pied-là,

le vieil Officier luy dit des douceurs pendãt deux jours, comme un Amant déclaré en dit à une Maiſtreſſe, & il gouſta ſi bien ſon eſprit, que malgré toutes les reſolutions qu'il avoit priſes de demeurer toûjours libre, il parla enfin de mariage. Vous ne doutez pas que la propoſition ne fuſt bien reçeuë. La Belle trouvoit un rang qui contentoit ſon ambition; elle ſe vangeoit d'un Amant perfide, & tout la ſatisfaiſoit dans une rencontre ſi peu attenduë. La Dame à qui elle

ouvrit ſon cœur, entra dans la confidence du vieil Officier, & luy fit promettre que puis qu'il s'eſtoit déclaré avec ſon Amie, il en iroit faire la demande dans les formes incontinent apres ſon retour. La Belle eſtant revenuë, conta à ſon Pere l'engagement où l'on s'eſtoit mis pour elle. Le Mariage de la Cadete eſtoit fait, & ce fut pour luy une joye ſenſible de voir finir plûtoſt qu'il ne l'avoit crû l'embarras de le cacher. Cette adroite Fille diſſimulant ſon reſſentiment,

tâcha de se rendre toute aimable pour le Cavalier, afin de réveiller son amour, & de luy donner par là plus de regret de la perdre. Le lendemain, elle remarqua sans estre veuë, que le Cavalier s'estoit coulé dans la Chambre de sa Sœur, & que la Porte en avoit esté aussi-tost fermée. Elle regarda par la Serrure, & les vit tous deux dans des privautez, qui la convianquirent de ce qu'elle avoit toûjours soupçonné. Si elle eut de la douleur, elle eut de la joye en mesme

temps, de ce que sa Sœur faisant des avances si indignes d'elle, mettoit le Cavalier hors d'état de la vouloir pour sa Femme. Cette pensée luy remplit l'esprit. Elle crut qu'il refuseroit de l'épouser apres les faveurs qu'il en avoit obtenuës, & qu'ainsi elle seroit vangée, & d'elle, & de luy, quand son Mariage avec l'Officier ne laisseroit plus aucun prétexte à son Pere de garder le Cavalier. Cet Officier tint parole. On avoit esté averty de sa visite, & le Cavalier qui la sçavoit,

alla tout exprés souper en Ville, & ne revint que fort tard. L'Officier charmé de l'accueil qui luy fut fait, ne sortit point qu'on n'eust signé des Articles. La Belle, qui n'aspiroit qu'à joüir de sa vangeance, attendit à se coucher que le Cavalier fust revenu. Apres luy avoir fait quelques plaintes, de la maniere dont il en usoit pour elle depuis quelque temps, elle ajoûta qu'elle l'avoit trouvé si peu digne des sentimens favorables qu'elle luy avoit marqué d'abord, qu'-

elle venoit de s'engager à un autre, & qu'un Contract de Mariage signé, les séparoit pour jamais. Il se feignit vivement frapé de cette nouvelle. La Belle le crut touché d'un vray déplaisir, & pleine de son triomphe en le voyant ainsi accablé, elle le quita sans luy donner le temps de répondre. C'estoit ce qu'il avoit souhaité. Il se coucha fort tranquillement; & le lendemain, comme il l'avoit concerté avec son Beaupere, & avec sa Femme, il alla chez un Amy dans un Quartier

éloigné, où il demeura jusqu'à ce qu'on eust fait le Mariage. La Belle, qui imputa cette retraite à son desespoir, en sentit sa vanité agreablement flatée. Elle épousa l'Officier, & deux jours apres le Cavalier revint aupres de sa Femme. La nouvelle Mariée ne l'eust pas plûtost appris, qu'elle alla trouver son Pere, & luy fit connoistre le péril où sa Cadete estoit exposée, s'il gardoit chez luy le Cavalier. Son Pere luy dit, que puis qu'elle avoit tout sujet d'estre contente, il estoit

persuadé

persuadé qu'elle aimoit assez la Sœur, pour prendre part à ses avantages ; & là-dessus il luy expliqua ce qui estoit arrivé. Le dépit qu'elle eut de s'estre promis une vangeance, qui ne tournoit qu'à sa honte, la mit dans un desordre d'esprit incroyable. Elle sortit brusquement, & depuis trois mois qu'elle est mariée, elle n'a point encore voulu voir sa Sœur.

Je vais vous apprendre une Avanture qui vous paroistra fort singuliere. Le Faucónier d'un grand Prince, ayant lais-

ſé partir trois Faucons pour les eſſayer, il en revint quatre. Ce quatriéme avoit deux Grelots, dont l'un ne ſonnoit point. On le rompit auſſitoſt que l'on s'en fut aperçû, & l'on trouva dedans, un petit Sac de cuir dans lequel il y avoit un Taliſman, qui parut avoir eſté fait il y a plus de 400. ans. Il avoit eſté attaché à cet Oyſeau, afin qu'aucune Proye ne luy puſt échaper. Le Faucon mourut ſitoſt qu'on luy eut oſté ce Taliſman. Ce que je vous dis eſt arrivé depuis peu de mois. Je

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله
على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم

الحمد لله رب العالمين الرحمن الرحيم
مالك يوم الدين إياك نعبد وإياك
نستعين اهدنا الصراط المستقيم
صراط الذين أنعمت عليهم غير
المغضوب عليهم ولا الضالين
آمين

لا إله إلا الله والحمد لله وحده
ولا حول ولا قوة إلا بالله الأمر لله

أمنوا عاي سدوهم وأصحوا قاهرين
فسيكفيهم الله وهو السميع
العليم ولا حول ولا قوة إلا بالله
العلي العظيم

Cordon du grelot

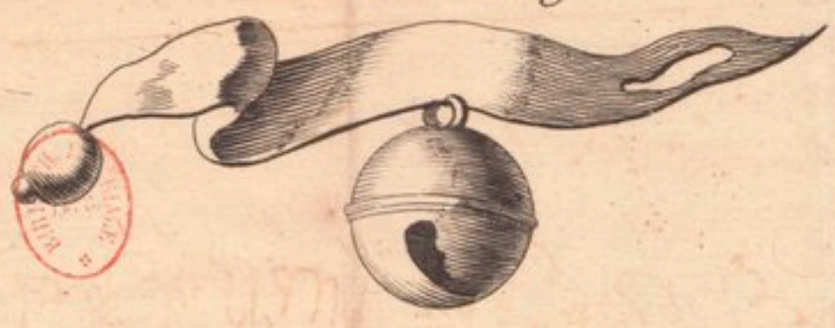

ختم الله على قلوبهم وعلى
سمعهم وعلى أبصارهم غشاوة
ذهب الله بنورهم وتركهم
في ظلمات لا يبصرون
ولئن شاء الله لذهب بسمعهم
وأبصارهم الشور هو القرآن
والتحية

نصر من الله وفتح قريب
ولا حول ولا قوة إلا بالله العلي العظيم

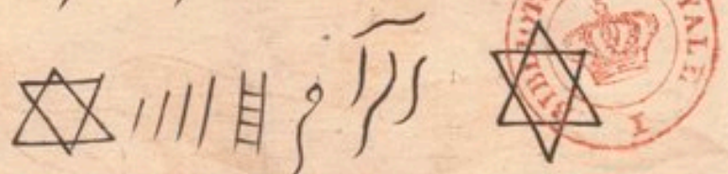

الآم

ous envoye la Figure du Grelot, & celle du Cordon duquel il estoit attaché, avec l'écriture Arabe, & le Talisman qu'on trouva dans deux papiers. J'ay fait graver tout, pour la satisfaction des Curieux. Voicy l'explication des Caracteres Arabes.

Au nom de Dieu, clément & miséricordieux. Dieu, ayez pitié de nostre Maistre Mahomet, & de sa Famille, & de ses Amis, & leur donnez le salut.

Loüange à Dieu, le Seigneur de tout le Monde, clément, miséricordieux, & le Seigneur du

jour du Jugement. Nous vous adorons, nous vous demandons le secours. Conduisez nous au droit chemin de ceux à qui vous avez donné vostre grace, & non pas au chemin de ceux que vous avez maudits.

Il n'y a point de Dieu que Dieu; graces au Dieu tout seul.

Il n'y a point de vertu, ny de force qu'en Dieu.

Dieu mettra un Cachet sur leurs yeux, sur leurs oreilles, sur leurs cœurs, avec des tenebres fort subtiles.

Plût à Dieu qu'il fasse oster leur lumiere, pour les faire tomber

dans les tenebres, afin qu'ils ne voyent pas clair.

Si Dieu veut, qu'il leur oste la lumiere.

Le secours & la victoire est à Dieu. Il n'y a point de vertu, ny de force qu'en Dieu, le grand, & le tres-haut.

Cinq ou six petites Figures qui composent le Talisman, estoient au bas du premier Papier des lettres Arabes, telles que vous les voyez dans cette Planche. Il faut observer que les Mahométans ont la coûtume d'écrire, non pas seulement pour le secours & la vi-

étoire du Faucon, mais auſſi pour chaque ſorte d'Animaux ; ſçavoir, pour les Chameaux, Chevaux, & Mulets; pour des Hommes, des Femmes, des Garçons, des Filles, & des Enfans ; ſur les Epées, & pour le bonheur ou le malheur du Prochain. Pour cet effet, on choiſit un Verſet de l'Alcoran, avec quelque Taliſman ſelon le deſſein q'uon a, & apres l'avoir écrit ſur du papier, on le coud dans un petit morceau de linge ou de cuir, & on l'attache ſur ſoy, le pendant au

col, ou au bras. On l'appelle en Langue Arabe *Fierz*, c'est à dire, *Refuge*, ou *Préservatifs*; & en Langue Turque, *Hamaily*, qui veut dire, *Porter sur soy*. Cela leur coûte quatre ou cinq Ecus. Ceux qui écrivent ce Verset choisy de l'Alcoran, sont des Docteurs Mahométans, Magiciens, qui disent la bonne-avanture, & avec ces sortes de sacrileges, ils trompent ceux qui les croyent, par leur méchanceté & leurs fables. Ils sont dans des Boutiques comme des Marchands, & tout le

monde court à eux. L'un demande quelque Talisman ou Ecriture pour son Faucon; l'autre pour son Cheval, ou son Chameau; la Femme, pour son Mary; & le Mary, pour sa Femme & ses Enfans; enfin, l'un pour l'amour, l'autre pour la haine.

Si vous avez admiré la bonté du Roy, en lisant dans ma Lettre du dernier mois l'Amnistie, qu'il luy a plû accorder aux Rebelles des Sevennes, vous l'admirerez bien davantage, quand je vous auray fait voir que le

Projet qu'ils avoient commencé d'executer, alloit à exciter dans la France un Soûlevement des plus dangereux. Ceux qui parlent ſans ſçavoir le fond de cette Affaire, peuvent croire que leur faute eſtoit peu conſidérable, puis qu'ils ont pû en obtenir le pardon. C'a eſté ſans-doute dans cette croyance, que quelques Etrangers, mal informez de la choſe, ont publié dans leurs Nouvelles publiques, qu'on avoit uſé de violence contre les Prétendus Réformez du Vivarets,

& fait entẽdre par là, que leur crime n'égaloit pas la ſevérité avec laquelle ils avoient eſté traitez. D'autres Perſonnes, par l'intéreſt du Party, peuvent ſe trouver dans la meſme erreur ; & j'affoiblirois les loüanges qui ſont deuës à la clémence du Roy, ſi je négligeois de vous la faire paroiſtre auſſi grande, & auſſi extraordinaire qu'elle eſt, en vous apprenant juſqu'où les Séditieux ont pouſſé leur entrepriſe. Je ne vous en diray rien qui ne ſoit un Réſultat des Interrogatoires, & Pa-

piers reconnus par les Sieurs Homel & Audoyer, Ministres en Vivarets ; & ainsi vous jugerez sur des Faits constans, combien le Roy les a traitez favorablement, en se contentant pour toute punition, de les voir rentrer dans l'obeïssance, & la soûmission qu'ils luy doivent. Avant que je vienne au Fait particulier du Projet, je dois vous dire que le Languedoc est divisé pour les Affaires de la Religion Prétenduë Réformée en quatre Provinces, qui sont le Haut & Bas Lan-

guedoc, les Sevennes, & le Vivarets, chacune desquelles Provinces est divisée en Colloques.

Au dernier Synode, tenu à Usés pour le Bas-Languedoc, il fut résolu qu'on établiroit en chacun des Colloques, qui sont Usés, Nismés, & Montpellier, une Direction composée de trois ou quatre Personnes ; sçavoir, d'un Ministre & de deux ou trois Anciens, pour prendre dans l'intervale d'un Synode à un autre, le soin des Affaires de la Religion P. R. & pour-

voir ſecretement à pluſieurs choſes, qui ne peuvent eſtre faites régulierement qu'en un Synode. On ne ſçait pas bien qui eſtoient les Anciens qui compoſoient cette Direction particuliere en chaque Colloque; mais les Miniſtres eſtoient, le Sr Icard, pour Niſmes; le Sr Gautier, pour Montpellier; & le Sr Boric, pour Uſés.

Il fut enſuite tenu un autre Synode au mois de Septembre 1681. à Valon pour le Vivarets, auquel Synode aſſiſta le Sr Boric, Miniſtre d'Uſés,

qui disoit avoir ordre des Directeurs du Bas-Languedoc, de veiller en Vivarets, pour y établir une Direction ; & dans ce dessein, il se fit une Assemblée particuliere de quelques-uns des priucipaux Ministres, & Anciens du Synode general. Ce fut dans cette Assemblée que l'on établit la Direction du Vivarets. On y nomma pour Directeurs, les Srs Homel, Janvier & Brunier, Ministres ; & les Srs Chapoüillé, & Reyné, Anciens, & on leur donna un Mémoire contenant les

fins principales de la Direction. Ce Mémoire n'eſt pas rapporté ; mais parce que dit le Sr Homel, ſa principale fin eſtoit d'établir une union, & bonne correſpondance entre toutes les Egliſes du Vivarets, & des Provinces voiſines, principalement avec celles du Bas-Languedoc. Dans cette veuë, le Sr Boric, Miniſtre d'Uſés, eſtoit chargé pour le Bas-Languedoc, d'avoir correſpondance avec le Vivarets.

Ceux du Vivarets en devoient établir une avec le

Dauphiné ; & pour executer ce Projet ſous un prétexte d'affaire particuliere, le Sr Boric paſſa en Dauphiné dans le temps d'un Synode, qui fut tenu à S. Marcelin. Il communiqua avec le Sr Sagnol, Miniſtre de cette Province, qui propoſa ce deſſein au Synode ; mais n'ayant pû faire agréer une Direction en Dauphiné en la forme des autres Provinces, il fit nommer des Inſpecteurs, qu'il prétendit devoir faire le meſme effet qu'une Direction. Ces Inſpecteurs furent, les

Srs Sagnol, Miniſtre pour le Valantinois ; Favier, Miniſtre pour le Diois ; Saurin, Miniſtre pour le Viennois ; Baly, Miniſtre pour le Gréſivaudam ; Tholozan, Miniſtre pour les Montagnes de Gapençois, & Ambrunois ; & Papon, Miniſtre pour les Valées de Piagela, & de Quayras. Ces Directeurs ou Inſpecteurs de Dauphiné, eſtoient chargez ſuivant le Mémoire du Sr Boric, d'avoir correſpondance avec le Synode de Bourgogne. L'Affaire ayant eſté communiquée à

un Ancien de Lyon qui eſt du Synode de Bourgogne, pour la propoſer à ſon Synode, cet Ancien la refuſa, ce qui fit échoüer la choſe du coſté de la Bourgogne. Ce refus, dont ceux du Bas-Languedoc eurent avis, fut cause qu'ils trouverent à propos de ne preſſer l'Union que dans les Provinces au deça de la Loire, & de ſe charger de la Provence, & des Sevennes. Les Sevennes devoiẽt communiquer l'Affaire au Haut-Languedoc, & à la Haute-Guyenne. Le Haut-

Languedoc, & la Haute-Guyenne, devoient établir la correſpondance avec la Baſſe-Guyenne; la Baſſe-Guyenne, avec la Xaintonge; la Xaintonge, avec le Poitou; mais comme cette Affaire alloit lentement, ceux du Bas-Languedoc envoyerent le Sr Gautier, Miniſtre de Montpellier, dans toutes ces Provinces, pour leur repréſenter la neceſſité de cette union. Ce Miniſtre fit le voyage; mais trouvant ces Provinces mal diſpoſées, la choſe demeura-là.

Depuis ce temps, ceux de la R. P. R. reçeurent avis de la ſignification qui leur devoit eſtre faite de la Lettre Paſtorale du Clergé. Ceux du Bas Languedoc demanderent une Conférence au Dauphiné & au Vivarets, pour examiner la Réponſe qu'ils devoient faire à cette Lettre, afin de garder l'uniformité.

Le prétexte des Eaux qui ſe prennent à Valet en Vivarets, fit que le rendez-vous y fut donné au mois de Septembre 1682. par le Sr Boric pour

le Bas Languedoc, par le Sr Sagnol pour le Dauphiné, & par le Sr Homel pour le Vivarets. Le hazard voulut que le Sr Piala d'Orange, Miniſtre de Roterdam, & petit Couſin du Sr Piala, à préſent Miniſtre d'Orange, ſe trouva au meſme Lieu, avec les Srs Brunier Miniſtre en Chailar en Vivarets, Janvier Miniſtre des Sevennes, & Reyné Miniſtre d'Aubenas. Les choſes furent remiſes ſur le tapis par le Sr Boric, entre tous ces Miniſtres, ce qui faiſoit voir que le Languedoc & les Se-

vennes estoient dans le dessein de remettre l'Affaire sur pied, & de s'y attacher sans interruption. Trois choses furent discutées, sçavoir, *Si l'Union proposée estoit necessaire; par quels moyens on la pourroit établir, & quelle seroit la fin de son établissement.*

A l'égard de l'établissement de l'Union, on demeura generalement d'accord qu'il estoit necessaire. Quant au moyen, qu'il falloit faire des Députations dans toutes les Provinces, & que le Bas Languedoc

& les Sevennes devoient estre chargez de la dépense, le Vivaretz & le Dauphiné ne la pouvant faire ; & pour ce qui estoit de la fin de l'Union, elle devoit regarder la conservation des Eglises subsistantes, & le rétablissement de celles qui avoient esté interdites. A ce dessein il devoit estre fait une Députation à la Cour par les plus qualifiez de la R. P. R. De tout cela on fit un Résultat qui fut dressé par le S. Sagnol, & emporté par le S. Boric, pour le communiquer au

Languedoc & aux Sevennes. Ceux du Languedoc & des Sevennes ne jugerent pas à propos que l'on députast ny à la Cour, ny dans les Provinces; ce qui fit encore manquer le dessein de cette Union. Mais l'Affaire de Mademoiselle Paulet, qui par la suite a donné lieu à la démolition du Temple de Montpellier, fit renoüer les Conférences, & il en fut assigné une à Montpellier pour le jour de S. Martin, dans la Maison du Sr Gautier Ministre.

A cette Assemblée qui se fit de nuit, il se trouva des Députez des trois Colloques du Languedoc & des Sevennes, avec le Sr Sagnol pour le Dauphiné. La résolution qu'on y prit, estoit de travailler sans relâche à l'Union proposée, & d'envoyer dans toutes les Provinces dont il a esté parlé, pour la faire résoudre. Il fut sur cela résolu par provision, que s'il se démolissoit quelque Temple, les Ministres qui y avoient esté donnez, prescheroient sur les Ruines. La démoli-

BIBL. IMPR. NATIONALE

tion de celuy de Montpellier ayant esté faite peu de temps apres, en execution d'un Arrest du Parlement de Thoulouse, ceux de Nismes & d'Usés qui craignoient pour eux la mesme chose, envoyerent dans les Provinces qui se trouverent alors disposées à entrer dans cette Union, & l'on assigna une Conférence generale à Thoulouse au 7. May 1683. On dressa, dans cette Assemblée qui estoit nombreuse, un Projet general, & une Requeste au Roy. La Requeste tendoit à excu-

ſer les attentats réſolus par ce Projet, qui contenoit ſeize ou dix-ſept Articles, dont les principaux eſtoient, *Qu'il ſeroit preſché le 27. Juin dans toutes les Egliſes interdites, ſans affecter de preſcher ſur les Maſures des Temples, dans les Places publiques; mais dans les Campagnes, dans des Bois, & des Jardins. Que l'on recevroit les Relaps, & les Catholiques qui voudroient ſe mettre de la R. P. R. Qu'en cas que l'on ne puſt obtenir la permiſſion de tenir des Colloques, il en ſeroit tenu ſecretement, où l'on recevroit des*

Ministres. Que les Ministres ne défereroient point aux Decrets qui seroient décernez contre eux, au sujet de l'Exercice de la R. P. R. Ce Projet & la Requeste au Roy, furent portez par les Députez dans les Provinces, pour faire executer le Projet le 27. Juin 1683. mais ceux du Languedoc, à cause de la Foire de Baucaire, changerent le jour assigné, & le remirent au 22. Aoust, auquel jour seulement on devoir l'executer; mais le Sieur Favier, Ministre du Dauphiné, qui estoit de l'Assemblée

de Thoulouſe, ayant divulgué la choſe à Grenoble, & eſtant paſſé à Genéve où il avoit fait imprimer la Requeſte, & en avoit laiſſé pluſieurs paquets à des Marchands, pour la répandre dans tous les Païs Etrangers, ſe rendit dans le Bas-Languedoc, où il déclara ce qu'il avoit fait. Le tout fut remis au 11. de Juillet. L'on ne ſçait pas encore la raiſon pour laquelle ce Projet ne fut point executé ce jour-là, ſi ce n'eſt que chaque Province eſtoit bien-aiſe de ne pas donner l'exem-

ple, en commençant la premiere. Quoy qu'il en soit, le Vivarets estoit dans cette incertitude; mais ce qui détermina la chose en Vivarets, fut que les Directeurs de cette Province s'estant assemblez le 15 Juillet à Vernoux, avec plusieurs autres Personnes, un Messager qu'ils avoient envoyé à Nismes, leur apporta une Lettre du Sr Icard Ministre, par laquelle il se plaignoit de la lâcheté du Vivarets, & assuroit qu'on avoit executé à Sainte Hipolite le 11. & que

le Poitou, la Xaintonge & la Guyenne, ne manqueroient pas d'executer le 18.

Cette Assemblée ne s'arresta pas à la simple résolution d'executer le Projet general, en faisant prescher dans tous les Lieux interdits; mais avant que de se séparer, elle fit un Projet particulier pour le Vivarets. Ce Projet particulier fut envoyé à Nismes, & dans les autres Provinces, afin que l'on prist des résolutions dessus, & que l'on s'y conformast. Il contenoit en substance, *Qu'il*

falloit executer le Projet general résolu à Thoulouse, & prescher dans tous les Lieux interdits. Pour cela, les Ministres du Vivarets qui se trouverent à cette Assemblée, furent distribuez, tant dans ces Lieux interdits, que dans leurs Annexes, le 18. du mois de Juillet. On établit une Direction fixe, composée d'un Gentilhomme appellé des Fonds, qui devoit estre Président; du Sr Homel, Ministre adjoint avec les Srs Bertrand & Blanc autres Ministres; & d'autres particuliers Nota-

bles du Païs, & l'on assigna cette Direction à Chalençon. Ce Projet portoit encore, *Qu'en cas que l'on envoyast des Troupes, ils se donneroient main-forte; Qu'à cet effet, il y auroit un signal pour se rendre aux Lieux qu'on attaqueroit, & que ceux qui refuseroient de prester secours, seroient déclarez Rebelles. & traitez comme Ennemis; Qu'on feroit des Compagnies en chaque Eglise, & qu'on nommeroit des Officiers; Que l'on tiendroit un Passage sur le Rône, afin d'avoir du secours; Qu'il seroit fait des Mémoires dans chaque*

Eglise, des Relaps, ainsi que de ceux que l'on dit estre érigez en Persecuteurs, soit Prestres, Gentilshommes, ou autres, dont le Tableau seroit envoyé; & enfin, qu'on prieroit M^rs d'Entragues, en cas de besoin, de se vouloir mettre à la teste des Troupes.

Apres cette Assemblée de Vernoux du 15. de Juillet, il fut presché le 18. dans tous les Lieux interdits du Vivarets; & ceux qui avoient esté élûs pour composer cette nouvelle Direction à Chalençon, s'y estant rendus, il se tint une Assemblée géné-

rale en ce lieu-là le 29. & 30. du mesme mois. On y approuva ce qui avoit esté fait jusqu'alors. On confirma la Direction. On ordonna que ce qu'elle jugeroit, ou six des Directeurs ensemble en l'absence des autres, seroit executé; & que chaque Consistoire ou Communauté, feroit sçavoir quel nombre de Gens de la R. P. R. s'y trouvoit, & que l'on taxeroit les Aisez de cette Religion.

Il y eut ensuite une autre Assemblée à Chalençon, dans laquelle on élût des Ca-

pitaines pour les Compa-
gnies qui feroient envoyées
par chacun des Consistoires.
On envoya des Députez aux
Sevennes, pour se trouver à
une nouvelle Assemblée qui
devoit se tenir à Genoüillac,
& qui ne s'y tint pas, à cause
de la mes-intelligence que
l'on avoit tâché de jetter
parmy ceux qui devoient la
composer Les Poincts princi-
paux d'Instruction des Dé-
putez, ainsi qu'il est justifié
par un Mémoire, estoient de
remontrer entre autres cho-
ses; *Que le desordre qui estoit*

parmy ceux de la R. P. R. venoit des faux Freres, qu'ils appelloient Temporiseurs, & qu'il estoit nécessaire d'en faire des exemples; Qu'il falloit premierement s'attacher aux Ministres relâchez, & à ceux qui avoient paru contraires à l'execution du Projet, en laissant agir le Peuple contre ces derniers, & mettant les autres en lieu de seûreté, en cas qu'on pust s'en saisir; sinon qu'il falloit leur envoyer des Garnisons, & les charger de grosses contributions; & qu'il estoit pareillement de la derniere necessité de faire quelques Exemples qui portas-

ſent coup, de Perſonnes de qualité, Notables & contraires au Projet.

Apres toutes ces Aſſemblées & Députations, pluſieurs ayant pris les armes, ſe rendirent à Chalençon, où il fut fait une Garde, compoſée tant des Habitans du Lieu, que de ceux des Lieux circonvoiſins, qui venoient chacun à leur tour ſe relever, & qui logeoient par Billets chez des Hoſtes aux dépens de la Direction, & on continua les Exercices de la R. P. R. dans les Lieux défendus, avec armes & attroupe-

mens. On fit plus. On se saisit d'un Chasteau proche de Chalençon, appellé Chambaud, dans lequel on mit une Garnison, & d'un autre appellé Pierre-gourde. On députa à Nismes, & dans les autres Lieux, pour avoir un Secours d'Hommes & d'argent. On promit beaucoup; mais ces grandes promesses aboutirent à l'égard de ceux de Nismes, à mille livres; de Lyon, deux cens vingt livres; d'Usés, deux cens livres; & d'Annoney, soixante & quinze livres, & on alla aux

Presches en Vivarets dans les Lieux interdits ; ce qui continua jusqu'au 30. Aoust, qu'une autre Assemblée s'estant tenuë à Chalençon, on eut le soin d'y faire trouver des Gentilshommes, & autres Personnes affectionnées au service du Roy, qui tournerent les choses de maniere, qu'il fut résolu qu'on cesseroit l'Exercice de la Religion dans les Lieux interdits ; que l'on poseroit les armes, qu'on demanderoit pardon à Sa Majesté, & qu'on se remettroit à sa clémence. Il en fut

dressé un Acte de fidelité & de soûmission, & cet Acte a esté envoyé au Roy. Les choses demeurerent en cet état jusqu'au 18. Septembre, que ceux de la R. P. R. apprirent que les Troupes de Sa Majesté devoient entrer dans le Vivarets le 20. & que quelques Mal-intentionnez les assurerent que l'Amnistie qu'on leur avoit laissé espérer, & qui n'arriva que le 22. contenoit une réserve de tous ceux qui avoient assisté aux Assemblées generales & particulieres; ce

qui comprenant generalement tous ceux de la R.P.R. leur fit croire qu'il n'y avoit aucun espoir de pardon pour eux, & que les Personnes qui les avoient portez à se remettre dans le devoir & l'obeïssance deuë au Roy, les avoient sacrifiez. Cela fit que quelques-uns recommencerent de s'assembler du costé de Chalençon le 19. 20. & autres jours suivans, & qu'ils envoyerent mesme le 23. un Détachement qui s'approcha assez pres des Troupes de Sa Majesté, pour

insulter les Sentinelles, & faire d'autres insolences la nuit du 23. au 24. & celle du 24. au 25. ce qui obligea de faire marcher les Troupes contr'eux le 26. & d'en tuer une partie. Cependant l'Amnistie ayant esté répanduë par tout, toutes les autres Communautez, mesme celle de Boutieres, l'ont reçeuë avec tous les respects & la reconnoissance qu'elles devoient aux bontez de Sa Majesté, & ont demeuré dans la soûmission & l'obeïssance.

Le Berger Fleuriste vous

eſt connu par tant de galans Ouvrages, que pour vous faire eſtimer celuy que vous allez lire, il me ſuffira de vous apprendre qu'il en eſt l'Autheur. C'eſt une Réponſe qu'il fait à la Nymphe des Bruyeres, qui luy avoit mandé comme par reproche, que le cœur qu'il luy offroit n'eſtoit plus à luy, ou qu'il ne pouvoit y eſtre ſans inconſtance.

LE BERGER FLEURISTE,

A la Nymphe des Bruyeres.

AVant que de me condamner,
Je croirois, belle Liliane,
Sans recourir à la chicane,
Que vous devriez un peu m'examiner.
Vous sçavez mon humeur sincere,
Elle mérite de vous plaire.
De grace donc, au lieu de m'insulter,
Trouvez bon d'écouter
Un petit Discours sans mistere.

SS

Autrefois, il est vray, Cloris avoit
mon cœur,
Elle en sentoit mesme l'ardeur,
Elle en voyoit la flâme,
Elle en remarquoit les soûpirs,
Elle en expliquoit les desirs,
Et sa belle Ame
Faisoit de tout cela ses innocens
plaisirs.

SS

L'union me paroissoit douce;
Mais quoy que pour Cloris elle eust
aussi d'appas,
Comme il n'est rien qui ne change
icy-bas,
Un secret mouvement la pousse
A quitter, malgré moy, nos Hameaux
pour Paris.
Elle part, elle arrive, elle te voit,
l'admire,

L'estime, l'aime, & pour tout dire,
Il gagne le cœur de Cloris,
Et le gagne si bien, que ce seroit pour elle
Une douleur mortelle,
Si quelque évenement qu'on ne pust détourner,
L'obligeoit de l'abandonner.

SS

Mais c'est peu de cette victoire,
Que remporte Paris;
Il efface de sa mémoire
Jusqu'aux Adorateurs qu'elle a le plus chéris.
Je suis confondu dans ce nombre.
Cloris ne m'écrit plus, ne pense plus à moy;
J'en seche, j'en languis, j'en deviens comme une Ombre,
Et je me vois enfin, & presque sans effroy,

Aux Portes du Royaume sombre.

SS

Par bonheur, la raison y vient à mon secours,
Elle force ma résistance,
Par une vive remontrance,
Et de mon desespoir change le triste cours.
Mon cœur en est touché, son devoir le ramene.
Il a quitté Cloris, il a rompu sa chaîne;
La devoit-il porter toûjours?

SS

Si c'est assez que d'une année,
Pour la constance d'une amour,
Quand la constance est fortunée,
Et trop de douze mois, quand elle est sans retour,
Ma rupture ne peut qu'estre à tort condamnée.

Ainsi lors que vers vous je suis ma
destinée,
Point de reproche, s'il vous plaist,
Sur une affaire terminée,
Où vous n'avez point d'intérest.
Mon cœur se donne tel qu'il est,
Sincere & franc, autant qu'on le peut
estre;
Croyant de bonnefoy garder jusqu'à
la mort
Chaque nouvelle ardeur que l'amour
y fait maistre,
Et qu'il y garderoit, s'il avoit l'heu-
reux sort
D'estre enflâmé pour une Belle
Qui fust d'humeur fidelle.

Ie n'en jurerois pourtant-pas.
Peut-on dans l'avenir répondre de
ses pas?

Ce cœur est François, suit la mode;
Prenez-le, s'il vous accommode.

25

Vous allez dire qu'un Amant
Ne parle point si franchement;
Que ce discours sent trop l'indi-
férence;
Et qu'un mensonge adroit, galamment
debité,
En amour, a la préférence
Sur une rude verité.

SS

Si vous le dites, je le pense;
Mais quoy, je ne sçaurois ny mentir,
ny tromper.
On trouve dans vos chaînes
Beaucoup plus d'attraits que de
peines,
Ie ne croy pas que j'en puisse écha-
per;
Cela pourtant arrivera peut-estre.

Et quand? je n'en sçay rien; qui le
sçauroit connoistre?
Le temps & le destin, se laissent-ils
regler?
Leur conduite a le Ciel pour maistre,
Cessez donc de vous en troubler.
On ne doit s'attacher dans le galant
mistere
D'un Berger & d'une Bergere,
Qu'à l'extréme plaisir dont on se sent
charmé,
Quand on aime, & qu'on est aimé.
Nous goûtons déja l'un & l'autre,
La moitié de cette douceur;
Poussons l'ouvrage à bout, partagez
mon ardeur;
Vous faites mon desir, que je fasse
le vostre;
Ce mutuel accord, est le nœud du
bonheur,
Et nous n'en croirons point de si fort
que le nostre.

Mr de Fromonville ayant obtenu le Gouvernement de Nemours, y fit son Entrée publique il y a fort peu de temps. C'est un Gentilhomme qui s'est distingué dés ses premieres années à l'Expédition de Gigery. Il s'y trouva avec le Regiment de Picardie, dont il estoit Lieutenant. Comme il s'estoit toûjours attaché aupres de Mr le Duc de Nemours, ce Prince estant mort, il suivit la jeune Princesse en Portugal, lors qu'elle en eut épousé le Roy. Il s'y marin, & y fut

fait Capitaine dans le Regiment de Chevry. Estant de retour en France, il fut Bailly de Nemours, & Capitaine du Chasteau, comme avoit esté feu Mr de Fromonville son Pere. En 1674. le Roy qui avoit acheté le Duché de Nemours, avec le Duché d'Aumale, à condition de payer les debtes de la Maison de Nemours, ayant donné ce premier Duché à Monsieur, pour suplément d'Apannage, Mr de Fromonville sceut si bien gagner l'estime, & les bonnes graces de ce

Prince, qu'il joignit à ses Emplois, la Charge de Capitaine des Chasses du Duché, & luy a fait enfin obtenir le Brevet du Roy, de Gouverneur de Nemours. Voicy ce qui s'est passé dans son Entrée. Le Dimanche dernier jour d'Octobre, Mr de Fromonville sortit le matin de Nemours, avec son Lieutenant & ses Gardes, & un fort grand nombre de Gentilshommes, pour se rendre à Grés, qui est un Bourg éloigné de la Ville d'une lieuë. Ce Lieu fut choisy pour s'as-

ſembler, & l'on y regla la Marche, qui fut commencée à deux heures apres midy, pour entrer à Némours par la Porte de Paris. Pluſieurs Compagnies, commandées chacune par ſes Officiers, s'avancerent en bon ordre, faiſant de continuelles décharges ſur le chemin. Quand elles furent à la Porte de la Ville, elles formerent deux Hayes, & s'arreſterent pour laiſſer paſſer Mr le Gouverneur. Les Gardes de Chaſſe, commandez par Mr de Franclieu, Lieutenant, alloient les pre-

miers, tenant l'Epée nuë. Ils estoient suivis des Sergens. Mr le Prevost des Marchands, & les Archers, alloient aussi l'Epée nuë, immédiatement devant Mr de Fromonville, qu'on voyoit au milieu des Gentilshommes qui l'accompagnoient, tous tres-lestes, & fort bien montez. A l'entrée du Fauxbourg, Mr Martin, premier Echevin, suivy de ses Collegues, luy présenta les Clefs de la Ville, dans un Bassin d'argent. Il s'agenoüilla pour les recevoir, & remit ces

Clefs dans le Baſſin, apres les avoir baiſées. Les Echevins luy ayant fait leurs Complimens, & leurs Proteſtations de fidelité, il continua ſa Marche juſques au Palais, où Mr Hédelin, Lieutenant General du Bailliage, & Mr le Roy, Préſident de l'Election, le harangnerent, chacun à la reſte de ſa Compagnie. La Jeuneſſe de la Ville, rangée ſous les Armes, ſalüa ce Gouverneur d'une décharge genérale; & ſi-toſt qu'il fut dans le Chaſteau, on y défonça pluſieurs muids de

Vin, qu'on abandonna au Peuple. Le reſte du jour ſe paſſa aux Complimens qu'il reçeut des Principaux de la Ville. Il fut traité le ſoir par les Officiers ; & le lendemain, il donna à ſouper dans la grande Salle du Chaſteau. Le Repas fut magnifique, & rien n'y manqua, ny pour le bel ordre & la propreté, ny pour l'abondance. Trois jours apres, Madame la Gouvernante invita les Dames à un Ambigu, qui fut précedé d'un Bal. Ce Bal dura depuis huit heures juſques à

minuit. On n'épargna rien pour cette Feste. Les Illuminations, les Rafraîchissemens, les Fruits, tout fut employé, & ces Divertissemens ayant continué plusieurs jours, chacun tâcha d'y donner des marques de l'estime, & du respect que l'on a pour ce nouveau Gouverneur.

Je vous envoyay dans le mois de Juin dernier, une Lettre que M Crochat, Professeur des Mathématiques, adressoit aux Astrologues Judiciaires. Voicy la Réponse qu'on luy a faite.

A Mr CROCHAT,

Sur ce qu'il a écrit contre les Astrologues.

IE ne sçay, Monsieur, quel sera le fruit de vostre Lettre; il doit estre grand, puis qu'on est extrémement disposé à croire ce qui se dit, contre quelque Science que ce soit; mais particulierement contre l'Astrologie, laquelle ayant esté pratiquée par les Anciens fort heureusement, n'est plus à la mode, en ce tẽps que l'on n'estime rien qui ne soit nouveau, comme

si toute l'Antiquité avoit manqué de lumieres, & qu'il suffit de citer les Anciens, ou de pratiquer ce qu'ils ont enseigné ou pratiqué, pour estre traité de ridicule. Mais pour faire voir que si l'on méprise, ou condamne l'Astrologie, c'est sans raison & sans fondement, je réponds à vostre Problême, & j'en promets la solution, quand vous le souhaiterez. Cependant vous ne trouverez pas mauvais, si en voulant établir, ou défendre l'Astrologie, des injures que vous luy faites, il m'échape quelque chose qui soit éloigné du respect que je devrois à

un Professeur de Mathématique, si pourtant ce n'est pas avoir beaucoup de foy, de croire que vous le soyez, lors qu'on lit dans vostre, Lettre, Que le Pôle des Maisons Astrologiques est dans l'Intersection de l'Horison, & du Méridien; ce que d'autres que moy, traiteroient d'une absurdité indigne du plus petit Ecolier. Si je me sers d'un mot qui vous blesse, vous en estes cause, estant sorty le premier du respect qu'on doit à la divine Astrologie.

La Question que vous proposez, ne roule que sur la maniere de dresser une figure natale sous le

Pôle, où la Sphére est paralelle. La chose vous a paru peut-estre difficile à résoudre, & vous avez crû par là embarasser les Astrologues. Vous l'avez mesme accompagnée de certaines reflexions, sur lesquelles vous croyez qu'il seroit impossible de vous satisfaire. Cependant ce n'est qu'une bagatelle; & quand il vous plaira de donner le temps précisement, pendant lequel cette naissance est arrivée, je vous en feray la Figure, aussi facilement qu'en aucun autre lieu du monde. Vous sçavez, Monsieur, que ce que je vous demande est un prin-

cipe incontestable de l'Astrologie, & sans quoy, l'on n'a jamais fait aucun Théme celeste. Cela vous embarassera peut-estre à vostre tour. Je n'en doute-pas; car il me paroist beaucoup de difficulté à sçavoir l'heure qu'il peut estre en un lieu, où il n'y a point de Méridien, puis que ce n'est que par l'aproche, ou par l'éloignement du Soleil au Méridien, que l'on mesure les temps. Quand vous la sçaurez, & que vous me l'aurez dite, je satisferay à ma promesse. Ce sera environ dans le temps que nous verrons achever la Tour qu'Esope entre-

prit de bastir en l'air; mais que dis-je, lors que je vous demande une naissance arrivée sous le Pôle, puis qu'il est impossible qu'il s'y en fasse, le Pôle estant un Point Mathématique sous lequel il ne peut naistre personne?

Je ne puis croire que vous prétendiez entendre, que ce soit proche du Pôle, qu'un Homme soit né, puis que vous sçavez, ou devez sçavoir, que Jean-Baptiste Morin a donné une méthode exacte & naturelle, de dresser une Figure natale pour tous les lieux habitables; & qu'il dit, qu'au lieu où il ne se peut faire de di-

raison de Maisons celestes, là aussi il ne se peut faire de Génération, l'une estant la cause de l'autre; ce qui se prouve par l'expérience. C'estoit un habile Homme que le Sieur Morin, bon Philosophe, & grand Mathématicien, mais qui a peut-estre eu le malheur jusqu'à present de n'estre pas connu de vous; car s'il l'avoit esté, vous ne nous citeriez-pas Pic de l'Amirande, & Aléxandre de Angelis, pour détruire l'Astrologie, puis qu'il a répondu fortement (& d'une maniere à ne point laisser lieu de douter de la verité de la certitude

de l'Astrologie) à toutes les objections qui se trouvent dans leurs Livres, & à toutes celles que l'on pourroit faire contre cette Science Phisique. En attendant que vous le lisiez, je vous conseille de ne pas faire des jugemens assez téméraires contre les Astrologues, pour croire que c'est par des Préjugez qu'ils s'attachent à cette Science, puis que ce n'est rien moins que cela, & qu'elle est fondée sur l'expérience & la raison, qui sont des preuves aussi assurées dans les matieres Phisiques, que les Démonstrations le sont dans les Mathématiques.

Je finiray, pour ne pas passer les bornes d'une Lettre, en vous remerciant au nom de tous les Astrologues, des faveurs que vous leur offrez de la part de Mademoiselle Uranie, à condition qu'ils renonceront à l'Astrologie, pour embrasser l'Astronomie. Il n'y en a pas un qui les estime assez, pour payer ce qu'elle en demande d'eux, & qui veüille quitter cette Science pour l'Astronomie, laquelle seule n'est bonne à rien, & n'est utile qu'en ce qu'elle est employée pour l'Astrologie. Et en effet, sans le fruit que nous en recüeillons par la belle

Astrologie, toutes les peines des Thichos, des Galilée, & de vostre Mr de Cassini luy-mesme, qui ont travaillé depuis si longtemps, pour reconnoistre avec exactitude tous les mouvemens des Planetes, & particulierement de Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure, demeureroient inutiles, & ne seroient pas plus avantageuses & à eux & aux Public, que s'ils s'occupoient à compter les goutes d'eau qu'enferme la Mer. Je suis vostre, &c.

LE SERRURIER, demeurant à Châlons en Champagne.

Mr le Marquis de Mire.

poix ſoûtient en toutes occaſions la grandeur du Nom qu'il porte, par une magnificence qui ſemble attachée à ſes actions, & à ſa perſonne. Tout ce qu'il fait eſt grand; mais il ne paroiſt jamais tant l'Aîné de l'illuſtre Maiſon de Levy, que lors qu'il peut joindre les intéreſts de la Religion à ceux de l'Etat. Tout le monde connoiſt le ſuccés extraordinaire avec lequel il s'y applique dans Pamiers, & dans tout le reſte de la Province de Foix, dont il eſt Gouverneur. C'eſt dans

cette Ville qu'il fit faire un Service tres-ſolemnel pour la Reyne, dés qu'il eut appris ſa mort. Cet empreſſement n'a pas ſuffy à ſon zele, & il a voulu porter plus loin la reconnoiſſance qu'il doit aux bontez diſtinguées dont cette grande Princeſſe l'avoit toûjours honoré. Sa Majeſté luy ayant envoyé la Commiſſion pour tenir les Etats de la Province, il les a convoquez dans la Ville de Foix meſme. L'ouverture s'en fit le 8. de Novembre. On y délibera d'abord ſur

les Dons ordinaires, & on y reçeut tout d'une voix les intentions du Roy, telles qu'on les expliqua. Mr l'Abbé de Paylhez, qui est à la teste de cette Assemblée, en l'absence de Mr l'Evesque de Pamiers, y représenta avec beaucoup d'éloquence la perte que la France a faite par le deceds de son auguste & pieuse Reyne. Son Discours estoit tres-digne de luy. Aussi résolut-on, si-tost qu'il l'eut proposé, de faire connoistre par un Service pompeux l'extréme venération

tion que l'on conſervoit pour cette Princeſſe. Ce Service fut fait le Jeudy ſuivant onziéme du meſme mois, avec une magnificence qui eſt peu connuë dans les Provinces. Les Etats ſe rendirent en corps, & en grand deüil, dans le Chaſteau de la Ville de Foix, où M' de Mirepoix les attendoit. Quatre Perſonnes des plus qualifiées des Etats, ayant de grands Manteaux longs, prirent le Poële, lors qu'ils ſçeurent que le Clergé arrivoit en cerémonie. La Marche ſe fit

dans l'ordre ſuivant.

Six-vingts Pauvres habillez de gris, alloient deux à deux, avec de grandes Torches à la main, & apres eux, les Penitens bleus en fort grand nombre, ayant auſſi chacun un Flambeau. Les Ordres Religieux venoient en ſuite ſelon leur rang; & le Clergé de l'Abbaye les ſuivoit. Deux Exempts des Gardes marchoient à la teſte de toute la Maiſon de Mr de Mirepoix, qui eſtoit toute en grand deüil. Tous les Gardes eſtoient meſme habillez de

noir ſous leurs Caſaques, & avoient de grands Crêpes au Chapeau. Ils portoient leurs Mouſquetons renverſez; & les Tambours & les Trompetes faiſoient un bruit lugubre, qui fut repris en divers endroits de la Meſſe. Les Gardes environnoient le Drap mortuaire. Le Lieutenant des Gardes, & les autres Officiers, venoient en ſuite, précedant Mr le Gouverneur en grand deüil. Son grand Manteau eſtoit porté par trois Gentilshommes, qui avoient eux-meſmes de

grands Manteaux portez par des Laquais. Mr l'Abbé de Paylhez venoit immédiatement apres eux, en Rochet & en Camail, & il avoit à sa gauche Mr le Comte de Foix. En suite marchoient deux à deux, tous les Seigneurs, Gentilshommes, & Consuls des Etats, selon leur séance. Toute la Milice de la Ville & du Chasteau, estoit rangée en haye jusques à l'Eglise. Sans cette précaution on n'auroit pû garder un ordre bien régulier dans une Marche où l'affluence prodigieu-

ſe de monde qui avoit accouru de toutes parts euſt infailliblement jetté beaucoup de confuſion. On ſe rendit dans la grande & belle Egliſe de l'Abbaye, que l'on trouva toute tenduë de noir à trois Bandes de Velours, chargées des Armes & des Chifres de la Reyne, & de Trophées de la Mort. Dans le Chœur eſtoit un Mauſolée fort bien entendu, élevé de cinq Marches, avec la Repréſentation de la Reyne au milieu. Six Colomnes ſoûtenoient une Chapelle ardente extraordi-

nairement illuminée. Le Mausolée estoit d'un Dessein particulier. Il y avoit à chaque coin quatre Gardes, & un Officier, & toutes les Places du Chœur estoient si bien disposées, que tous ceux qui les occupoient, relevoient la pompe de ce Deüil. Quand chacun eut pris la sienne, le Celébrant cómença la Messe. Mr le Gouverneur n'avoit devant luy que son Capitaine des Gardes, & les Aumôniers du Chasteau. Il alla seul à l'Offertoire, apres avoir fait les revérences de cerémonie

à l'Autel, à la Repréſenta-
tion, & à chaque Corps des
Etats. Il revint en ſuite à ſa
place avec la meſme cerémonie, & l'on entendit l'Oraiſon Funebre. Mr l'Abbé de Rodeille, qui la prononça, ſoûtint admirablement l'approbation qu'il avoit déja meritée à Pamiers, & que ſes Sermons ont droit d'attendre par tout, apres le ſuccés qu'ils ont eu pluſieurs fois dans les Chaires de Paris. Toutes les Cerémonies que l'Egliſe pratique en de ſemblables rencontres eſtant ſi-

nies, Mrs des Etats accompagnerent en corps Mr de Mirepoix au Chasteau. Il traita les Principaux avec toute l'abondance & la propreté qu'on peut attendre d'une Personne qui est magnifique en toutes choses.

Le Mardy 30. de Novembre, Mademoiselle de Belin, Fille de feu Mr de S. Marceau, Capitaine d'Infanterie au Régiment Lyonnois, tué au service de Sa Majesté, abjura l'Heresie entre les mains du Pere Aléxis du Buc Théatin, à l'issue de la Controverse.

Trois jours apres, Mr de la Haye-Grandville, fit une pareille Abjuration. Il est d'une illustre Famille de Bretagne, qui a toûjours esté de la Religion Protestante, & qui a plusieurs Parens Ministres, & entr'autres le Sr Pinot Ministre de Genéve. Il y avoit déja quelque temps que ce mesme Pere travailloit à le retirer de ses erreurs.

Je vous envoye des Paroles d'un Amant, qu'un habile Maistre a mises en Air. Vous jugez bien, puis

qu'elles ſont d'un Amant, qu'il faut qu'elles ſoient plaintives.

AIR NOUVEAU.

BEau Jardin, beau Ruiſſeau,
témoin de mon martyre,
Bois, où loin de Philis je viens verſer des pleurs,
Engagez vos Zéphirs à plaindre mes malheurs;
Ou ſi dans ces beaux Lieux ils ne veulent que rire,
Engagez-les du moins à dire
A Philis que je meurs.

Rien n'eſt plus aiſé, ny plus naturel, que les Vers qui ſuivent. Ils ſont de Mr

Beau jardin beau ruisseau tes moin de mon martyre Bois ou loin de Phillis je viens

ver — ser des pleurs pleurs Engagez vos zephirs a plaindre mes malheurs ou si dans ce beau

lieux ils ne veulent que rire engagez les du moins a dire a Philis que je meurs a Philis que je meurs

Valnay, Controlleur de la Maiſon du Roy, & ont eſté faits pour une Philis, dont je vous puis apprendre le nom. Elle s'appelle Madame Hullot, & eſt Femme d'un Secretaire du Roy. Il ſeroit fort difficile de trouver une plus habile Chaſſereſſe.

CAPRICE.

QVoy que la Fable ait tant vanté
La Gréce, & ſon antiquité,
La France l'emporte ſur elle.

Son Héros est dans les hazards
Plus grand que Jupiter, ou Mars,
Ne l'est dans sa gloire immortelle.
Malgré ses plus puissans Rivaux,
D'un souffle il renverse une Ville.
Hercule a fait douze Travaux,
LOVIS en a fait plus de mille.
Autrefois ce grand Apollon
Joüa-t'il mieux du Violon
Qu'à présent l'illustre le Peintre;
Et chez le Troyen eut-il l'art
D'orner la Corniche & le Ceintre
Aussi richement que Mansart?
Nous avons de belles Hélenes,
Trop, au gré de certains Marys.
Nous ne manquons point de Pâris,
Une en a souvent des douzaines;
Mais nous avons pour la vertu,
Pour le courage, & pour l'adresse,
Dequoy l'emporter sur la Gréce,
Quelque Déesse qu'elle ait eu.

Une des nostres si charmante,
Qu'on ne peut la priser assez,
Auroit fait la leçon à trente
De ces Belles des temps passez;
C'est Philis que je veux dépeindre;
En graces elle vaut Vénus,
Et quand je dirois un peu plus,
Je n'aurois pas beaucoup à craindre.
Terpsicore, du Clavessin
N'avoit pas le toucher si fin
Que cette sçavante Merveille;
Iamais jeu ne fut si poly,
I'en prendrois à témoin l'oreille
De l'incomparable Lully.
Minerve estoit bien moins parfaite
En ouvrage au petit Mestier;
La Bource que Philis m'a faite,
Est un chef d'œuvre tout entier;
Mais tout ce que je dis là d'elle,
N'est à mon sens que bagatelle,
Pres de son adresse à chasser.

C'est là qu'elle est des plus sçavantes,
Et qu'elle peut seule effacer
Diane & toutes ses Suivantes.
Cette Fille de Iupiter
L'auroit elle osé disputer
A nostre charmante Chasseuse,
Elle qui dedans ses Forests
Tiroit à l'affust de fort pres,
Comme une pauvre paresseuse?
Mais Philis, le Fusil en main,
Pousse à cheval ou Liévre, ou Daim,
Par les Valons & les Montagnes,
Et plus viste que les Eclairs,
Prend plaisir à fendre les airs,
Quand elle est en pleines Campagnes.
D'autrefois aux jours de repos,
Sans jamais se lasser de Chasse,
Neptune la voit sur ses flots
Pleine d'ardeur parmy la glace.
L'Hyver qui charme les Canards,
Ravit aussi nostre Déesse,

Qui pour mirer un coup d'adresse,
Affronteroit mille hazards;
Elle se rit de la froidure,
Et tant que l'Astre du jour dure,
Tomba-t-il neiges & grésil,
Il faut qu'elle acheve sa queste,
Et qu'elle abate chaque Beste
Qui se présente à son Fusil.
Témoin de ce noble Exercice,
Malgré Decembre, & son courroux,
Je veux, en luy rendant justice,
Dire icy le plus beau des coups.
A mes yeux elle vient d'abatre
D'un seul coup trois Canards de quatre
Qui folâtroient dans les Roseaux.
De soixante pas cette Belle
A si bien tiré ces Oyseaux,
Que je les tiens dans la Nacelle.
Du temps que les cœurs & les yeux,
Enchantez par l'Idolâtrie,
Reconnoissoient autant de Dieux

Que d'Illustres dans leur Patrie;
Philis auroit du moins esté
La Déesse de la Cité,
On l'auroit peinte en ses Images
Parmy les Maistres du Néctar,
Molement assise en son Char
Tiré par des Canards sauvages.

On a toûjours dit que les grands Hommes ne mouroient point. Cette verité a paru dans la mort de Mr Bernardi, Chef de cette illustre Académie, qui s'est acquis tant de réputation, non seulement en France, mais encore dans tous les Etats qui en sont voisins.

Il a laissé un Neveu de son mesme nom, Héritier de ses Biens, & de ses bonnes qualitez. Ainsi il semble que Mr Bernardi ne soit pas mort, puis qu'on le voit revivre en la Personne de son Successeur, qui apres avoir appris ses Exercices dans cette Académie, & fait quelques Campagnes pour s'instruire dans le Métier de la Guerre, estoit revenu aupres de Mr Bernardi son Oncle, & l'avoir aidé dans son Employ pendant les dernieres années de sa vie. Ce Neveu occupe au-

jourd'huy dignement sa place dans le Manége, & dans les autres fonctions de l'Académie, qui est toûjours soûtenuë dans le mesme ordre, & dans la mesme regle, par Mr de Châteauneuf-Carbonnel. Je croy vous avoir déja marqué qu'il a esté associé plus de vingt ans avec feu Mr Bernardi, avec tant d'union, & de bonne intelligence, qu'il a toûjours paru au Public qu'il n'y avoit qu'un seul esprit en deux Personnes diférentes. Les Gentilshommes de cette Aca-

démie, animez par les faux-bruits qu'on faisoit courir, qu'elle estoit décheuë du premier éclat qu'elle avoit eu, ont augmenté leur ardeur & leur courage, dans les Attaques du Fort, qu'ils ont continué de faire cette année, & mesme avec plus de succés que les années précedentes. La premiere entreprise de cette jeune Noblesse, fut d'attaquer ce Fort par une Escalade, & par les Petards. Mr le Prince de Masseran, qui par l'absence de Mr le Marquis de S. Simon, Neveu de Ma-

dame la Duchesse de Richelieu, se trouvant le Doyen de l'Académie, conduisoit le Détachement qui devoit escalader la Place. M le Comte de Guébriant, Neveu d'un Maréchal de France de ce nom, estoit à la teste d'une autre Troupe qui conduisoit les Petards. Le gros des Troupes suivoit, ayant à la teste les autres Chefs de l'Académie, pour soûtenir ceux qui devoient escalader & petarder la Place. L'Action commença par l'Escalade. Les premiers qui avoient monté

dans un Bastion par les Echelles, ayant esté découverts par la Sentinelle qui donna l'allarme, on ne laissa pas de mettre le feu au Petard qui enfonça la Porte; mais la Garnison ayant accouru aux deux endroits attaquez, s'opposa d'un costé à l'escalade qu'on faisoit d'un Bastion, & d'un autre costé abatit la Herse, & arresta ceux qui se mettoient en état d'entrer par la Porte. Le gros des Assaillans s'estant approché de la Place pour soûtenir ceux qui avoient

commencé les Attaques, & la Garnison d'un autre costé s'estant mise en défense, on fit grand feu de part & d'autre pendant une heure. Ceux de la Place ayant renversé les Echelles avec leurs Canons, & jetté de la Paille allumée pour éclairer dans les Fossez, défendirent si bien les Postes où l'on avoit fait l'Attaque, & jetterent une si grande quantité de Grénades sur les Assaillans, qu'enfin ils furent obligez de batre la Retraite. Elle fust faite sans confusion; mais comme les mauvais suc-

cés ne font bien ſouvent que redoubler le courage des Ames genéreuſes, on tint Conſeil de guerre, & on réſolut de faire un ſecond effort pour emporter la Place d'emblée. Afin d'exécuter ce deſſein, on ſépara ces jeunes Guerriers en pluſieurs Corps, qui devoient faire de fauſſes Attaques, pour amuſer la Garniſon en divers endroits, pendant qu'un autre Détachement approcheroit ſans bruit, d'un endroit de la Place, qui n'eſtoit pas ſi bien gardé que les autres. Toutes les

ces fausses Attaques firent grand feu, & la Garnison n'en fit pas moins. La Troupe qui attaquoit la Porte, jetta quantité de Grénades contre ceux qui défendoient la Herse, & fit passer un nouveau Petard, pour l'apliquer à cette Herse. Le Détachement qui avoit approché de la Place sans bruit, commença l'Escalade avec succés, & s'estant rallié dans un Bastion, vint attaquer en flanc ceux de la Garnison qui défédoient la Herse que le Petard venoit d'enfoncer. En mesme temps, toutes

les

les fausses Attaques se convertirent en veritables, & commencerent à escalader chacune de son costé; de sorte qu'en un moment, on vit monter à l'Escalade de toutes parts, & forcer le Fort. La Garnison s'estant rassemblée dans un autre Bastion, demanda quartier, ce qui luy fut accordé.

Mr le Marquis de S. Simon, Doyen de l'Académie, estant revenu du Voyage qu'il avoit fait avec le Roy, aux divers Campemens de ses Troupes, les Gentils-

hommes de cette Académie commencerent à faire un Siége dans les formes. On fit les Lignes de circonvalation; on ouvrit la Tranchée, qui fut soûtenuë par une Redoute qu'on fit à la teste. Les Assiégez ayant mis le feu à un Fourneau qu'ils avoient fait sous cette Redoute, elle fut perduë, & puis regagnée. Le Logement fut fait sur la Contrescarpe, & ruiné encore par le feu d'un Fourneau, & par une Sortie des Assiégez; mais ce Poste fut repris un peu apres, & le Lo-

gement assuré. Le Fossé ayant esté percé, on attacha le Mineur à la Demy-lune. On y fit une Bréche raisonnable par un grand Fourneau; & ce Poste apres avoir esté bien attaqué, & bien défendu, fut enfin emporté par les Assaillans qui se logerent dans la Demy-lune, ce qui fut cause que les Assiégez demanderent à capituler. Ils sortirent avec une composition raisonnable. M^rs les Marquis & Chevalier Degault, & de Vezellay, M^rs les Comtes de Lamberg, de S. Marsan,

de Lhôpital, & Deuchin, Mrs les Marquis de Pierrecourt, de Maridor, de la Riviere, & de Chabane, & généralement tous les autres Gentilshommes de l'Académie, firent connoistre dans cette occasion ce qu'on doit attendre de leur courage, lors qu'ils seront à la teste des Troupes de Sa Majesté. Le Nonce du Pape, les Ambassadeurs d'Espagne, & de Savoye, & plusieurs autres Ministres des Princes Etrangers, ont eu la curiosité d'aller voir plusieurs fois les At-

taques de ce Fort, & ont bien compris, que la France ne manqueroit jamais de bons Officiers, puis qu'il y a tant de belles Ecoles, où l'on instruit de bonne-heure la jeune Noblesse dans l'Art Militaire.

La place que Mr de Mézeray avoit laissée vacante dans l'Académie Françoise, a esté remplie par Mr Daucour. Le choix que Mr Colbert avoit fait de luy, pour le mettre aupres de Mr le Marquis de Blainville son Fils, dit plus à son avantage, que toutes

les loüanges que je pourrois luy donner ſur ſon eſprit, & ſur ſa conduite. Il commença à paroiſtre dans le monde, par un Ouvrage qui luy acquit beaucoup de réputation, & qui a pour titre, *Sentimens de Cleante, ſur les Entretiens d'Eugene & d'Ariſte.* Depuis ce temps-là, ſes occupations ne luy ont pas permis d'en faire beaucoup d'autres. Le Diſcours qu'il fit à l'Académie le Lundy 29. Novembre, jour de ſa Réception, ne laiſſa douter perſonne, qu'il ne fuſt capable de réüſſir

dans tout ce qu'il entreprendroit d'écrire. Ce Discours, quoy que fort long, fut écouté avec une attention qui faisoit connoistre le plaisir qu'on en recevoit. Comme il y avoit déja plus de trois mois que la Compagnie l'avoit agreé, sans qu'il eust encore paru dans ses Assemblées, il s'en excusa, sur la douleur que luy avoit causé la mort de Mr Colbert, & prenant de là occasion de s'étendre sur les grandes qualitez de ce Ministre, il fit voir avec beaucoup de force,

& de netteté, tous les avanta-
ges que la France avoit re-
çeus de l'infatigable vigilan-
ce, avec laquelle il s'estoit
incessamment employé pour
le service du Roy, & pour la
gloire & la grandeur de l'E-
tat. Il exagéra ensuite, com-
bien il estimoit l'honneur
d'estre associé à une Assem-
blée d'Esprits choisis, qui
travailloient à mettre nostre
Langue dans sa derniere per-
fection; & dit, *Que comme
apres la raison, qui est l'essence de
l'Homme, rien ne luy estoit si
propre, ny si utile que la parole,*

ſans laquelle la raiſon meſme ne peut ſe faire connoiſtre, l'application que Meſſieurs de l'Académie donnoient à polir, & à perfectionner cette parole, eſtoit un des plus importans uſages de la raiſon, & qui contribuoit davantage à la proſpérité des Etats. Il prouva cela, en faiſant voir, *Que de toutes les Nations de la Terre, il n'y en avoit point eu de plus heureuſes, ny de plus renommées, que celles qui avoient eu ſur les autres l'avantage de bien parler; que parmy les Grecs, ces fameuſes Villes qui avoient ſurpaſſé toutes les autres en ſplen-*

deur, les avoient aussi surpassées en éloquence; & que parmy les Romains, l'heureux Siecle d'Auguste n'avoit pas moins esté le comble de l'éloquence Romaine, que le comble de la grandeur, & de la majesté Romaine. Il ajoûta, *Qu'on ne devoit pas s'étonner de cette liaison du bien public avec l'éloquence, si l'on considéroit que c'estoit l'éloquence qui récompensoit le plus magnifiquement ceux qui travailloient pour le bien public; rien n'estant comparable à la glorieuse immortalité qu'elle donne, & qu'elle seule est capable de donner; Que tout ce*

qu'avoient fait les Arts durant les premieres Monarchies, estoit entierement détruit; que l'Empire des Grecs, & des Latins, estoit aneanty depuis plusieurs siecles; mais que l'Empire des Lettres Grecques & Latines, subsistoit encore aujourd'huy, & s'étendoit par toute la Terre; Que la gloire que produit l'Art de parler n'estoit bornée ny par les temps, ny par les lieux; qu'elle avoit toûjours esté le plus cher objet des plus grands Héros; qu'Alexandre & César en avoient esté tellement touchez, que tout ce qu'ils avoient fait de

grand & de merveilleux, ils ne l'avoient fait que pour elle; que l'un avoit pleuré publiquement sur le Tombeau d'Achille, en s'écriant, O que vous estes heureux d'avoir esté loüé par Homere! *& que l'autre avoit voulu estre luy-mesme son Historien.* Apres avoir rapporté plusieurs autres avantages de l'Art de parler, dont Mrs de l'Académie font profession, il dit, en parlant du grand Cardinal de Richelieu; *Que le dessein d'établir une Compagnie, toute composée de Personnes illustres, ou en Poësie, ou en His-*

voire, ou en quelque autre genre d'éloquence, (ce qui la rendoit une des plus politiques, & des plus celebres Assemblées que le monde eust jamais veuës,) estoit une marque de la sublimité de ses lumieres, qui luy faisoient voir dans l'avenir que ses grands desseins pour la France, seroient un jour executez, & qu'il viendroit un temps héroïque, dont les merveilles ne trouveroient jamais assez d'Historiens, de Poëtes, & d'Orateurs; que ce temps estoit venu; que le dessein qu'avoit pris un illustre Chancelier, de loger l'Académie Françoise dans

son Palais, qui estoit le premier Tribunal du Royaume, avoit esté un heureux présage qu'elle devoit approcher du Trône, & loger dans l'auguste Maison de nos Roys; que c'estoit le comble de gloire pour elle, qu'elle pût appeller son Protecteur, celuy que toutes les bouches de la Renommée appelloient, le Vainqueur des Roys, le Maistre des Mers, l'admiration de toute la Terre. Il passa de là à l'Eloge de cet incomparable Monarque; & apres avoir dépeint quelques-unes de ses merveilleuses Actions, avec des traits d'une

éloquence tres-vive, voulant faire voir que jamais Potentat sur la Terre n'avoir donné tant d'éclat à la Majesté Royale, il dit, *Qu'en quelque état que ce Prince fust, quoy qu'il fist ou qu'il ne fist pas, il paroissoit toûjours avec une grandeur infinie; Que s'il parloit, c'estoit une parole effective qui sembloit produire les choses mesmes qu'elle signifioit, & que s'il ne parloit-pas, c'estoit un silence qui étonnoit, & dans lequel on sçavoit bien que se formoit le destin des Etats; Que s'il faisoit la moindre démarche, son action donnoit le mouvement*

à toute l'Europe ; que s'il n'en faisoit aucune, son repos tenoit tout l'Univers en suspens ; & qu'enfin quoy que l'on pust regarder en luy, parole, silence, mouvement, repos, tout y estoit grandeur, gloire, puissance, autorité.

Mr Daucour ayant finy son Discours, en protestant à Messieurs de l'Académie, qu'il conserveroit toûjours pour la grace dont ils l'avoient honoré, une parfaite reconnoissance dans un cœur tout plein d'estime, de respect, & de soûmission pour

leur Compagnie, Mr Doujat, qui en est présentement le Directeur, luy répondit à peu prés en ces termes.

MONSIEUR,

L'Académie Françoise aura toûjours des sentimens de vénération & de reconnoissance, pour la mémoire du grand Ministre, dont la perte ne luy est pas moins sensible qu'à vous. Comme c'est un malheur qui nous est commun, il me seroit difficile de trouver des termes propres pour vous donner la consolation dont nous avons nous-mesmes besoin. Nous avions

fait un peu auparavant une autre perte considérable, en la Personne de Mr de Mezéray. La Compagnie se tenoit honorée de sa profonde érudition, & de la beauté de son esprit. Tout le monde sçait ce que luy doit nostre Histoire, & nous sommes témoins de la grande part qu'il a euë à nos Travaux ordinaires, par une continuelle application, & par une étude particuliere des Langues, qui peuvent servir à rendre la nostre plus parfaite. On trouvoit toûjours dequoy s'instruire dans sa conversation, & l'on voyoit aisément qu'il y avoit peu de choses dans

l'étenduë des belles Lettres, qui eussent échapé à sa connoissance.

Vous pouvez juger, Monsieur, par le choix que l'Académie Françoise a fait de vous, pour remplir la place d'un Homme de ce mérite, qu'elle estime elle fait de vostre Personne. Elle a considéré vos talens, qui malgré le soin que vous avez pris de les cacher, ne peuvent estre inconnus qu'à ceux, qui n'ont aucune connoissance du monde. Comme elle a beaucoup de satisfaction de vous voir entrer dans ses exercices; elle espere que par vostre assiduité vous répondrez à son at-

tente, & que vous contribuëreZ beaucoup par les lumieres de vostre esprit, à la perfection des Ouvrages qu'elle a voulu entreprendre. Elle espere mesme que vous joindrez vos nobles efforts à ceux de ces grands & beaux Génies, qui tâchent de se prévaloir des incomparables Actions de nostre auguste Protecteur, pour relever par leur Prose, ou par leurs Vers, la gloire de nostre Nation, & la beauté de nostre Langue.

En vous parlant de la derniere distribution des Prix de l'Académie, j'oubliay à vous envoyer ce Madrigal de Mr

Diéreville à Mr de Santeüil, Chanoine de S. Victor. Vous vous souvenez, Madame, que la Traduction de son Ode Latine, faite par Mr de la Monnoye, y remporta celuy de Poësie.

TAndis qu'en mille Lieux on n'entend dans l'Eglise
Que retentir le Chant de tes Hymnes sacrez,
Et que toute la Terre en marquant sa surprise,
Dit, qu'il faut que le Ciel te les ait inspirez;
Que ta gloire, SANTEVIL, paroist digne d'envie,
Estant comblé de tant d'honneurs,

Lors qu'on voit que l'Académie
Couronne encor tes Protécteurs!

Ma derniere Lettre vous apprit la mort de M le Comte de Vermandois; il faut aujourd'huy vous apprendre quelle a esté la Pompe funébre de son Inhumation. Sa Majesté ayant choisy l'Eglise Cathédrale de Nostre-Dame d'Arras pour le lieu de la Sepulture de ce Prince, Elle le fit sçavoir à Mr l'Evesque & au Chapitre de cette Ville-là, par ses Lettres de Cachet, & leur ordonna de luy rendre

des honneurs conformes à une Perſonne de ſon rang. L'on fit auſſi-toſt ſonner toutes les groſſes Cloches de la grande Egliſe : & le lendemain 26. de Novembre, Mr le Marquis de Montchevreüil ſon Gouverneur, ayant donné avis qu'entre onze heures & midy ſon Corps ſeroit amené, Mr Guitonneau, ancien Chanoine de la Cathedrale, & Maiſtre de la Fabrique, qui pour l'intelligence ſinguliere qu'il a des Cerémonies Eccléſiaſtiques, & des appareils Funébres, avoit eſté choiſy

par le Chapitre pour dresser celuy-cy, employa tant d'Ouvriers, & concerta si bien toutes choses, qu'à onze heures les trois grands Portails, le Chœur & la Nef de l'Eglise, furent tendus d'une double tenture de Deüil, chargée de Bandes de Velours noir; outre la Chapelle où le Corps du Prince devoit estre mis en dépost, & dont la draperie qui en bannissoit tout le jour, formoit un Ciel à l'Impériale. Les choses estant ainsi préparées, Mr le Comte de Nancré Gouverneur d'Arras, qui par

l'ordre

l'ordre de Mr le Mareſchal de Humieres, avoit fait partir le jour precédent cinquante Maiſtres de la Garniſon, pour aller juſques à Lens attendre le Corps, fit ſortir de la Place les Régimens de Coniſmarck, de Lyonnois, & de Villeroy, pour aller au devant à une lieüe de la Ville. Pendant ce temps toute l'Infanterie ſe mit ſous les armes; & Mr le Chevalier de Montchevreüil, à la teſte de trois Bataillons du Régiment du Roy, vint occuper le Cloiſtre de Noſtre-Dame, les Pi-

ques & les Drapeaux ornez de longs Crêpes volans, les Tambours drapez de noir & batant lugubrement, & les Armes traînantes. Un Bataillon de Navarre alla en mesme temps border à double haye les Rües depuis le Cloistre jusqu'à la Porte de Meaulens, par où devoit entrer le Corps. Le Clergé des dix Paroisses, & les Religieux de tous les Convents de la Ville, avec leurs Croix, allérent en bel ordre jusqu'à cette Porte, pour le recevoir, luy jetter de l'Eau benîte, &

le conduire jusques à la Porte de la Cité. Le Guet de la grande Tour de la Cathédrale ayant averty par un signal que le Corps approchoit de la Ville, Mr l'Evesque avec une Etole & une Chape de Brocard d'or à ramage noir, & la Mitre en teste, accompagné de ses Archidiacres, du Chantre & du Soûchantre, revestus de semblables Ornemens, & de seize Officiers, & précedé de tous les Chanoines ayant leurs hermines, & de tous les Chapelains & Musiciens, se rendit

à cette Porte, où le Corps arriva ſur les onze heures, au ſon de toutes les Cloches, & au bruit de toute l'Artillerie de la Ville, de la Cité & de la Citadelle, ſuivy de toute la Cavalerie l'épée à la main. Mr le Marquis de Montchevreüil la précedoit, avec Mr l'Abbé Fleury Précepteur du Prince défunt, & ſes Gentilshommes; & apres eux venoient tout l'Etat Major, & une foule de Gens de qualité, & d'Officiers d'Armée. Dés que le Carroſſe qui portoit le Corps fut arrivé à la

Porte de la Cité, les Hautbois de l'Armée commencérent un Concert lugubre, qui convenoit merveilleusement à la Cerémonie funébre qu'on alloit faire. Ce Concert dura jusqu'à ce que la draperie de Deüil qui environnoit le Carrosse estant décousüe, l'on eust descendu le Corps, & qu'on l'eust mis sur le Brancard à bras que l'on avoit préparé. Douze des plus anciens Chanoines le receurent, & le couvrirent d'un riche Poële de Velours noir, barré d'une large Croix de Drap

d'or, & orné de quatre Ecussons, dont les quatre coins furent portez par quatre autres Chanoines des plus venérables. Mr l'Evesque ayant fait les Asperſions & les Priéres ordinaires, le Corps fut conduit dans la Cathédrale, au chant de tous les Musiciens, & au son des Hautbois qui concertoient avec eux. On le posa au milieu du Chœur sur une Estrade couverte de Deüil, & sous un grand Daiz de Velours noir, à costé de vingt-quatre grands Chandeliers d'argent,

outre quatre autres de ſept pieds de hauteur, qui eſtoient aux quatre coins, chargez de quatre gros Flambeaux, & environnez de vingt quatre Enfans veſtus de Robes noires, & tenant chacun un Flambeau de ſix livres. Apres les Chants, les Aſperſions, les Encenſemens, & un *De profundis* en Muſique compoſée de Voix & d'Inſtrumens, le Corps fut levé par les douze Chanoines, & poſé avec la meſme cerémonie dans la Chapelle de Deüil qu'on luy avoit préparée; où apres de

nouvelles Priéres, il fut laissé en dépost jusques au jour de l'Enterrement. On le mit pareillement sur une haute Estrade de Deüil, couvert du mesme Poële, à costé de quatre grands Blasons portant de France au Lambel de gueules, & traversez par derriere de deux Ancres doubles d'argent mises en sautoir, & entouré de vingt-quatre grands Chandeliers d'argent chargez de gros Cierges, outre six autres sur l'Autel, qui ont brûlé continuellement, jusqu'à ce qu'on ait

tiré le Corps de cette Chapelle. Dés ce moment le Chapitre ordonna, qu'outre les Messes qu'on celébreroit tous les jours pour le repos de son ame, deux Chanoines se reléveroient d'heure en heure jour & nuit, selon la table qui en fut faite, pour prier aupres du Corps. Le 28. du mesme mois ayant esté choisy pour le jour des Funérailles, on éleva au milieu du Chœur une haute & vaste Chapelle ardente. Des Bandes de Velours noir, ornées de grands Blasons, en environ-

noient le Ciel & les Colomnes, & une Pyramide dont la base avoit trois dégrez, & estoit d'une largeur égale à cette Chapelle. L'aiguille qui faisoit le comble & le couronnement de la Pyramide, avoit vingt-quatre pieds de hauteur, & la Pyramide estoit environnée de quatre cens Cierges, sans ceux qui régnoient autour de la Chapelle ardente. Sur les trois heures & demie, tout le Clergé de la Cathédrale partit du Chœur où il s'estoit assemblé, & s'en alla dans un

tres-bel ordre à la Chapelle de Deüil où reposoit le Corps, & d'où apres les Priéres & Cerémonies accoûtumées, on le transporta au Chœur sous la Chapelle ardente, & sur une vaste Estrade de trois dégrez, & toute drapée de noir. Deux cens grands Chandeliers d'argent chargez d'un pareil nombre de Cierges, estoient posez sur les trois dégrez de cette Estrade, au pied de laquelle estoit une Table couverte d'un Tapis de Velours noir, & sur cette Table il y avoit une

Croix & ſix Chandeliers de vermeil-doré, avec un grand Bénitier & ſon goupillon d'argent. Un Poële de Velours noir, traverſé d'une large Croix de Drap d'or, & orné de quatre grands Blaſons, couvroit à bouts traînans le Cercueil, au pied duquel eſtoit un Carreau de Velours noir, chargé d'une vaſte Couronne de vermeil-doré, enrichie de Pierreries, & de divers excellens ouvrages. On chanta les Veſpres, les Matines à neuf Leçons, & les Laudes. Mr le Marquis de

Montchevreuil y assista avec Mr l' Abbé Fleury, & l'Aumônier du Prince défunt, tous deux en Rochet & Manteau long, ses quatre Gentilshommes, & plusieurs autres Officiers de Sa Maison. Ce Service commença à quatre heures, & finit à sept.

Le lendemain, dés cinq heures du matin, on sonna toutes les grosses Cloches de la Cathédrale, presque sans intermission, jusques à une heure apres midy. Sur les dix heures, Mr le Marquis de Montchevreuil accompa-

gné des principaux Officiers de la Maiſon de Mr le Comte de Vermandois, Mr le Gouverneur & l'Etat Major, le Conſul, les Echevins de la Ville & de la Cité, la Gouvernance, & tous les Corps de la Ville, s'eſtant placez dans le Chœur, aux lieux qu'on leur avoit préparez; Mr l'Eveſque reveſtu d'un riche Ornement, & aſſiſté de dix-huit Officiers reveſtus de meſme, celébra la Meſſe pontificalement. Elle fut chantée en Muſique, de la compoſition de Mr Doré Maiſtre

de celle de la Cathédrale, si connu par les beaux Ouvrages qu'il a donnez au Public. Les Voix estoient accompagnées de divers Instrumens, à quoy répondoit par intervales un Concert de Hautbois en tons tristes & lugubres. Tout le Clergé alla à l'Offrande, un Cierge à la main. La Messe finie, les Hautbois joüérent un Air entiérement lugubre, de la composition de Mr Lully. Apres quoy, Mr l'Evesque accompagné de ses Officiers, vint au haut de la Chapelle ardente faire les

Priéres, les Aſperſions & les Encenſemens ; ce qui eſtant finy, douze Chanoines enlevérent le Corps, quatre autres tenant les quatre coins du Poële ; & les Hautbois joüérent un nouvel Air auſſi triſte que le premier, pendant qu'on le portoit au Tombeau. On l'a fait au milieu du Chœur, à l'entrée de l'Eſplanade du Sanctuaire. Il eſt baſty de pierres blanches, taillées & traverſées de groſſes barres de fer, ſur leſquelles eſt poſé le Cercueil. Pendant ce temps, toute la Sol-

dareſque, qui occupoit le Cloiſtre, fit trois décharges génerales. Je ne puis ômettre icy une circonſtance tres-particuliére de ce Tombeau. L'on découvrit en le creuſant, un vaſte Cercueil de pierre griſe tout d'une piéce, couvert d'une groſſe pierre taillée en dos-d'aſne. Un des Ouvriers ayant porté par hazard un coup de pic ſur ce couvercle, & en ayant rompu un coin, donna lieu de voir dans le Tombeau à la faveur d'un long Cierge. On n'y vit pour tous oſſemens

que deux os de cuisse, & le derriere d'un crane renversé, garny de cheveux blonds. On ignoroit de qui estoit ce Tombeau, quoy qu'on sceût que la Princesse qui y repose avoit esté enterrée dans le Chœur de l'Eglise il y a environ cinq cens ans; mais la curiosité de regarder dans ce Sepulchre, ayant fait découvrir vers les pieds une Lame de métal gravé, on la tira, & on y lût ces paroles en Latin, dont les lettres sont d'ancien caractere Romain.

L'an 1182. mourut Elizabeth, Femme de Philippes Comte de Flandre & de Vermandois, Fille de Rudolphe Comte de Vermandois. Elle repose dans ce Tombeau.

Cette Comtesse de Vermandois estant morte sans Enfans, le Comté par cette mort est retourné à la Couronne de France, & il semble, si j'ose user de ce terme, qu'il y ait quelque sorte de fatalité dans le hazard qui a fait creuser le Tombeau de Mr le Comte de Vermandois à la teste de celuy de cette

Comtesse, qui par ce moyen se trouve à les pieds. Ce fut elle qui donna la Couronne qui a esté posée sur le Cercueil de ce Prince. Elle servit à la Pompe de ses Funérailles, & depuis ce temps, elle n'a esté employée que pour celle de Mr l'Admiral. Elle a deux pieds & demy de tour, & dix pouces de hauteur. Ses Fleurons sont des Trefles doubles, & des Glands entremêlez. Elle est remplie d'une infinité d'Ouvrages à jour tres-délicats, & ornée de plusieurs Pierreries. Sa richesse

& ſa beauté firent que Raoul, ou Radulphe, Eveſque d'Arras, qui vivoit du temps de Loüis le Bel, enferma dans ſon tour quantité de prétieuſes Reliques, ce qui fait qu'on la ſuſpend au milieu de l'Autel aux jours des grandes Feſtes. Comme on attend de la Cour l'Inſcription qu'on doit enfermer dans le Tombeau de ce Prince, on n'en a point encore fermé la voûte. L'ouverture eſt ſeulement couverte d'une Eſtrade de deüil, ſur laquelle eſt une Repréſentation reveſtuë d'un

Poële orné de ſes Armes ; & aux quatre coins du Tombeau ſont quatre gros Chandeliers de ſept pieds de hauteur, chargez de gros Cierges qui brûlent jour & nuit. Le Peuple vient continuellement prier pour le repos de l'ame du Prince ; & les Chanoines, & tout le Clergé, continuënt pour luy leurs oraiſons & leurs ſacrifices.

Je vous ay déja parlé dans une de mes Lettres de l'Académie de Peinture & de Sculpture. Je vous ay fait voir ſon Origine, ſes Statuts, & ſes

Privileges, & je vous ay fait connoiſtre la plûpart des Illuſtres qui la compoſent. Vous ſçavez que feu Mr Colbert en eſtoit le Protecteur, & que Mr le Chancelier Seguier, & Mr le Cardinal Mazarin, avoient occupé la meſme place avant ce Miniſtre. Sa mort la laiſſoit vacante, & elle ne pouvoit eſtre remplie que par une Perſonne qui fiſt une grande figure dans le monde, & dont le mérite diſtingué fuſt genéralement reconnu. Tout cela ſe rencontroit dans Mr de Louvoys. Ce

grand Corps jetta aussitost les yeux sur luy, & chacun en particulier estoit tellement persuadé que ce choix ne pouvoit tomber sur un autre, qu'on le regardoit comme une affaire concluë avant qu'on en eust déliberé. En effet, ce Poste ne pouvoit estre occupé plus dignement. Outre qu'ils trouvoient dans Mr de Louvoys toutes les qualitez nécessaires pour remplir une Place, possedée déja par trois Ministres, il venoit d'estre revestu d'une Charge qui

sembloit

ſembloit le rendre Protécteur
né de tout ce qui regarde les
Arts, puis que comme Sur-
Intendant & Ordonnateur
des Bâtimens du Roy, Arts,
& Manufactures, il devoit,
pour le ſervice de Sa Majeſté,
& pour porter ſa gloire, & la
ſplendeur de la France au
plus haut point, avoir tous
les jours commerce avec les
beaux Arts. Ainſi tout con-
couroit ſi bien à ce choix,
que malgré la liberté des ſu-
frages, il paroiſſoit que Mrs
de l'Acanémie ne pouvoient
jetter les yeux ſur un autre

Protécteur, ſans faire une eſpece d'injuſtice, & qu'ils n'eſtoient libres que pour n'avoir qu'une ſeule voix, tant le vray mérite les déterminoit. Mr de Louvoys eſt donc choiſy par les grandes qualitez de ſa Perſonne, qui l'élevent beaucoup au deſſus de celle de Sur-Intendant des Bâtimens; mais pour le bonheur de l'Académie, le Sur-Intendant ſe trouve dans le Miniſtre, & elle rencontre ſon Protécteur dans celuy qui tous les jours doit eſtre Juge des Ouvrages que l'on at-

tend d'elle pour embellir les Palais du plus grand Monarque de la Terre.

L'Académie, d'un consentement general, ayant résolu de prier Mr de Louvoys de luy faire l'honneur d'estre son Protécteur, douze de ses Députez, à la teste desquels estoit Mr le Brun, Dirécteur & Chancelier de ce grand Corps, se rendirent à Versailles. Ce Ministre leur fit un accueil tres-obligeant, & qui répondit à ce qu'ils en attendoient. Il leur demanda à estre informé de tout ce

qui concernoit leur Académie. Quand on ne fait rien ſans connoiſtre à fonds les Affaires dans leſquelles on doit entrer, on ne prend jamais de fauſſes meſures. Ce que je dis a paru par mille choſes, dont la modeſtie de ce Miniſtre ne me permet pas de vous parler.

Comme l'Académie donne deux Prix tous les ans à ceux qui réüſſiſſent le mieux ſur les Sujets de Peinture & de Sculpture qu'elle propoſe aux Etudians, & que ces Prix ſont diſtribuez par le Proté-

cteur, il fut résolu que cette distribution seroit diférée jusques au jour qu'il plairoit à Mr de Louvoys de marquer, pour venir prendre cette qualité dans une de leurs Assemblées. Il se rendit à l'Académie le Vendredy 17. de ce mois, & fut reçeu au bas de l'Escalier par Mr le Brun, qui estoit accompagné d'une partie des plus Illustres de ce célebre Corps. Ils le conduisirent dans la grande Salle où se tiennent les Conférences. Elle estoit ornée d'un grand nombre de Tableaux, & de

quantité de Statuës, Buſtes, Médailles, & Bas-reliefs de marbre. Tous ces Ouvrages ſont faits par les Académiciens; & cette Salle qui eſt extrémement élevée, & en maniere de Sallon, en eſt remplie depuis le haut juſqu'au bas. Mr de Louvoys alla d'abord viſiter les Tableaux, & les Bas-reliefs de ceux qui avoient remporté & diſputé les Prix; & apres les avoir examinez quelque temps, il vint prendre ſéance dans le Fauteüil qu'on luy avoit préparé au

fonds de la Salle, entre les Bustes de Mr le Cardinal Mazarin, & de M le Chancelier Seguier, autrefois Protécteurs de la mesme Académie. L'Assemblée remplissoit trois Cercles ; & au milieu de ce grand circuit, il y avoit une Table, au devant de laquelle estoient l'Historiographe de l'Académie, & le Secretaire ayant son Registre pour écrire ce qui se passe en chaque Assemblée. Tout le monde estant assis, Mr de Louvoys invita la Compagnie à se

couvrir, ce qu'il fit à plusieurs reprises, & d'un air honneste, qui marquoit l'estime qu'il avoit pour les beaux Arts, & pour ceux qui en les faisant valoir avec tant de gloire, rendent la France aussi florissante de ce costé-là, que la Gréce & Rome l'estoient autrefois. Chacun s'estant couvert, pour obeïr à ce Ministre, l'Historiographe de l'Académie se leva, & lût ce qui suit.

MONSEIGNEVR,

La grace que vous avez faite à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en prenant la qualité de son Protecteur, l'oblige à vous faire l'Arbitre de son Travail, & à vous rendre aujourd'huy raison de la conduite qu'elle tient, pour répondre aux espérances que le Roy en a conceuës quand il l'a fondée. Elle cherche par ses diférentes occupations, à se rendre digne de traiter les grandes Actions de Sa Majesté, afin que dans ses Ouvrages la Postérité trouve une Histoire

celébre, où vostre Ministere a si bonne part. Elle travaille à former des Eléves, qui puissent à leur tour contribuer à l'embellissement, & à la magnificence du Royaume. Pour les en rendre capables, elle ne se contente pas de les faire dessiner d'apres deux Modelles, qu'elle fait poser chaque jour en leur faveur, elle prend encore soin qu'on leur donne des Leçons de Géometrie & d'Anatomie, qui sont des Parties essentielles de son Art. Sur tout, elle entretient l'émulation parmy les Etudians, par des Prix qu'elle propose tous les ans aux plus ha-

biles d'entre eux, & ces Prix réveillent d'autant plus l'ambition des Concurrens, qu'ils leur sont ordinairement distribuez par les mains de son Protecteur. Elle s'assemble le premier & le dernier Samedy de chaque mois. Une de ses Assemblées est pour regler les affaires de la Compagnie; l'autre est pour faire des Conférences qui puissent donner des lumieres aux Ecoliers. A chaque Conférence, un des Académiciens examine quelque excellent Tableau, ou quelque rare Statuë, ou bien il agite quelque importante Question de l'Art; & apres un Discours qu'il a

compose sur ce sujet, il laisse l'Académie Arbitre de ses Observations, & de sa Critique; ce qui donne lieu à des Préceptes tirez de la matiere mesme, pour la conduite des Etudians. C'est à moy, comme Historiographe de l'Académie, de mettre au net ces Dissertations; & voicy en deux mots, le sujet des Conférences qui se sont tenuës depuis la derniere distribution des Prix.

Dans la premiere Assemblée, on lût un Discours de feu Mr Nocret, sur un Tableau, où Mr Poussin a représenté la Fuite du jeune Pyrrhus, selon que Plutar-

que la raporte dans la Vie de ce Prince On y fit voir en quelles occasions les Peintres d'aujourd'huy peuvent imiter ceux qui les ont précedez, sans que cette imitation passe pour un larcin.

Dans la seconde, Mr Monnier fit des refléxions sur les Contours, ou Lignes qui terminent les diférentes parties d'un Corps.

Dans la troisiéme, on lût un Discours de Mr Bourdon, sur un Tableau de la main du Carache, qui représente le Martyre de Saint Estienne. La Dalmatique qu'on donne vulgairement à ce premier Martyr, fit remarquer

avec combien de précautions il faut donner aux Figures que l'on traite, des habillemens selon l'usage de chaque Nation, de chaque Siecle, & de chaque Culte, tant pour un Sexe que pour l'autre.

On fit lecture dans la quatriéme Assemblée, d'un Discours de Mr Loir, sur un autre Tableau de S. Estienne, peint de la main de l'Albane. On y parla des Parties principales de la Peinture, comme de la Composition, de l'Expression, du Dessein, & du Coloris.

La Conférence qui se fit ensuite,

examina un Discours de Mr Champagne touchant un Tableau, où Mr Poussin a représenté Moyse exposé pendant son enfance sur le Fleuve du Nil. On y mit en question, si dans un sujet tiré de l'Histoire sacrée, il estoit permis d'introduire des Divinitez fabuleuses.

La sixiéme Conférence roula sur les Observations de Mr Anguier, touchant la Figure antique de l'Hercule, avec un examen des plus belles Parties de la Sculpture.

Dans la septiéme, on écouta une Dissertation de Mr Girar-

don, sur les diférentes especes de Bas-reliefs.

Dans la huitiéme, on lût un Discours de Mr Coespel, qui propose plusieurs Méthodes pour former les jeunes Eléves.

La neufiéme, examina des Refléxions de Mr Champagne, sur un Tableau où Mr Poussin a représenté l'Arche d'Alliance prise par les Philistins. On y traita de quelle façon les Ecoliers se doivent servir du Modelle, & de l'Antique.

Dans la dixiéme, on lût un Discours de feu Mr Bologne sur un Tableau du Titien; ce qui

donna encore lieu de faire plusieurs refléxions sur l'étude de l'Antique, & du Naturel.

L'onziéme Conference, fut employée à examiner un Discours de Mr Champagne, sur les Ombres qui doivent estre opposées aux Corps éclairez.

Dans la douziéme, on lût un autre Discours de Mr Champagne, qui soûtenoit que le Dessein devoit estre preferé à la Couleur, ce qui fut appuyé par les solides, & doctes raisonnemens d'un Conseiller de l'Académie.

Dans la derniere, apres un Discours de Mr Blanchard sur

le mérite de la Couleur, la Compagnie convint que la Couleur avoit ses avantages particuliers; mais elle déclara une seconde fois, que l'étude du Dessein estoit preférable à celle des autres Parties de la Peinture.

L'Académie se propose, Monseigneur, de redoubler encore ses soins sous vostre protection, afin de rendre ses Exercices plus agreables à Sa Majesté, & plus utiles au Public.

Cette lecture estant achevée, le Secretaire de l'Académie se leva, & lût ce qui suit.

MONSEIGNEVR,

L'Académie a fait l'examen des Ouvrages faits par les Etudians, pour remporter les Prix qui se distribuent tous les ans par ordre du Roy, sur le sujet qu'il leur a esté proposé, de représenter en Peinture & en Sculpture, l'Invention des Forges, des Tentes, & des Instrumens de Musique, comme il est marqué dans le quatriéme Chapitre de la Genese.

La Compagnie a jugé que Gabriel Benoist, qui a fait le Tableau marqué de la lettre F. méritoit le Prix de la Peinture; &

que Pierre le Pautre, qui a fait le Bas-relief marqué de la lettre B. méritoit celuy de la Sculpture. A l'égard des nommez Loüis la Guerre, Michel Tiphaine, & Robert Doisy, qui ont fait, sçavoir le premier, le Tableau marqué G. le second, un Tableau de Mignature marqué H. & le troisiéme, le Bas-relief marqué de la lettre D. elle a accordé à chacun d'eux un Porte-Crayon d'argent, & la grace qu'elle leur fait, de pouvoir dessiner gratis *dans l'Académie du Modelle.*

Ensuite ceux qui avoient

remporté les Prix, eurent l'honneur de les recevoir de la main de Mr de Louvoys, à qui le Secretaire les présentoit à mesure que ceux qui les avoient méritez passoient devant ce Ministre. Ces Prix consistoient en deux Médailles d'or, où le Portrait du Roy estoit représenté. Ce digne Protecteur des Arts, dit à ceux à qui il les donna, qu'ils s'attachassent à bien étudier, & qu'il auroit soin d'eux. Mr le Brun, qui estoit assis à costé de Mr de Louvoys, & à sa droite, luy dit,

Que suivant son intention, l'Académie s'employeroit à enseigner les Eleves dans l'étude & la correction du Dessein, qui est le principe & le fondement de la Peinture, & de la Sculpture, & que c'estoit son application principale. Mr de Louvoys répondit, *Il est vray que l'on ne peut pas peindre sans couleur; mais on ne peut pas dire qu'un Homme soit Peintre, s'il ne sçait dessiner.*

Ce Ministre se leva ensuite, & toûjours accompagné de Mr le Brun & des Principaux de l'Académie, il alla dans le

Lieu où les Etudians dessi-
nent d'apres le Modelle.
L'Académie en entretient
deux. Mr le Brun les avoit
posez ce jour-là, & ils for-
moient une espece de Grou-
pe, qui faisoit voir la gran-
de intelligence de celuy qui
avoit fait prendre ces sçavan-
Attitudes à ces deux Mo-
delles. Mr de Louvoys, apres
les avoir examinez quelque
temps, excita les Etudians à
se rendre habiles, & passa
dans une autre Sale qui estoit
remplie de leurs Desseins. Il
les regarda, & dit, que si

M. de l'Académie trouvoient quelques jeunes Etudians qui eussent de grandes dispositions à se distinguer beaucoup, & qui manquassent de bien pour étudier, il leur donneroit dequoy subsister. Il dit aussi, qu'il auroit soin de faire ce qu'il faudroit, pour donner lieu aux Etudians de venir apprendre à dessiner à l'Académie sans rien payer; car il n'y a que les Fils d'Académiciens, les Maistres Peintres, & leurs Enfans, qui ayent ce Privilége; les autres payant quelque chose par semaine,

pour

pour l'entretien des Modelles, des lumiéres, & du feu. Ce qu'ils donnent n'eſt pourtant pas aſſez conſidérable pour ſuffire à cette dépenſe ; & l'Académie qui veut que tant de jeunes Eleves puiſſent un jour remplir la France d'auſſi ſçavans Hommes qu'on y en voit aujourd'huy, y contribuë encore de ſon fonds. Mr de Louvoys, pour la combler de ſatisfaction, dit encore, qu'elle pouvoit s'aſſurer de ſa protection, & qu'il vouloit l'élever plus haut qu'on ne l'avoit vûë. Il fut reconduit juſqu'au

bas de l'Eſcalier, parlant tantoſt à l'un, & tantoſt à l'autre de ces M^rs, d'une maniére engageante, & exhortant ceux qui ont des Ouvrages pour le Roy, à bien travailler, & avec diligence. Il en diſtribua meſme à quelques-uns des plus habiles d'entre eux, en leur diſant qu'ils ne devoient pas demeurer inutiles. Il ſuivoit en cela les ſentimens du plus éloquent de tous les Romains, qui s'eſt autrefois ſervy de ces termes; *Malheur aux Etats qui negligent les beaux Arts. Si vous re-*

ſuſez aux Arts les récompenſes qu'ils méritent, vous n'eſtimez point les Vertueux qui les exercent. Quel honneur eſperez-vous de la Poſterité, & que deviendra la Gloire préſente de la République? Tout ce que je vous viens de dire fait connoiſtre, que Mr de Louvoys ne ſera jamais de ceux contre leſquels ce grand Orateur s'écrie, & qu'il doit tout eſpérer de la Poſtérité, puis qu'il veut faire tant de choſes en faveur des beaux Arts. Il eſt vray que le motif qui le fait agir, eſt bien grand, bien

noble & entiéremét digne de luy. Ce Miniſtre ne ſe regarde point luy-meſme, il n'a pour objet que la gloire du Roy. Il ſçait que rien ne la peut mieux faire paſſer à la Poſté-rité, que les Tableaux des grands Peintres, les Marbres, le Cuivre, & l'Airain. Il y va de l'intereſt de toute la terre, que l'éclat de la vie de ce Monarque perce les ſiécles les plus éloignez, afin que tous les Peuples puiſſent profiter de l'exemple d'une vie ſi glorieuſe. Jugez ſi dans la vûë de rendre le Roy immor-

tel par les beaux Arts, Mr de Louvoys, qui en eſt préſentement Protecteur, ne mettra pas tous ſes ſoins pour les faire fleurir, comme il fait avec tant de zéle, d'application & de ſuccés, dans toutes les autres choſes où il eſt employé pour le ſervice de Sa Majeſté. On peut dire qu'en prenant cet intéreſt, il prend celuy d'une des plus Nobles Profeſſions qu'on puiſſe exercer. En effet, les Arts Libéraux ont toûjours eſté dans une eſtime tres-haute chez les Grecs & les Romains. Les

premiers consideroient si fort la Sculpture, qu'ils ordonnérent des Précepteurs pour l'enseigner avant toutes choses à leurs Enfans, avec de tres-rigoureuses défenses aux Esclaves de l'exercer. Ils prétendoient par cette éducation leur donner une disposition genérale à toutes les autres Sciences, & rendre leurs yeux capables de discerner parfaitement les justes proportions des choses, & de juger de la beauté de tous les Objets du monde. La nombreuse Famille des Fabius, qui prirent

le nom de Peintres, fut plus connüe par cette qualité, que par la valeur de trois cens Chevaliers, qu'elle perdit dans un même Combat, pour le ſervice de la République. Les plus ſages des Empereurs Romains n'ont pas dédaigné de donner quelques heures à la Peinture; & François I. & Louis XIII. Philippes III. & IV. Roys d'Eſpagne, en ont fait un de leurs plus agréables divertiſſemens. Demétrius, ſurnommé le Preneur de Villes, montra l'eſtime qu'il en faiſoit, en refuſant de

ſe rendre Maître de Corin-
the. Il ne falloit pour cela,
que mettre le feu dans un
Quartier où eſtoit un Tableau
de Protogéne ; mais il aima
mieux conſerver ce fameux
Ouvrage, que d'achever de
la conquerir. Tout le monde
ſçait, que le Roy Nicoméde
voulut affranchir les Gni-
diens de tous les Tributs qui
leur avoient eſté impoſez,
pourvû qu'ils luy donnaſſent
la Vénus de Praxitéle, qu'ils
poſſédoient, & qui attiroit
tous les ans dans leur Ville
un nombre infiny de Cu-

rieux. Ce Peuple le refusa, & préfera cette celébre Statue au soulagement que ce Prince luy offroit. J'aurois beaucoup à vous dire, si je vous parlois de tous les honneurs qui ont esté rendus aux Peintres & aux Sculpteurs. La Gréce n'eut pas moins de respect pour le fameux Polignote, que pour Licurgue & Solon. Elle luy fit préparer des Entrées magnifiques dans toutes les Villes où il avoit fait quelques Peintures; & ordonna par un Decret des Amphictions, qu'il seroit

défrayé aux dépens du Public, dans tous les Lieux où il passeroit. Parrasius, pour prix d'un Tableau de sa main, receut de ses Citoyens une Couronne d'or, & une Robe de Pourpre, qu'il porta depuis, comme une marque de l'estime de sa Patrie. Le Peintre Etion, ayant exposé aux Jeux Olimpiques un Tableau de sa façon, où estoit représentée la Nôce d'Alexandre & de Roxane, Proxénidas Intendant des Jeux en fut si charmé, qu'il luy fit épouser sa Fille, quoy que ce

Peintre fût un Etranger, qui n'avoit pour tout avantage, que ſon habileté dans ſon Art. On ſçait que le Pape qui vivoit du temps de Raphaël, avoit pour luy tant d'eſtime, qu'il eſtoit dans le deſſein de luy donner ſa Niéce en Mariage. Les Rhodiens ont bâty un Temple à un de leurs Peintres ; & la Gréce & l'Italie ont élevé des Statuës à ceux qui ſe ſont diſtinguez par des Ouvrages conſidérables. Charles V. fit le Titien Comte Palatin, l'honorant de la Clef d'or, & de tous ſes

Ordres de Chevalerie ; & François I. dit ces paroles aux Principaux de sa Cour, en faveur de Léonard del Vinci, qui expiroit entre ses bras ; *Vous avez tort de vous étonner des honneurs que je rends à ce grand Peintre. Je puis faire en un jour beaucoup de Seigneurs comme vous ; mais il n'y a que Dieu seul, qui puisse faire un Homme pareil à celuy que je perds.* L'estime où les Peintres & les Sculpteurs sont à Rome, fait parvenir leurs Enfans à la Prélature, & il n'y a rien qu'ils ne puissent

esperer. Ils y joüissent des Priviléges des Nobles Romains. A Venise, les Arts Libéraux ont un Tribunal & des Juges particuliers, qui ne connoissent que de leurs Causes. A Florence, Cosme de Médicis leur donna des Franchises plus considérables même que celles des Gentilshommes; disant que la Noblesse qui vient de la naissance, est un effet du hazard, & un don de la Nature; & que celle qui s'acquiert par l'exercice des beaux Arts, est une récompense légitime de

la Vertu. Dans les Provinces Unies, ils ſont exempts de toutes les charges; on y propoſe dex prix à ceux qui y excellent, & ils peuvent parvenir à toutes les Dignitez de l'Etat.

Je croy, Madame, que vous ne vous étonnerez pas apres cela, ſi le Roy, qui a une Noble Paſſion pour toutes les grandes choſes, a pris tant de ſoin de mettre les Arts Libéraux en France dans tout l'éclat qu'ils peuvent avoir. Vous ne ſerez pas ſans-doute fâchée de voir les marques

d'estime qu'il leur donne dans les Lettres & Brevets accordez à l'Académie en 1664. & 1665. En voicy l'Extrait.

R*Econnoissant que l'Académie Royale de la Peinture & de la Scupture, que Sa Majesté a établie en sa bonne Ville de Paris, a tellement réüssy selon son desir, que ces deux Arts, que l'ignorance avoit presque confondus avec les moindres Méstiers, sont maintenant plus florissans en France, par le grand nombre qui s'y trouve de rares & d'excellens Hommes, qu'en*

tout le reste de l'Europe ; & sçachant qu'il n'y a point de plus fortes considerations pour faire embrasser cette noble vertu, qui est un des plus riches Ornemens de l'Etat, que l'amour du Souverain pour elle, Sa Majesté qui en a une toute particuliere pour la Peinture, & pour la Sculpture, a résolu de luy en donner de continuelles marques, & cependant de luy assigner un fond tous les ans, pour la dépense de son Assemblée, & mesme de gratifier ceux qui la composent, de quelques effets honorables de sa bienveillance, voulant qu'ils joüissent

des mesmes Privileges, & droits de Committimus, *que ceux de l'Académie Françoise, afin que ces Arts Libéraux soient exercez plus noblement, & avec une entiere liberté, n'y ayant rien entre les beaux Arts, de plus noble que la Peinture, & la Sculpture.*

Je ne sçaurois m'empescher, pour bien finir cet Article, d'employer icy les mesmes paroles que je trouve dans un Discours public d'un Homme illustre, qui exerce aujourd'huy une des plus considérables Charges de la

Robe. Apres avoir rapporté plusieurs choses, que le Roy a faites à l'avantage de l'Académie de Peinture & de Sculpture, il ajoûte ; *Outre des effets si remarquables de son estime, il l'a logée aupres de sa Personne ; il y entretient des Professeurs, pour l'enseigner à la Jeunesse ; il y propose des Prix de temps en temps, pour donner de l'émulation ; & lors que quelqu'un s'est rendu capable de discerner les beautez de l'Antique, & de profiter de l'imitation des grands Maistres, il l'envoye à Rome dans l'Académie Royale*

qu'il y a instituée, pour se perfectionner dans sa Profession. C'est ainsi qu'il prend soin de reconnoistre le talent des Hommes extraordinaires, & qu'au milieu des pénibles fonctions de la Royauté, ce mesme esprit qui anime ses Conseils, & qui commande ses Armées, conduit aussi la Structure de ces superbes Edifices qui surpassent la magnificence de l'ancienne Rome, & qu'on a veus par une espece d'enchantement plus avancez depuis quatre années, qu'ils ne l'ont esté sous le Régne de six Roys. Il sçait bien que plus le Prince fait de

choses dignes de l'Immortalité, plus il est obligé de considerer ceux qui les rendent immortelles; que sa vie estant une suite continuelle de triomphes, il doit proteger ces illustres Ouvriers, qui en forment les plus riches, & les plus durables Ornemens; & que si César assura ses Statuës, en relevant celles de Pompée, il n'assurera pas moins les siennes en rehaussant le mérite des beaux Arts, qui érigent des Monumens éternels à son honneur. C'est l'unique bien qu'il se réserve pour luy; c'est la seule récompense que peut recevoir celuy

qui possede tout; mais c'est aux Sculpteurs, & aux Peintres à la donner. C'est à eux de représenter LOUIS le Conquêrant, avec ce caractere de grandeur que la vertu heroïque imprime sur son visage, avec cette mine haute, faite pour commander à toute la Terre, & qui le rend connoissable au milieu des Escadrons, & de la foule des Combatans.

Le mesme jour que Mr de Louvoys fut reçeu Protecteur de l'Académie de Peinture & de Sculpture, il avoit esté le matin à la Chambre

des Comptes, où il presta Serment pour la Charge de Sur-Intendant des Bâtimens. Il prit place en suite au dessus du Doyen, où l'on jugea une Affaire dans laquelle il opina; apres quoy la Compagnie finit sa Séance.

Sa Majesté en a donné une d'Intendant dans les mesmes Bâtimens, à Mr de Chanlay. Il est connu par les belles Cartes qu'il a faites pour le Roy.

On ne fait rien pour ce Prince, dont il ne se souvienne dans l'occasion; &

Mr Besson, l'un de ses Renoüeurs, & Chirurgien de Sa Majesté, vient de l'éprouver. Il estoit en quartier lors qu'Elle eut le Bras démis, & il a reçeu pour récompense une Charge de l'un de ses Camarades, qui vaquoit par mort. Il la demandoit pour un autre; & le Roy, qui n'oublie aucun des services qu'on luy rend, la luy a donnée pour luy-mesme.

Ayant donné dans ma Relation de tout ce qui s'est passé au Siege de Vienne, un Portrait du Comte de Sta-

temberg, on m'a demandé celuy du Roy de Pologne avec tant d'empressement, qu'encore que je vous l'aye déja envoyé dans une de mes Lettres, je suis obligé de vous faire voir encore ce mesme Portrait. Il est gravé sur une Médaille qui a esté faite à l'occasion de la derniere Paix de Pologne concluë avec les Turcs. La Face droite contient l'Effigie du Roy, & de la Reyne, qui comme vous sçavez, est Fille de Mr le Marquis d'Arquien. Il y a dans le Revers un Pal-

mier

SIT PAX IN TVRRIBVS TVIS ANNO M·D·I·C·L·X·XVII·D·I·AVGVST·

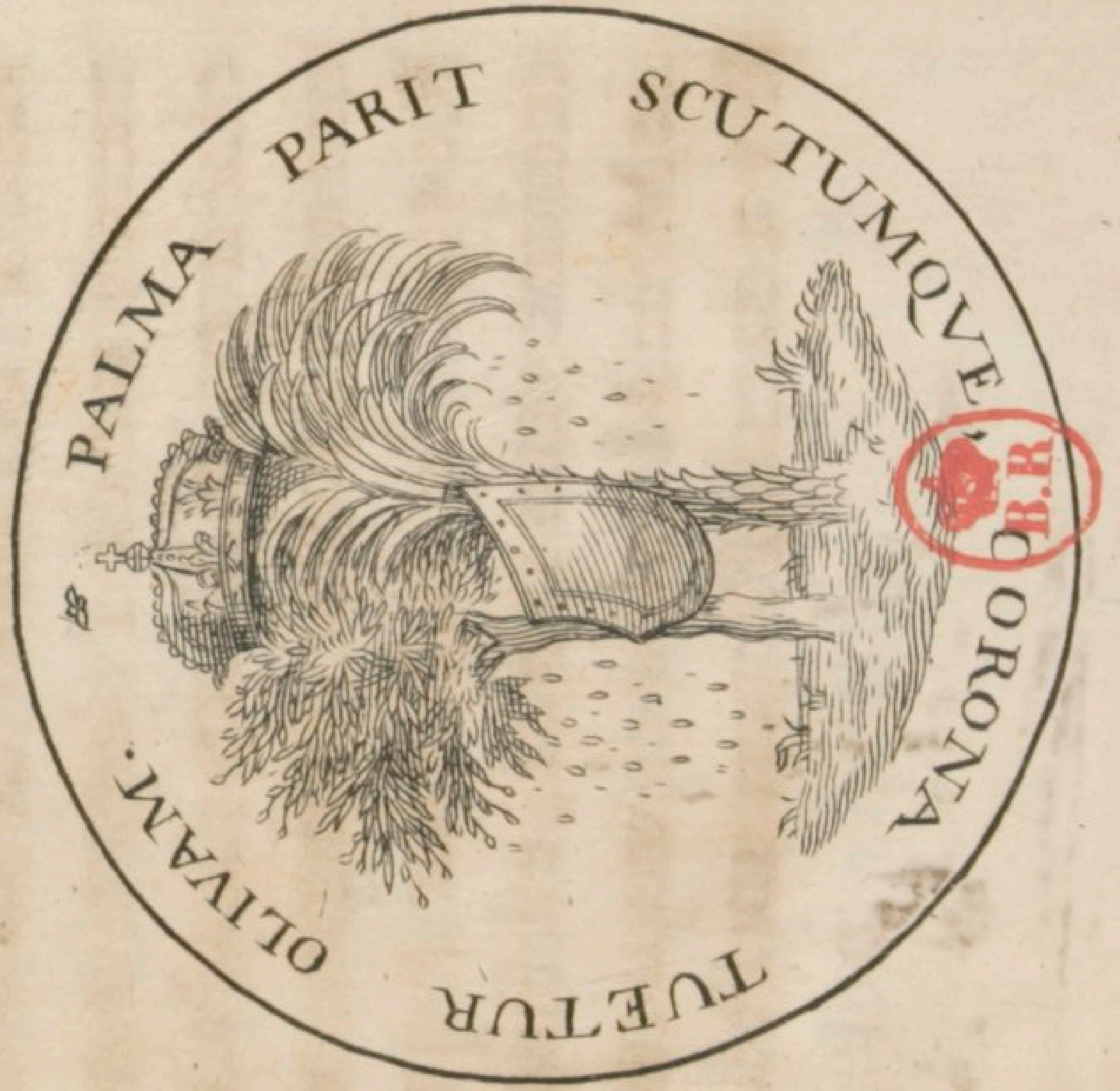

R.R

mier, & un Olivier, avec un Bouclier attaché entre les deux. La Couronne de Pologne porte également sur l'un, & sur l'autre de ces Arbres. Les paroles qui sont autour sont assez intelligibles. Celles que vous voyez à costé de l'Estampe, sont gravées dans l'épaisseur du cercle de la Médaille.

J'ajoûte, dans la veuë du témoignage que chacun doit à la verité, que si dans la Relation de Vienne, dont je viens de vous parler, je n'ay rien dit qui regardast particulie-

rement le Prince Charles de Lorraine, je n'ay prétendu conclure par là aucune chose, qui pust estre desavantageuse à la gloire de ce Prince. Je sçay qu'il s'est mis d'abord en état, non seulement de défendre la Hongrie, mais d'attaquer les Turcs; qu'il a le prémier entrepris des Siéges; que si des Troupes formidables par leur nombre, l'ont obligé de faire retraite, il n'a pas perdu courage pour cela; qu'il s'est rendu à Vienne, où il a pris des mesures pour en faire soûtenir le

Siége; & qu'il a luy-mesme fait brûler les Fauxbourgs de cette Ville, apres avoir fait enlever tout ce qu'il y avoit de précieux dans les Maisons de plaisance, ainsi que je l'ay marqué. Je sçay encore que pendant le Siége, il a travaillé à mettre l'Armée en état de secourir la Place; qu'il a batu les Turcs aux environs de Presbourg; qu'il a fort bien payé de sa Personne à la Levée du Siége de Vienne, & que s'il y avoit eu un Combat genéral, il n'auroit pas manqué de s'exposer des pre-

miers. Je ſçay enfin qu'en pourſuivant les Turcs, il a ſecouru le Roy de Pologne, dans une occaſion, où ſa préſence & ſes Troupes eſtoient néceſſaires; que c'eſt luy qui a entrepris le Siége de Gran ou de Strigonie, & que cette entrepriſe ayant réüſſy, il a la meilleure part à cette Conqueſte. Je n'ay jamais rien dit contre la verité, du moins quand elle m'a eſté tout-à-fait connuë; & ſi je me ſuis quelquefois trompé, on ne peut me reprocher comme à beaucoup d'autres,

que j'aye exposé des Faits qui ne fussent pas dans la vraysemblance. On a pû le connoistre dás la Relation particuliere que je vous ay envoyée du Siege de Vienne. Si j'avois eu à douter de la verité des circóstances qu'elle contient, j'ay présentement sujet d'en penser mille choses avantageuses, puis qu'on a tâché de la déchirer, & que l'on n'écrit jamais que contre les choses, qui faisant bruit dans le monde, ont la réputation d'estre approuvées. Il ne falloit plus que cette

Critique, pour faire connoître que cette Relation méritoit l'applaudiſſement qu'elle a reçeu du Public deſ intereſſé. On a eſté ſenſible aux veritez que j'ay dites, parce qu'elles ont fait voir trop clairement les calomnies publiées dans les Nouvelles étrangeres, & c'eſt pour cela qu'on a plûtoſt attaqué toutes les choſes qui regardent cette Relation, que le fonds & la ſuite de l'Ouvrage, dont on n'a rien dit que confuſément ſans s'attacher à aucun endroit particulier, ſi ce n'eſt

à quelques prétenduës contradictions. On a batu du Païs dans dix pages que contient cette Critique, pour détruire tout un Volume. Ce n'est pas que ces dix pages ne soient tellement remplies de choses, ausquelles on ne peut donner d'autre nom que celuy d'injures; que si on les ostoit toutes, on ne trouveroit presque plus rien qui pust servir de réponse à la Relation qu'on a voulu critiquer, & contre laquelle on n'allégue rien qui détruise aucun Fait. Il paroist mesme,

que l'Autheur n'a lû, ny ce qu'il attaque, ny ce qu'il défend. Il dit d'abord, que la Relation imprimée ſous le nom de l'Autheur du Mercure Galant, porte pour titre, *Relation Veritable.* Ce mot de *Veritable*, ne ſe trouvera que dans ſa Critique. On n'a pas voulu mettre un titre ſpécieux, qui donnaſt lieu de la rechercher. Cela n'eſt bon qu'à ceux qui ſe défient de leurs Ouvrages, & l'on a voulu que la verité fiſt plûtoſt ſouhaiter de voir cette Relation, que le titre de *Ve-*

ritable, qu'il répete dix fois dans les dix pages de sa Critique, comme si je l'avois mis, quoy que je ne m'en sois pas mesme servy dans le titre. Je ne dis rien des injures qui sont dans les premieres de ces dix pages. Les invectives tiennent lieu de raisons à ceux qui en manquent, & l'on ne doit jamais y répondre, si l'on ne veut se rendre aussi méprisable, que ceux en qui l'on blâme un caractere si bas. Je laisse donc les injures, pour répondre à quelques Articles

On veut que la Gazete imprimée à Vienne en Italien, & dont j'ay cité beaucoup d'endroits, soit une Gazete suposée, & que j'aye esté surpris en y ajoûtant foy. Il ne faut pas une grande subtilité, ny une grande penétration d'esprit, pour faire de pareilles Critiques; il suffit de nier des Faits, & de ne rien alléguer pour les détruire; mais il faut que ceux qui en usent de la sorte, soient bien persuadez du peu de lumiere des Lecteurs. Pour moy, qui leur rends plus de

justice, & qui ne crois pas qu'ils puissent estre si facilement trompez, je ne me mets pas en peine de détruire cet endroit qui ne peut rien détruire dans leur esprit. On nie un Fait, sans en donner de raisons. Que puis-je répondre lors qu'on ne m'allégue rien? Cependant, il est constant que la Gazete qui sert en beaucoup d'endroits de fondement à ma Relation, est venuë de Vienne. Je l'ay euë en Original, c'est à dire, l'Imprimé mesme, & non une Copie écrite à la

main, & je la tiens de Mr Bachelier, demeurant Ruë S. Denys. Ce ſont Perſonnes dont la probité, & le nom ſont également connus à Paris. Ils l'ont reçeuë de Vienne, où chacun ſçait qu'ils ne manquent pas de correſpondans; & je ne puis croire que j'aye merité des injures, pour avoir parlé comme ont fait ceux qui ont eſté témoins de ce qu'ils ont dit. Il eſt vray que la ſincérité des Allemans, n'a pas plû aux Eſpagnols dont les manieres ſont exagérantes;

mais j'ay crû me devoir plûtost raporter à ceux qui ont souffert, & qui ont combatu, qu'à ceux qui composoient dans leur Cabinet des Relations prématurées, pour imposer à toute la Terre, & embarasser tellement la verité qu'elle ne pust estre reconnuë. Ils prétendoient que le grand nombre de Turcs qu'ils faisoient tüer dans leurs Relations, & les calomnies dont ils noircissoient ceux de qui ils ont évité de recevoir du Secours, devoient leur tenir lieu de celuy qu'ils

n'ont pas donné. Je ne doute point que l'Autheur de la Critique, qui ne peut soufrir les veritez dont ma Relation est remplie, ne soit de ce party. La preuve en est évidente. Il se cache; c'est la maniere d'agir de ceux qui doutent du succés de leur entreprise. Ils en sont quites pour ne se pas faire connoistre, quand ils sont vaincus. Le Libraire mesme, qu'on sçait estre celuy qui a fait imprimer la Relation de Besançon, n'ayant ny Permission, ny Privilege, n'a

osé mettre son nom à cette Critique. Il a seulement cherché à construire le titre d'une maniere, qui pust faire croire qu'elle se vend à Lyon, chez le Sr Amaulry, quoy que le nom du Sr Amaurly n'y soit employé, que parce qu'il vend la Relation que je vous ay envoyée. En effet, y a-t-il quelque apparence qu'il voulust debiter un Ouvrage fait pour la détruire, sur tout lors que le profit en seroit moindre, tel que celuy de cette Critique, qui ne contient que dix pages?

Enſuite cet Eſpagnol (car il le doit eſtre d'inclination, ou de naiſſance) me reproche d'avoir dit que la Polique des Eſpagnols, eſt de taire toûjours à leurs Peuples la perte qu'ils font, & qu'on ne ſçait pas encore en Eſpagne que les François ſoient maiſtres d'Arras. Il ne me condamne que parce que Balzac a dit cela avant moy; mais il ne prend pas garde qu'il me juſtifie en faiſant cette remarque, puis qu'il fait connoiſtre par là, que ce n'eſt pas d'aujourd'huy que

l'on sçait quelle est la Politique des Espagnols sur le Fait dont il s'agit. *Mais*, dit ce Critique, *si cette pensee estoit supportable dans le temps que Balzac écrivoit, parce qu'il y avoit peu d'années que cette Ville avoit esté assiégée, & prise par les François, à present cette figure est poussée trop loin, & perd tout l'agrément que Balzac luy avoit donné.* Je prétens tout au contraire, que cet agrément redouble aujourd'huy. Ce n'estoit pas une chose extraordinaire, qu'on eust pû cacher la prise d'une Ville

peu de temps apres sa réduction ; mais il est bien plus merveilleux, que les Espagnols ayent l'adresse de la cacher encore apres un fort grand nombre d'années. Je veux toutefois que le temps l'ait fait connoistre. Puis qu'on ne blâme ce que j'ay dit, qu'à cause de la longueur du temps qu'il y a que cette Ville est prise ; l'Autheur du Libelle, ne nie pas la Politique Espagnole à cet égard ; & puis que c'est tout ce que j'ay voulu montrer en cet endroit, je suis venu à

bout de mon dessein. Quand j'ay parlé d'Arras, j'avois des exemples plus ressens, & je ne voulois pas dire que durant les dernieres guerres, on avoit pendu un Homme à Naples, pour avoir publié la prise d'une Ville Espagnole.

Le Censeur me blâme ensuite, d'avoir fait faire quinze lieuës d'Allemagne en un jour à l'Armée qui se retira dans Vienne, sans avoir eu égard à tout l'Attirail qui suit une Armée, au Bagage, au Canon, & au reste. Cela paroist

aſſez ſpétieux ; mais j'ay ſeulement parlé comme François, ſans marquer lieuës d'Allemagne. D'ailleurs il n'eſtoit plus queſtion d'Armée en ordre. On ſe mettoit peu en peine du Bagage & du Canon; en un mot on fuyoit, & la peur donne des aiſles. On ſçait d'où les Troupes partirent, on ſçait quand elles arriverent à Vienne, c'eſt un Fait marqué par tout, & généralement tenu pour conſtant. Ainſi je ne me mettray pas en peine de répondre à une objection ſi peu juſte.

On fait apres cela un tres-grand dénombrement des Forces Ottomanes, pour me blâmer d'avoir dit que le Grand Vizir n'avoit que quarante mille hommes d'Infanterie devant Vienne. Je l'ay dit, je le soûtiens, & je le croy; & quand l'Armée des Turcs auroit esté composée de cinq cens mille hommes, il n'estoit pas impossible qu'ayant un si grand trajet à faire, elle n'en eût que quarante mille de pied. D'aussi longues Marches ruinent l'Infanterie; & le Grand

Vizir devoit se tenir fort heureux d'en avoir encore autant, lors qu'il arriva devant Vienne. Quand on a beaucoup de Cavalerie, on ne manque pas de Gens de pied, & il n'est pas extraordinaire de voir des Cavaliers Turcs mettre pied à terre, pour avancer les Travaux d'un Siege.

Comme on ne cherche qu'à me critiquer, quand je parle pour les Allemans, on se déclare contre eux ; & quand je parle contre eux, on se déclare contre moy.

C'eſt une marque que ma Ré-
lation donne peu de matiére
à la Critique, puis qu'on s'at-
tache à des choſes, qui n'é-
tant point du Fait, n'en peu-
vent rendre le fonds ny vé-
ritable ny faux. J'ay loüé le
Comte de Staremberg d'une
belle Action, qu'on m'a aſſu-
ré qu'il avoit faite à la Ba-
taille de Senef, on ne veut
pas qu'il s'y ſoit trouvé ; j'y
conſens, mais il eſt certain
que ſon Régiment y eſtoit.
On voit par là, que j'ay cher-
ché toutes les occaſions qui
m'ont pû fournir dequoy

loüer les Commandans de l'Empereur ; & puis que j'ay voulu élever ce qu'ils ont fait même contre la France, on doit estre convaincu que mon dessein n'a pas esté d'abaisser ce qu'ils ont fait contre l'Ennemy commun de la Chrétienté.

On m'impute à crime d'avoir parlé de la Maladie du Comte de Staremberg, cóme si c'en estoit un à ce Comte d'avoir esté malade. Sa maladie est un Fait constant, & c'est un malheur que chacun éviteroit, s'il le pouvoit faire.

Peut-

Peut-estre que le Comte de Staremberg n'a pas paru plus grand Capitaine, estant en pleine santé, que je l'ay fait voir dãs sa maladie. J'ay marqué qu'il s'est fait faire dans son Lit le raport de tout ce qui s'est passé, qu'il a fait agir son esprit & son experience, & qu'il a dóné tous les ordres necessaires à la seûreté de la Place. Un vray Capitaine défend moins les Villes du bras que de la teste, puis qu'il n'a pas plus de force qu'un simple Soldat. L'expérience & la conduite, font les Genéraux;

& la vigueur, les Soldats. Personne n'ignore que des Generaux, quoy que malades, ont gagné des Batailles, lors qu'ils ont esté portez au milieu de leurs Armées, & que leur mal leur laissoit encore assez de relâche pour donner des ordres. Toutes ces choses font voir que si le Comte de Staremberg avoit à se plaindre de quelqu'un de ceux qui ont écrit touchant le Siége de Vienne, ses plaintes tomberoient bien moins sur moy, que sur celuy qui le veut défendre en m'attaquant.

Je ne voy pas que la contrariété dont on m'accuſe ſoit juſte, lors qu'on me reprend d'avoir dit dans un endroit de ma Rélation, que Vienne eſtoit fourny de Vivres pour ſix mois ; & dans un autre, qu'un Bœuf y eſtoit fort cher quelques heures avant la Levée du Siége. Il n'y a rien dans cet Article qui ne ſoit d'uſage Quoy qu'il y ait beaucoup de Vivres dans une Place aſſiégée, la prudence veut qu'on les ménage, parce qu'on ne ſçait pas combien de temps on en peut avoir beſoin.

On employe une ſubtilité aſſez nouvelle, pour m'accuſer encore d'avoir en deux endroits parlé diféremment de la même choſe; & l'on pourroit donner dans ce piége, ſi l'on n'y faiſoit pas réflexion. Voicy l'adreſſe dont on s'eſt ſervy. Au lieu que naturellement on raporte les choſes dont on veut parler, dans l'ordre qu'elles ont eſté dites, mon Cenſeur cite la derniere en premier lieu; & apres avoir parlé de ce que j'ay dit dans *la page* 128. il me le fait dire d'une autre maniere dans

la page 75. S'il n'avoit point fait de transposition, on auroit vû que j'ay dit une chose dans la page 75. dont je me suis dédit dans la page 128. Je ne l'ay point ôtée du premier endroit où j'en ay parlé, parce qu'il n'est pas aisé de retrancher ce qui est déja imprimé; mais j'ay fait ce qui se pratique ordinairement par ceux qui écrivent de bonne foy; j'ay rectifié cet endroit dans la suite. Toutes les choses dont un Autheur s'aperçoit, lors qu'il les met à dessein, & qu'il en donne avis, ne peu-

vent passer pour des Contrariétez. Je ne sçay pas si l'Inconnu qui se cache en m'attaquant, a prétendu m'imputer comme une faute, de m'estre dédit ; mais je m'en fais une gloire. Je montre par là, que je n'ay épargné ny soins ny recherches, pour découvrir la vérité ; & que l'ayant trouvée, je ne me suis point fait une honte de me dédire de ce que j'avois mis quelques pages auparavant.

Apres vous avoir parlé d'une transposition faite exprés pour m'accuser de contrarié-

té, il faut vous dire dequoy il s'agissoit, & vous faire voir que l'Autheur de la Relation de Besançon, que l'on veut défendre en m'attaquant, a fait la faute dont on m'accuse. Il est question de sçavoir si les Turcs ont laissé dans leur Camp de l'or, de l'argent, des pierreries, & generalement tout ce qui peut mériter le nom de précieux. Il dit dans la page 79. *Que les Turcs ont laissé quantité de Richesses, en or, en argent, & en pierreries, le Grand Vizir estant sorty de son Camp, sans rien en-*

lever de ses Meubles. Et dans la page 81. il dit, *Qu'il y avoit trois jours qu'il avoit commencé à renvoyer ses meilleurs & plus riches Equipages, avec ses Femmes, & le gros Canon; qu'à son exemple les Bassas & Agas de l'Armée avoient renvoyé tout ce qu'ils avoient de plus précieux; & que si toutes ces choses estoient restées, on auroit profité de plus de trente millions.* Ce sont les propres termes des deux endroits de la Relation de Besançon, qui se contredisent. Il n'y a point de raisonnement à faire là-dessus, il suffit de

lire ; ainſi je n'en diray rien.

Il faut que l'Autheur de la Critique ne trouve guéres d'endroits à reprendre dans ce que je vous ay écrit du Siége, puis qu'il s'attache à une faute qui ne peut eſtre que d'impreſſion. *J'ay fait*, dit-il, *deſcendre le Roy de Pologne aux Jacobins, je luy ay fait entõner le* Te Deum, *& je l'ay fait pourſuivre par les Auguſtins.* Il eſt vray que ce ſont ces derniers qui l'ont chanté dans la Chapelle de Noſtre-Dame de Lorette, où le Roy de Pologne ſe rendit. Mais ce n'eſt pas là

dequoy il s'agit ; c'eſt de ſçavoir ſi ce Monarque alla en l'Egliſe S. Eſtienne, comme dit l'Auteur de la Relation de Beſançon, dans la page 55. Je ſoutiens toûjours qu'il n'y a point eſté. C'eſt un Fait de notoriété publique, dont tout le monde convient. Il n'en faut pas davantage, pour marquer que l'Autheur de cette Relation, qu'on ſuppoſe avoir eſté dans Vienne pendant le Siége, n'y eſtoit point, puis que voulant faire une Relation, & eſtant dans la Ville, il auroit eſté au *Te Deum*, ou

du moins auroit ſceu en quel Lieu le Roy de Pologne auroit eſté le faire chanter. Un Roy conquérant, & ſuivy d'un Peuple qu'il vient de délivrer, & qui ne l'a jamais vû, marche avec aſſez de bruit dans une Ville où tout eſt en joye, pour ne pas dérober la connoiſſance des Lieux où il va.

Je ne me contredis point, comme mon Cenſeur le prétend mal à propos, lors que j'ay dit que tout ce qui s'eſt paſſé au Siége de Vienne, eſt tiré d'une Gazete, &c....

apres avoir dit dans ma Préface, que ma Relation a esté composée sur de bons Mémoires. Il faut regarder deux choses dans cette Relation; l'une, ce qui s'est passé pendant le Siége; & l'autre, ce qui s'est fait à la Retraite des Turcs. La plûpart des Mémoires qui regardent le Siége, me viennent de ceux qui estoient dans la Ville, & qui ont combatu; & comme ils n'ont voulu parler que des choses dont ils ont eux-mêmes esté Acteurs, la Gazete de Vienne m'a beaucoup servi

pour la Levée du Siége. Ainsi j'ay eu lieu d'avancer ce que j'ay dit, & de croire que j'ay travaillé sur de bons Mémoires.

Tout ce que je trouve de plus raisonnable dans la Critique, est l'endroit où l'on dit, que dans les Relations qui ont esté faites, l'exagération est loüable, puis qu'elle est employée à la gloire du Christianisme, & à la honte de ses plus cruels Persécuteurs; que c'est un excés de zéle, qui fait grossir les especes, & qui a élevé jusques aux

Cieux des Trophées à la Religion. Voila ce qu'il me faloit dire d'abord ; & il n'estoit point question d'employer du papier, pour détruire en dix lignes, ce que l'on a crû prouver en dix pages. On veut me montrer par là, qu'un Chrétien ne devoit pas dire la verité. Mais si l'on élevoit autant ce que j'ay mis dans ma Relation à l'avantage des Chrétiens, que l'on abaisse le reste, on verroit que pour avoir épargné leur sang, je n'ay rien diminué de leur gloire; & que puis qu'ils ont fait lever

le Siége de Vienne, & pris en ſuite quelques Places, tous les avantages des Vainqueurs leur ſont demeurez. J'ay tâché de donner de l'éclat à leurs actions, mais avec vrayſemblance, & ſans exagération, de peur que la verité ſe découvrant toſt ou tard, on n'eût de la peine à la croire, à cauſe des choſes peu vrayſemblables dont on l'auroit veuë envelopée.

Quand toutes ces fautes qu'on m'a ſupoſées, ſeroient véritables, elles ſont en ſi petit nombre, qu'à moins d'y

prendre un intéreſt tres-particulier, on ne s'en pourroit apperce-voir dans une Rélation qui ſeule cótient un Volume. On veut critiquer, & l'on n'attaque rien; car je ne croy pas que quelques prétéduës contradictiós puiſſent faire paſſer tout un Livre pour faux. Il eſt aiſé de juger que l'Autheur de la Relation de Beſançon a voulu faire trouver des defauts dás un Ouvrage qui détruit le ſien. On connoiſt par ſa Réponſe un peu trop précipitée, qu'il n'eſt pas dás Vienne. Il peut écrire tant qu'il luy

plaira, il n'aura de moy aucune réplique, lors qu'il continuëra de se cacher. Si je répons aujourd'huy, il ne doit pas croire qu'aucun mouvement d'aigreur ou de chagrin me l'ait fait faire. Je me serois tû, s'il n'avoit falu que repousser des injures; mais j'ay crû devoir quelques éclaircissemens à ceux, qui entraînez par les sentimens, ou par les raisons politiques des Personnes interessées, pourroient un jour douter de la vérité de ma Relation.

On vient de m'apprendre,

que par une Promotion extraordinaire & ſinguliére tout enſemble, Sa Majeſté a fait Mr de Monros, ſecond Fils de Mr le Marquis du Queſne, Capitaine de Vaiſſeau. Il n'étoit auparavant qu'Enſeigne, & n'a point eſté Lieutenant; mais on ne doit pas faire des choſes ordinaires, pour des Hommes qui ont ſçû ſe mettre au-deſſus du commun. Ce préſent a eſté ſuivy de ces honneſtetez du Roy, dont on eſt plus touché que des dons qu'il fait, quelques grands qu'ils puiſſent eſtre.

Le 15. de ce mois, la Femme du Sr Dulu, Maiſtre Rotiſſeur au coin de la Ruë des Petits-Champs, eſt accouchée d'un Enfant qui avoit la teſte d'un Merlan, l'œil droit fort petit, ainſi que la bouche, & les oreilles en façon d'une Nantille, à l'exception d'un petit trou qui eſtoit dans le milieu. Il eſtoit ſans œil au coſté gauche, ſans nez & ſans lévres; & au lieu d'épaules, on luy voyoit un morceau de chair, dont la longueur eſtoit de dix pouces, & la groſſeur de ſept ou

huit. Il n'avoit ny os ny ventre, & l'ombilic estoit comme un fil de chanvre, long environ d'un quartier. Il avoit les jambes comme des fuseaux, sans os ny forme de cuisses, les bras derriére le dos, & les doigts des mains & des pieds, comme des fils. Cette Femme, qui n'estoit grosse que de sept mois & demy, eut des douleurs extraordinaires, depuis minuit jusques à sept heures du matin, qu'elle fut accouchée par Madame le Tellier, Sage-Femme, demeurant Ruë de la Huchette,

Cet Enfant a eu vie hors du corps de sa Mere. On l'a ondoyé sous condition, & il a esté enterré à S. Roch, Paroisse de l'Accouchée. Le & la Mere n'ont point voulu permettre qu'on l'ait ouvert.

Vous n'aurez les Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes du dernier mois, que dans ma XXIV. Lettre Extraordinaire, qui paroîtra le 15. de Janvier prochain. En voicy deux nouvelles que je vous envoye. La premiere est de la spirituelle Caliste, & l'autre du Berger Fleuriste.

ENIGME.

JE suis d'une Famille, officieuse & grande,
Que le Destin disperse, & joint comme il luy plaist.
Je sers où je me trouve, & sert sans interest.
J'ay des Sœurs en Terre Allemande,
En Angleterre, en Ecosse, en Irlande,
Une à Milan, deux à Lyon,
D'autres ailleurs, dont si j'avois envie
De faire la déduction,
On la verroit bien tard finie.

SE

Avoüons-en la verité,
S'aimer seule est une manie.
La fréquente societé
Cause ma gloire & mon utilité.

Je ne vaux rien qu'en Compagnie.
Aussi mon Logement est à l'Académie.
J'y passe l'Hyver & l'Eté.

SS

Certaines de mes Sœurs que vous pouvez connoistre
Font, sans moy, peter le Salpestre,
Entreprendre, attaquer, donner d'heureux assauts,
Et redouter par tout, France, ton grãd Héros.

SS

Pour moy je suis une Doucete;
Mais si je n'ay qu'une part imparfaite
A l'entreprise, à l'action,
Je l'ay du moins entiere, à l'admiration.

SS

En voulez-vous, Berger, apprendre davantage?

Hé-bien, écoutez donc; en vous le Ciel a mis
Tout ce qui rend galant & sage,
Et toutesfois sans moy, vous n'auriez point d'Amis.

AUTRE ENIGME.

ON ne me connoist pas seulement à Vienne,
A Venise, à Cologne, à Bruxelle, à Breda,
Mais aussi sur les Bords du Tage & de la Seine,
Et mesme jusqu'en Canada.

Quatre jambes que j'ay me rendent remarquable;
Un Plumet sur l'oreille, aide encore à cela;
Et si je vis en misérable,

Vostre langue, Caliste, & chacun le
sçaura,
Me cause ce tort-là.

Mon destin n'est-il pas barbare?
Le Mariage me sépare,
Luy, qui sur tout se plaist à l'union,
Et l'impertinent me renverse.
Mais hélas, rien n'est sans traverse,
J'en souffre sept ou huit dans mon
affection.

La moitié de moy-mesme,
Est seûrement digne qu'on l'aime;
Car sans son utile secours
On ne parleroit plus d'amours,
Et les Femmes seroient changées
Dés le mesme moment en Fées.

L'autre moitié mérite encore plus
d'honneur.

De la Divinité c'est une ample partie.
Elle a de la droiture, elle a de la douceur,
Elle entretient la joye, & conserve la vie.

SE

Voila quelle je suis; ny Fille, ny Garçon,
Et mesmes ny Chair, ny Poisson.

Je ne finirois point, si je voulois vous parler de tous les honneurs que l'on a rendus à la mémoire de la Reyne; mais je ne dois pas oublier que les Carmelites de la Ruë du Bouloir ayant fait faire un Service solemnel pour cette Princesse le 20.

de ce mois, la Messe y fut celébrée pontificalement par Mr l'Evesque d'Auxerre, & l'Oraison Funébre prononcée par Mr l'Abbé des Alleurs, Aumônier de Madame la Dauphine. Il répondit à l'attente qu'on avoit de luy, & opposa à toutes les Actions de grandeur du Roy, des Actions de pieté de la Reyne. Un grand nombre de Prélats, & de Personnes de qualité, formoient l'Assemblée, & les Religieuses de ce Convent n'oublierent rien dans cette Cerémonie, doublemét triste

pour elles, de ce qui pouvoit marquer leur douleur & leur juste reconnoissance. La Musique, qui fut fort touchante, estoit de la composition de Mr Charpentier. Vingt-quatre Pauvres qu'elles avoient revestus, allerent à l'Offertoire, chacun un Cierge à la main. Dés le temps de la mort de cette grande Princesse, elles avoient fait tendre toute leur Eglise de deüil, avec trois Bandes de Velours chargées d'Ecussons, qui demeureront toute l'année. Tous les jours, à l'issuë de

leurs Vespres, leur Cloche avoit annoncé les Prieres publiques qu'elles faisoient pour cette illustre Défunte; & tous les Dimanches apres leur Salut, elles en avoient fait ajoúter d'autres au milieu du concours du Peuple. Ces Prieres se doivent aussi continuer tout le reste de l'année.

J'oubliay de vous apprendre il y a un mois, que Madame la Marquise d'Urfé estoit morte icy le 5. de Novembre. Elle s'appelloit Marguerite d'Alegre, & avoit épousé Messire Emanüel de

Lascaris, Marquis d'Urfé, Comte de Sommerive, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & de son nom le dix-septiéme Bailly de Forests. Je vous ay parlé de ces deux Maisons en plusieurs de mes Lettres. Cette Dame a laissé pour Enfans Mr l'Evesque de Limoges; Mr l'Abbé d'Urfé, Doyen de Nostre Dame du Puy; le Pere d'Urfé Visiteur de l'Oratoire; Mr l'Abbé de S. Just d'Urfé; & Mr le Comte d'Urfé, Enseigne des Gardes du Corps qui par la retraite de ses qua

tre Freres aînez, & par la mort de Mr le Marquis d'Urfé, Colonel de Cavalerie, qui mourut le 14. Septembre de l'année derniere, se voit aujourd'huy l'unique espérance de cette illustre Maison, dans laquelle ces derniers du nom d'Urfé, ont joint la Devotion aux Armes, & aux belles Lettres. Il y a aussi trois Filles, dont l'une est Veuve de Mr le Marquis de Langeac de la Rochefoucaut, & les deux autres, Religieuses de Sainte Claire de Montbrison en Forests.

Vous ſçavez la bonté & la tendreſſe du Roy d'Angleterre, pour le Duc de Monmouth. Je devrois vous en entretenir au long ; mais je n'ay pas oublié que je vous ay promis, il y a déja quelques mois, l'hiſtoire entiere de la Conſpiration. Quand cette Affaire ſera terminée, je vous feray part du tout enſemble & cet Article vous paroîtra beaucoup plus curieux, que ſi pour le voir entier, vous eſtiez obligée de le cherche par morceaux dans huit ou dix de mes Lettres.

Avant que Moliere travaillât pour le Théatre, tout le fruit qu'on retiroit des Comédies Françoises, estoit de se divertir une apres-dînée. Cet excellent Autheur joüa les défauts des Hommes, & cela fit changer de manieres à bien des Gens, & sur tout à la Jeunesse de qualité. Il attaqua ensuite les mœurs, ce qui en remit beaucoup d'autres dans le droit chemin; mais jamais ses Piéces n'ont esté si profitables, que lors qu'il a joüé les Professions. Depuis sa mort, on a fait quelques

Comédies, dont le ſuccés a
eſté tres-grand ; mais elles
ſont en fort petit nombre, &
de celles-là aucune n'a eſté
plus utile que celle d'*Arlequin*
Procureur, dans laquelle les
Comédiens Italiens ont fait
voir les divers tours de ſou-
pleſſe des méchans Procu-
reurs ; parce qu'en faiſant ré-
flexion ſur toutes les fripon-
neries qui s'y trouvent dé-
peintes d'une maniere tres-
naturelle, on peut chercher
des moyens pour s'empêcher
de tomber dans ces malheurs.
Quiconque y peut reüſſir,

évite ſouvent ſa ruine, & celle de ſa Famille, ſans compter les peines qu'il s'épargne. Je me ſouviens d'avoir vû dans cette Piéce un Procureur, qui ne pouvant légitimement occuper que pour une ſeule perſonne, ne laiſſe pas d'occuper pour neuf. La réflexion que j'ay faite ſur cet Incident, a eſté cauſe que j'ay découvert depuis huit jours, qu'un Procureur qui occupoit pour moy dans une Affaire, occupoit auſſi pour ma Partie, ſous le nom d'un autre Procureur. Ce ſont des ſervices qu'ils ſe

rendent tous les jours les uns aux autres, & auſquels on ne s'aviſeroit jamais de prendre garde, ſi l'on n'avoit vû cela dans la Comédie d'*Arlequin Procureur*. On y trouve cent tours de cette nature, ſi bien touchez, que rien ne paroît plus vray-ſemblable. Comme les Comédiens ne peuvent jouër cette Piéce auſſi ſouvent que les Particuliers qui en veulent profiter le ſouhaiteroient, & que d'ailleurs on ne la jouë point dans les Provinces, le Public a demandé avec ardeur qu'on

l'imprimât, & enfin elle a esté mise sous la Presse. Le Sr Blageart Libraire, Court neuve du Palais, commence à la débiter. C'est un trésor qui mérite qu'on le garde ; & quiconque est sur le point d'avoir un Procés, doit la lire & la relire avec soin, afin de perdre l'envie de plaider, ou du moins afin de prévoir aux friponneries qu'on luy peut faire. L'Autheur n'ayant pû les faire entrer toutes dans la Comédie, on en trouvera encore d'autres dans la Préface. Je ne vous dis rien pour justi-

ſier les Procureurs de bonne foy, & leur Profeſſion. Je vous écrivis amplement là-deſſus, lors que je vous manday le ſuccés de cette Piéce. Le defaut eſt de l'Homme ; il eſt perſonnel, & non de la Profeſſion. Les armes défendent l'Etat & les Loix, & cependant on s'en ſert pour commettre des aſſaſſinats.

Meſſire Jacques de Saulx, Comte de Tavanes & de Beaumont, Marquis de Suilly, Lieutenant Genéral des Armées du Roy, & Grand Bailly de Dijon, eſt mort de-

puis peu de jours. Sur le ſcrupule d'avoir fait tort autrefois à l'Hôtel-Dieu, en arreſtant des Vivres qui paſſoient pour cette Maiſon aupres d'un Corps de Troupes qu'il commandoit, il a laiſſé cinquante mille francs à cet Hôpital. Il a auſſi laiſſé un Habit de cinquante écus à chacun de ſes Creanciers, toutes ſes debtes payées, & eſt mort âgé de ſoixante & quinze ans.

Cette mort a eſté ſuivie de celle de Dame Françoiſe Dalmas, Veuve de Meſſire

Jacques Tubeuf, Préſident en la Chambre des Comptes, & Sur-Intendant des Finances de la feuë Reyne Mere. Ce Préſident ſi connu de tout le monde pendant le Miniſtere du Cardinal Mazarin, laiſſa un Fils, qui eſt mort, & qui avoit épouſé la Fille de M de Novion, Premier Préſident.

Mr Boileau, Sr de Puimorin, qui a eſté Intendant & Controlleur Genéral de l'Argenterie, Menus-Plaiſirs, & Affaires de la Chambre de Sa Majeſté, eſt mort auſſi

lans le mesme temps. C'estoit
n Homme d'une societé
gréable, aimé de toutes les
Personnes d'esprit & de qua-
ité, & Frere de l'illustre Mr
Despréaux, qui nous a donné
utant de Chef d'œuvres, que
nous avõs d'Ouvrages de luy.
Vous ne me surprenez
point, en me disant que per-
onne n'est persuadé dans vô-
tre Province, du prétendu
Mariage de la Pucelle d'Or-
eans. Je vous ay envoyé la
Lettre de Mr Vignier; c'est
à luy à répondre aux Objec-
tions qu'on luy peut faire. Il

les a prévûës si fortes, qu'il dit luy-mesme dans cette Lettre, qu'il ne doute point que ce qu'il raporte, contre le témoignage de tous les Historiens, ne soit mis au nombre des Fables. En effet, il n'est point croyable, que si la Pucelle d'Orleans s'estoit mariée à Metz, le Roy Charles VII. ne l'eût pas fait venir à la Cour, pour récompenser par les honneurs qu'elle méritoit, les services qu'elle venoit de rendre à la France. Il y a plus. Il est porté dans l'ancien Manuscrit trouvé à

Metz, dont il parle dans sa Lettre, que ses deux Freres la vinrent voir prés de S. Privé, & la reconnurent. Cependant il est constant, qu'en 1455. sa Mere & un de ses Freres, présentérent Requeste au Pape Calixte III. pour obtenir de Sa Sainteté un ordre de faire faire révision du Procés, aux fins de sa justification; que ce Pape délivra une Commission pour cela, à l'Archevesque de Rheims, & à plusieurs Evesques; & que les Témoins ouis en la Ville de Rouën,

par devant l'Evesque de Beauvais, déposérent presque tous qu'ils avoient vû conduire la Pucelle au suplice, & plusieurs, qu'ils l'avoient vûë brûler. Le Jugement rendu par les Commissaires le 7. Juin 1456. la déclara innocente, cassa les Jugemens qu'on avoit rendus contre elle, & ordonna qu'il seroit fait deux Processions, accompagnées chacune d'un Sermon, qui la justifieroit des calomnies de ses Ennemis, l'une en la plus grande Place de la Ville, & l'autre en celle où l'Exécu-

tion avoit esté faite, dans laquelle on éleveroit une Croix qui s'y voit encore aujourd'huy, pour la mémoire éternelle de sa justification. Tout cecy se trouve dans un grand Volume en parchemin, qui est au Trésor Royal des Chartres de la Sainte Chapelle. Ce Volume contient la Révision du Procés, & celuy de la Condamnation, paraphé dans toutes les pages par les Greffiers commis pour cette Révision.

Je ne prétens point vous apprendre la Naissance de

Monſeigneur le Duc d'Anjou. Elle eſt une ſuite des proſpéritez de la France ; & la Renommée, qui n'eſt preſque occupée que pour elle, doit vous l'avoir annoncée, ſi toſt que ce Prince eſt venu au monde. Ainſi je ne vous en parleray qu'afin de vous faire part de tout ce qui l'a précedée, accompagnée, & ſuivie. Un peu avant la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, le Roy nomma pour Gouvernante du Prince ou de la Princeſſe qui naîtroit, Madame la Maré-

chale de la Mothe, qui avoit déja remply ce glorieux Poſte aupres des Enfans de Sa Majeſté. L'uſage voulant qu'il n'y en ait jamais qu'une pour tous, il n'en reſtoit point qui euſt eu l'honneur de gouverner des Enfans de France; mais comme on met aupres de chacun une Sous-Gouvernante, une Premiere Femme de Chambre, & des Femmes de Chambre, & que le Roy avoit eu pluſieurs Enfans, il reſtoit pluſieurs Perſonnes qui avoient rẽply ces places. Sa Majeſté toûjours

équitable, nomma les plus anciennes pour ſervir aupres de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Les autres preſſerent pour avoir le meſme honneur, meſme ſans apointemens ; & le Roy par une bonté ſinguliere, leur accorda plus qu'elles ne demandoient, en les mettant toutes aupres du Prince nouvellement né, de la maniere qu'elles eſtoient auparavant; de ſorte qu'au lieu d'en nommer de nouvelles pour mettre aupres de Monſeigneur le Duc d'Anjou, il n'a eſté

beſoin

besoin que de prendre de celles qui servoient auprés de Monseigneur le Duc de Bourgogne, dont le nombre estoit trop grand. Ainsi Madame de Venel, ancienne Sous-Gouvernante, est demeurée aupres de ce Prince, avec une augmentation d'Apointemens; & Madame la Baronne de Paliere a passé aupres du Duc qui vient de naître, dans la mesme qualité. Mademoiselle Devizé, qui estoit Femme de Chambre, a esté nommée par le Roy, Premiere Femme de Cham-

bre de Monſeigneur le Duc d'Anjou, ſans qu'elle eût eu beſoin pour cela d'employer aucune ſollicitation. Ce Monarque ſçavoit que la feuë Reyne l'avoit ſouhaité ; & comme il va au-devant de tout ce qui auroit pû plaire à cette Princeſſe, ſi elle avoit vêcu, & de tout ce qui peut marquer combien ſa memoire luy eſt chere, il l'a choiſie pour remplir ce Poſte, parmy un grand nombre de Perſonnes qui y prétendoient. La reſſemblance du nom a fait croire que c'eſtoit Madame

devizé sa Belle-sœur, que la Reyne honoroit d'une estime toute particuliere ; mais apres les bontez que cette grande Princesse a euës pour elle, & le souvenir que le Roy marque en avoir, si sa douleur luy permettoit de songer à des récompenses, elle auroit peu d'en attendre de proportionnées à ce que Sa Majesté fait connoistre tous les jours de sensibilité pour la memoire de la Reyne, jusques dans les moindres choses. Je viens à ce qui regarde les Couches de Madame la Dauphine.

Mr Clement, qui l'avoit heureusement délivrée du premier Enfant qu'elle a mis au monde, eut ordre le 9. de Novembre, de ne plus quiter Versailles. Le Jeudy 16. de ce mois, entre sept & huit heures du matin, cette Princesse commença à sentir quelques legéres douleurs, qui furent suivies de deux autres marques d'Accouchement, mais assez foibles. Madame la Dauphine en parla à Mr Clement, qui l'assura qu'Elle acoucheroit dans peu de jours. Sur le soir Elle ressen-

tit encore quelques attaques, qui continuërent le Vendredy au matin, & troublérent son sommeil. Elle garda la chambre ce jour là, & se coucha, en disant, *qu'elle avoit peur de faire relever le Roy & Monseigneur le Dauphin.* M Clement, qui couchoit dans son antichambre, luy dit qu'elle ne le devoit pas apréhender. Aussi cette Princesse reposa-t-elle assez tranquilement, jusqu'au Samedy 18. sur les trois heures du matin, qu'elle se réveilla avec des douleurs de peu de durée, mais fréquentes, qu'el-

le ſuporta pendant une heure, ſans faire venir perſonne. Enfin ces douleurs continüant, elle apella Madame la Nourice, ſa Premiere Femme de Chambre, laquelle avertit Mr Clement. Il entra un moment apres dans la chambre de cette Princeſſe, qui luy ayant dit l'état où elle ſe trouvoit, luy demanda s'il eſtoit temps d'avertir le Roy. Il luy répondit, apres l'avoir examinée, que rien ne preſſoit encore. Ainſi, quoy que ſes douleurs fuſſent plus fréquentes, elle attendit juſques à

huit heures du matin, qu'elle fit avertir Monſeigneur le Dauphin, qui avoit couché cette nuit-là dans ſon Apartement. Ce Prince eſtant venu, demanda à Mr Clement s'il faloit aller éveiller le Roy. Il répondit qu'on devoit attendre, Sa Majeſté devant ſe lever une heure apres. On fit venir Madame la Ducheſſe de Richelieu, Dame d'Honneur, Madame la Maréchale de Rochefort, & Madame de Maintenon, Dames d'Atour. Madame de Richelieu eſtant arrivée, envoya querir

les Princes & Princesses du Sang, qui estoient pour lors à Versailles. Le Roy estant arrivé ensuite, demanda à Mr Clement, si Madame la Dauphine estoit preste d'accoucher. Il répondit à Sa Majesté, qu'elle accoucheroit sur la fin du jour, pour peu que ses douleurs augmentassent; mais loin d'augmenter, elles cesserent un peu apres. On dit que la foule qui entra dans la chambre de cette Princesse, & qui luy fit de la peine, en fut cause. Ce calme dura presque toute la jour-

née; les Dames l'attribuérent au Lit que Madame la Dauphine gardoit. Cette Princesse se leva sur les quatre heures apres midy. Mais comme apres s'estre promenée, & avoir demeuré debout & assise pendant quelques heures, elle ne sentit aucunes douleurs, Elle se coucha. Les Personnes de droit & de necessité demeurérent seules dans sa Châbre Les douleurs la reprirent deux heures apres, mais si lentement, que le Dimanche 19. du mois, à une heure apres minuit, Mr Clement ordonna

ce qu'il crut necessaire pour faire avancer l'Accouchement. En effet, ses douleurs augmentérent, & donnérent des marques prochaines de l'Accouchement. Cette Princesse se mit plusieurs fois sur un petit Lit, & s'en leva aussi plusieurs fois, jusques à l'heure qu'elle accoucha. Pendant ce temps, le Roy & toute la Famille Royale, estoient dans sa chambre. Elle souffrit beaucoup, & sur les quatre heures & demie du matin elle mit au monde un second Prince, qui demeura quelque temps sans

crier, ce qui obligea le Roy à demander s'il estoit mort. Mr Clement luy dit la raison du silence de l'Enfant, & qu'il l'entendroit bien-tost crier. Cela arriva presque aussitost, & Sa Majesté apprit du mesme Mr Clement, que c'estoit encore un Prince. En suite Mr Clement ayant reçeu la Couche & le Lange de la main de Mademoiselle Devizé, Premiere Femme de Chambre, il mit le Prince dedans, & le donna à Madame la Maréchale de la Mothe, qui le porta aupres du

feu, pour l'y faire remüer. M le Cardinal de Boüillon entra aussitost, & ondoya le Prince, en présence du Curé de Versailles; apres quoy on le remüa, & pendát ce temps le Roy alla embrasser Madame la Dauphine, d une maniere tout-à-fait tendre. Voicy une partie de ce qu'il luy dit. *Je suis, Madame, au comble de ma joye, de voir que vous ne soufriez plus, & que vous ayez encore donné un Prince. Je ne souhaite plus que vostre santé.* A quoy Madame la Dauphine répondit. *Sire, si j'ay de la santé à souhaiter, ce n'est que pour*

faire des choses agreables à Vostre Majesté. Monseigneur le Dauphin vint ensuite embrasser Madame la Dauphine. Il est aisé de juger par l'union parfaite qui est entre eux, des choses tendres qu'ils se dirent. Cela estant fait, le Roy, Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Monsieur le Prince & Monsieur le Duc, signerent l'Acte que Mr de Seignelay avoit apporté, & que l'on dresse en pareille occasion, pour certifier quel est l'Enfant qui vient de naître. Sa Majesté donna ensuite sa

Benédiction au Prince, & le fit porter à Madame la Dauphine par Madame la Maréchale de la Mothe. Il dit à cette Princesse, *Madame, voila un Duc d'Anjou qu'on vous amene.* Madame la Dauphine le baisa, & luy donna aussi sa Benédiction, apres quoy le Roy se retira, avec toute la Famille Royale. Madame la Dauphine remercia alors Mr Clement, & luy dit qu'elle luy feroit toûjours tous les plaisirs qui luy seroient possibles.

Le Roy assista le mesme

jour au *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique de la Chapelle, & ce Prince donna dequoy délivrer tous ceux qui estoient pour debtes dans les Prisons de Versailles. Le soir, il y eut des Feux de joye dans toutes les Ruës; & le Jeudy 23. de ce mois, ayant esté choisy pour rendre graces à Dieu de cette Naissance dans l'Eglise Nostre-Dame de Paris, le Canon de l'Arsenal, de la Bastille, & de la Gréve, se fit entendre le matin, aussi-bien que les Horloges publiques, qui ca-

rillonnerent pendant tout le jour. Le *Te Deum* fut chanté en présence de Mr le Chancelier, avec toute les cerémonies accoûtumées, & le soir on fit des Feux de joye ordinaires dans ces sortes d'occasions. Ces Feux furent précedez d'un Feu d'artifice qui estoit dressé devant l'Hôtel de Ville. Voicy des Vers qui ont esté faits sur cette Naissance. Il m'en reste beaucoup d'autres, que je suis obligé de réserver faute de place.

UR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU.

Tous les vœux de LOUIS ont une heureuse suite,
Ses Loix de ses Etats ont banny les Duels,
Ses Peuples comme aux coups le suivent aux Autels,
La gloire, & le bonheur couronnent sa conduite.
S'il souhaite de voir ses Lis,
D'un brillant Fleuron enbellis,
Dans neuf mois on le voit éclore;
Il en souhaite un autre, on en voit un second.
D'autres succés nous montreront
Ce qu'il peut souhaiter encore.

Decembre 1683.

SUR LE MESME SUJET.

AU ROY.

ET vous vous limitez, Héros toûjours heureux?
Les succés les plus difficiles
Semblent s'attacher à vos vœux,
Dans un mois vous prenez vingt Villes,
Deux ans vous donnent deux Neveux,
Vos plus hardis Projets vous deviennent utiles.
L'effort des Ennemis tourne toûjours contre eux.
Et vous vous limitez, Héros toûjours heureux?

Vous devez déja sçavoir le retour de l'Electeur de Ba-

riere dans ses Etats; mais peut-estre ignorez-vous ce qui s'est passé à Lints, où il alla avant que de se rendre à Munic. Ce Prince y estant arrivé en poste, dans le temps que Sa Majesté Imperiale entendoit la Messe, la fit avertir de son arrivée par le Comte de Konitz, & Sa Majesté Impériale envoya aussitost chercher cet Electeur par son Grand Maréchal, accompagné de plusieurs Personnes de qualité, qui le conduisirent jusques à la Porte de l'Antichambre, où l'Empe-

reur le reçeut avec des civilitez extraordinaires. Il le mena dans ſon Cabinet, & ils y demeurerent un quart-d'heure en particulier. Apres ce temps, l'Empereur le conduiſit juſques à l'Antichambre où il l'avoit pris, & d'où l'Electeur fut accompagné à l'Aparteiment de l'Impératrice par le Comte de Harac, ſon Grand Ecuyer, & par une grande Suite, qui le conduiſit juſques dans la Chambre de cette Princeſſe. L'Impératrice le reçeut à la Porte, & le mena dans ſon Cabinet,

où il demeura jusqu'à midy. Ce Prince dîna ensuite avec elle. Il s'est tenu un grand Conseil de Guerre avant que cet Electeur soit party de Lints. On y a parlé de tous les moyens de continuer la Guerre contre les Turcs, & l'on a trouvé que la chose estoit facile par les raisons suivantes.

Parce que les succés de cette Campagne, ont mis l'Empire Ottoman en consternation.

Que le Pape fourniroit de grands subsides par mois.

Qu'il y a espérance que les Moscovites, & les Venitiens, entreront dans la Ligue contre la Porte.

Qu'il s'est élevé de grands murmures dans les Terres de Sa Hautesse, à cause des impositions extraordinaires qui ont esté faites cette derniere Campagne, ce qui met les Peuples dans l'impossibilité d'en payer de nouvelles.

Vous voyez que si l'on veut continuer la guerre contre les Turcs, on ne manquera ny de raisons, ny de pouvoir; mais la plus grande

affaire, ſera de ſçavoir profi-
ter de ſon bonheur, & c'eſt
ce qui n'arrive pas toûjours
aux plus ſages.

Je ne vous dis rien de la
guerre que l'Eſpagne a dé-
clarée à la France, ny de ce
que cette déclaration a fait
faire de part & d'autre. Je
vous en rendray un compte
exact, & fidelle; & pour vous
bien éclaircir de tout, & en
faire un morceau d'Hiſtoire,
je reprendray l'affaire dés ſa
ſource. Je vous ſouhaite d'a-
vance une heureuſe année,
& ſuis, Madame, voſtre, &c.

A Paris ce 31. Decembre 1683.

Avis pour placer les Figures.

LA Figure où est le Grelot & l'Hebreu, doit regarder la page 75.

L'Air qui commence par *Beau Jardin, beau Ruisseau* doit regarder la page 154.

Le Portrait du Roy de Pologne doit regarder la page 264.

On distribuëra le 15. Ianvier 1684. le XXIV. Extraordinaire du Mercure Galant.

BIBLIOTHEQUE ROY.